TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 78

lenouvelliste.ca

Le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS



Diffusion d'images intimes sur Internet
90 jours de prison et trois ans sans réseaux sociaux
PAGE 2

Après ses filles, il aurait aussi agressé sexuellement sa petite-fille
PAGE 4

L'heure de la retraite a sonné pour Alex Bellemare
PAGE 31



VENDREDI 1er FÉVRIER 2019

«UN RESPECT POUR MME ST-ARNEAULT»

Alors qu'une mobilisation régionale contre le registre des armes à feu s'organise, La Tuque se prononce en faveur PAGE 3

+ FRANCOEUR
Des maires qui font fausse route PAGE 12



PHOTO STÉPHANE LESSARD

USINE SHUR-GAIN/TROUW NUTRITION

50 EMPLOIS PERDUS À YAMACHICHE

PAGE 6



OPÉRATION ANTIDROGUE À TROIS-RIVIÈRES

Neuf perquisitions et quatre arrestations

PAGE 5

98¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

POUR VOS BESOINS EN LOGEMENT

Appartements *refaits à neuf!*

1½ PIÈCES | 2½ PIÈCES | 3½ PIÈCES | 4½ PIÈCES | 5½ PIÈCES

DOMAINE LES RIVIÈRES
1425, DES CYPRÈS, TROIS-RIVIÈRES

Chauffés, éclairés, piscine intérieure, places de stationnement intérieures et extérieures, conciergerie et maintenance sur place, immeuble insonorisé.

PLACE DU CENTRE
950, RUE ROYALE, TROIS-RIVIÈRES

TERRASSES SEIGNEURIALES
3400-3470, LOUIS-PASTEUR, TROIS-RIVIÈRES



TROISVERT

APPELEZ DÈS MAINTENANT AU 819 379-9429
WWW.TROISVERT.COM
RBQ: 8321-9790-33

MICHEL BERGERON
PORTE-PAROLE OFFICIEL DE TROISVERT



PROMOTIONS DISPONIBLES
VISITE SUR RENDEZ-VOUS

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Sous le nid de poule, un tunnel vers la banque

MIAMI (AFP) — Un nid de poule au milieu d'une rue de Miami, en Floride, a mis au jour un tunnel clandestin relié à une banque, selon l'antenne locale du FBI qui a ouvert une enquête pour tentative de cambriolage, ont indiqué jeudi les médias locaux.

Le trou s'est formé au beau milieu de Flamingo Rd, dans le quartier de Pembroke Pines, dans l'ouest de la ville, au niveau d'une succursale de la Chase Bank. À côté se trouvaient un générateur électrique, un treuil et un petit wagon, a précisé le porte-parole du FBI, Michael Leverock. Le tunnel, d'une longueur de 45 mètres environ, ne faisait que 60 à 90 cm de diamètre. «Il faut être très petit pour y entrer et il ne faut pas être claustrophobe», a expliqué le policier.

Selon lui, le terrassier amateur creusait depuis «plusieurs mois, ça ne se fait pas en un jour».

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

DIFFUSION D'IMAGES INTIMES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sentence dissuasive pour un jeune homme

Quatre-vingt-dix jours de prison et trois ans sans réseaux sociaux pour Guillaume Michaud



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca



En cette période de grande popularité des réseaux sociaux, la juge Dominique Slater a envoyé un message clair. — LA PRESSE

TROIS-RIVIÈRES — Un jeune homme de Trois-Rivières, Guillaume Michaud, a appris à ses dépens, jeudi, qu'on ne peut pas publier tout ce qu'on veut sur les réseaux sociaux et surtout pas, les images intimes d'une personne sans son consentement.

En cette période de grande popularité des réseaux sociaux, la juge Dominique Slater a envoyé un message clair sur l'importance de dénoncer et de dissuader de tels comportements. Elle a condamné l'individu à une peine de 90 jours de prison ferme à être purgée les fins de semaine. Du coup, elle a exclu toute possibilité de prison dans la collectivité compte tenu des circonstances du délit. Elle l'oblige aussi à verser une compensation de 600 $ à la victime mais surtout, elle lui interdit de se rendre sur les réseaux sociaux pendant les trois prochaines années. Il aura d'ailleurs sept jours pour fermer tous ses comptes.

C'est la première fois en Mauricie qu'une telle interdiction est prononcée depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du Code criminel liées à la cyberintimidation et au chantage sexuel. Il en avait d'ailleurs été question dans les plaidoiries de la procureure de la Couronne, Me Marie-Ève Paquet. Cette dernière avait en effet réclamé une peine de cinq à six mois de prison et cette fameuse interdiction d'aller sur les réseaux sociaux comme prévu par la loi. Bien au fait de cette possibilité, l'avocat de la défense, Me Eddy Ménard, avait plutôt suggéré d'insérer cette interdiction dans le cadre d'une probation. Il privilégiait pour son client une sentence suspendue ou, dans le pire des cas, 30 à 60 jours de prison.

Dans cette cause, la distribution des images intimes de la jeune femme sans son consentement avait eu des conséquences dévastatrices dans sa vie. Outre des insultes, elle avait perdu des amis, subi la désapprobation familiale, elle avait dû quitter son emploi et déménager dans une autre région. Elle avait également sombré dans une dépression.

Les événements étaient survenus dans la nuit du 5 au 6 novembre 2016. Ils avaient commencé dans un bar où se trouvait le youtuber Carlos Desjardins et s'étaient ensuite poursuivis dans une chambre d'hôtel. Desjardins y aurait alors filmé les ébats sexuels de la jeune femme avec un autre homme avant de diffuser la vidéo sur Snapchat.

La jeune femme, alors âgée de 19 ans, l'avait pourtant averti qu'elle ne voulait pas être filmée mais clairement, il ne l'avait pas écoutée. Le lendemain matin, elle avait appris l'existence de la vidéo sur laquelle on pouvait la reconnaître. Compte tenu de la popularité de Desjardins sur le Web, les images compromettantes auraient été visionnées à près de 35 000 reprises.

Le pire est qu'au cours de cette même nuit, Guillaume Michaud avait lui aussi publié sur sa page Facebook cette fameuse vidéo. Son colocataire avait un intérêt pour la jeune femme en question mais sans succès. Comme il était abonné au site de Desjardins, il avait vu la vidéo. Michaud lui avait donc suggéré de la diffuser à son tour sur les réseaux sociaux mais son coloc avait refusé. Michaud avait décidé d'en faire à sa tête: il avait utilisé son cellulaire pour filmer la vidéo sur le téléphone de son ami et s'était empressé de la mettre sur Facebook en y mentionnant le nom de la jeune fille et en y ajoutant des commentaires dégradants.

Certes, Guillaume Michaud, 23 ans, a plus tard plaidé coupable à cette infraction et il a collaboré avec les policiers. Il ne compte aucun antécédent judiciaire et il a exprimé ses regrets. Il a aussi fait une prise de conscience, a mûri, a modifié son mode de vie et le risque de récidive est faible. Il a aujourd'hui un travail régulier et il est devenu père de famille.

Par contre, les facteurs aggravants ont nettement joué en sa défaveur. Outre les conséquences négatives pour la victime et le tort irréparable qu'il a causé, il a agi avec préméditation et surtout, il a posé ce geste par vengeance pour son ami et pour mousser sa propre popularité sur les réseaux sociaux. À ce sujet, la juge n'a pas manqué d'y voir une «culture malsaine des réseaux sociaux», d'où la peine de prison, l'interdiction d'aller sur les réseaux sociaux, la probation de trois ans avec suivi de 18 mois et le dédommagement à la victime.

Quant à l'autre suspect dans cette affaire, Carlos Desjardins, il doit revenir en cour le 13 février.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LANGUIR, *verbe*

Définitions – Ne pas avoir d'occupation, d'entrain. *Languir dans le désœuvrement.* – [Figuré] S'étendre sur une longue période et ne pas avoir de vigueur. *Une relation amoureuse qui languit.* – Attendre impatiemment la réalisation d'un vœu, d'un désir ardent. *Cesse de me faire languir.*

Famille – alanguir, alanguissant, alanguissement, langueur, languide, languissant, languissamment...

Anagramme – *galurin* : [Familier] chapeau.



Votre nouveau complice : Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

PLUSIEURS MUNICIPALITÉS S'OPPOSENT AU REGISTRE DES ARMES À FEU

La Tuque est en faveur



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

HÉROUXVILLE — Le mouvement d'opposition au registre québécois des armes à feu prend de l'ampleur en Mauricie, mais se passera sans La Tuque. Le conseil de cette ville renommée pour ses pourvoiries et son festival de chasse demeure partisan de l'application du registre des armes à feu, une façon de contrôler un équipement au potentiel dangereux.



Le registre des armes à feu suscite plusieurs réactions. — PHOTO: LA PRESSE

Depuis quelques jours, de plus en plus d'administrations municipales contestent le registre des armes à feu. Hérouxville s'oppose au registre et vient d'adopter une résolution demandant au gouvernement un moratoire sur la question. Trois-Rives a fait de même la semaine dernière et Saint-Alexis-des-Monts s'apprête à adopter une résolution similaire lundi. Cette orientation n'influence en rien la position de La Tuque. Selon le maire Pierre-David Tremblay, le registre est une bonne chose.

«On a fait la réflexion sur ce sujet récemment et on est pour. J'ai été policier à Montréal durant 27 ans. À Montréal, 80 % des appels sont à caractère social: disputes, cas de violence conjugale. Le registre apporte un certain contrôle. C'est bon d'en avoir, c'est ce que j'ai vu dans ma pratique. Comme policier, ça m'a servi plusieurs fois dans ma carrière. Plus tu contrôles, moins il y a d'armes en circulation. Et ici, nous avons la bibliothèque Annie-St-Arneault. Il y a toute la symbolique, un respect pour Mme St-Arneault», raconte M. Tremblay, en faisant référence à cette victime de la tuerie de la Polytechnique de Montréal survenu en décembre 1989.

Bernard Thompson, maire d'Hérouxville, se dit sensible aux tragédies comme Poly ou l'attentat à la mosquée de Québec. Il croit toutefois que l'aspect émotif devrait être mis de côté lorsqu'on aborde un tel dossier.

«Ce sont les régions contre Montréal. C'est là, le problème. C'est une loi bâtie à coup d'émotivité et ce n'est pas sain. On a manqué l'aspect rationnel des choses.



— PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«Le registre apporte un certain contrôle. C'est bon d'en avoir, c'est ce que j'ai vu dans ma pratique.»

— Pierre-David Tremblay

Qu'est-ce que ça donne de plus, un registre? Quelqu'un doit avoir un permis (de possession) pour avoir une arme. Si on a déjà une inscription avec le permis, après le cours de manutention, le gouvernement a déjà les données.



—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«C'est une loi bâtie à coup d'émotivité et ce n'est pas sain. On a manqué l'aspect rationnel des choses.»

— Bernard Thompson

Pourquoi partir un registre à coup de millions, alors que le problème n'est pas le registre? Il faut regarder qui on a pointé avec le registre: les chasseurs. Et ce ne sont pas eux qui tuent du monde», mentionne le maire Thompson.



— PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Dépenser 25 millions $ et avoir 75 % des armes qui ne sont pas enregistrées, c'est un peu de l'entêtement.»

— Michel Bourassa

Ce dernier indique que plusieurs chasseurs l'ont interpellé sur le sujet. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, tient le même langage.

«Je m'en fais parler tous les jours depuis le mois de décembre. Les gens disent que le registre est inutile. Dépenser 25 millions de dollars et avoir 75 % des armes qui ne sont pas enregistrées, c'est un peu de l'entêtement. Ce qu'on entend en ville et dans les régions de chasseurs, c'est différent. Si les gens réagissent comme ça, c'est qu'ils sont assez intelligents pour voir que ça ne fonctionne pas vraiment. Ils ont l'expérience du registre canadien et il a été aboli.»

M. Tremblay sait que le registre peut représenter un sujet délicat pour les chasseurs. Mais le maire de La Tuque souligne que le permis de possession d'armes à feu demeure un privilège.

«C'est la même chose que pour un permis de conduire. T'as un permis pour utiliser le véhicule et ton véhicule doit être immatriculé. Le permis d'acquisition et de possession d'armes à feu n'indique pas le nombre d'armes que tu utilises. Tu aimes ton sport? Tu immatricules ton véhicule pour aller dans le bois et tu fais la même chose avec ton arme. Je suis un chasseur. La loi ne me brime pas. Ça prend 20 minutes pour enregistrer mes armes, ça ne coûte rien. J'ai inscrit mes armes.»

M. Thompson et M. Bourassa insistent sur le fait que leur municipalité n'encourage nullement la désobéissance face à cette loi provinciale. Les deux maires croient d'autre part que l'argent investi dans le registre devrait plutôt aller en prévention et en soutien à des organismes.

«Selon les gens, le gouvernement ferait mieux de mettre l'argent en santé mentale. On s'enlise dans des millions de dollars et ça ne finira plus», dit M. Bourassa.

«Il faut parler de prévention, avance Bernard Thompson. Il faut accorder de l'aide aux organismes communautaires pour les couples en difficulté et au soutien aux hommes et aux femmes avec des problèmes de santé mentale avant de mettre des millions pour un registre qui n'empêchera jamais une personne de tirer.»

«Ce n'est pas parce que tu mets de l'argent en santé mentale qu'on n'aura plus personne de malade», réplique M. Tremblay.

À titre de préfet de la MRC de Mékinac, Bernard Thompson va suggérer aux autres municipalités d'emboîter le pas.

«Je comprends ceux qui veulent se chercher une sécurité. Mais ce n'est pas dans un registre.»

NOUVELLES ACCUSATIONS CONTRE UN COUPLE DE PRÉSUMÉS ABUSEURS

L'homme aurait aussi agressé sa petite-fille

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — De nouvelles accusations viennent d'être portées contre ce couple de la Mauricie qui se serait livré à des abus physiques et sexuels sur leurs enfants.

L'homme, qui est âgé de 49 ans, était déjà accusé d'avoir abusé sexuellement de ses deux filles adoptives, de les avoir frappées, séquestrées et menacées. Il doit maintenant répondre à de nouveaux chefs pour attouchements sexuels et voies de fait sur sa petite-fille alors que celle-ci était âgée entre 3 et 7 ans.

Ces accusations viennent donc se rajouter aux quelque 25 autres chefs portés contre lui pour des délits de nature violente et sexuelle contre ses filles dans la période comprise entre 1996 et 2018. Les événements seraient survenus à Saint-Maurice, St-Gérard-des-Laurentides et Trois-Rivières.

La plus jeune des filles aurait été victime d'abus sexuels et de voies de fait par son père adoptif entre l'âge de 3 à 18 ans. En ce qui concerne l'autre fille adoptive, les abus sexuels se seraient déroulés entre 2000 et 2018. La présumée victime était alors âgée entre 8 et 26 ans. Les derniers crimes contre elle, soit des menaces, des voies de fait et des agressions sexuelles, auraient été commis en août 2018.

Quant à la conjointe et mère naturelle des présumées victimes, elle avait elle aussi été arrêtée pour des voies de fait sur ses filles et pour les avoir séquestrées entre 1996 et 2011. La femme de 44 ans aurait également utilisé un couteau contre une de ses filles.

Lors de son retour devant le tribunal jeudi matin, la procureure de la Couronne, Me Marie-Ève Paquet a porté contre elle de nouvelles accusations. On lui reproche en effet d'avoir agressé sexuellement sa propre fille pendant plusieurs années, soit entre 2010 et 2018. La présumée victime était alors adulte.

Toutefois, la prévenue a pu reprendre sa liberté pour la durée des procédures judiciaires mais avec plusieurs conditions. Outre un engagement financier de 5000 $ sans dépôt, il lui sera interdit d'avoir des armes et de communiquer de quelque façon que ce soit avec son conjoint, ses filles et sa petite-fille, ni même de s'approcher d'eux à moins de 200 mètres. Elle n'aura pas le droit non plus de se rendre dans des lieux publics comme des parcs et terrains d'école où des jeunes de moins de 16 ans peuvent se trouver.

Elle devra revenir en cour le 22 mars pour la suite des procédures.

Quant à son conjoint, une enquête sur détention aura lieu le 18 février puisqu'il est toujours incarcéré.

Précisons qu'on ne peut dévoiler l'identité de ces deux suspects pour protéger celles des présumées victimes.

VISION ZÉRO

Une voix pour les citoyens en faveur

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les citoyens de Trois-Rivières en faveur de la philosophie Vision zéro répliquent aux opposants et fondent leur propre groupe Facebook afin de pouvoir eux aussi faire entendre leur voix. Le groupe «Trifluviens pour la sécurité routière et une vision d'avenir» a été créé par un citoyen, Julien Vassallo, et comptait 72 heures après sa fondation quelque 150 membres.

«Vision zéro ne touche pas uniquement la sécurité routière, mais aussi l'écologie et l'idée d'une vie de quartier plus intéressante»

— Julien Vassallo

L'instigateur de la page explique que c'est le changement de nom désigné par les opposants, qui ont rebaptisé leur mouvement «Trifluviens contre Vision zéro» la semaine dernière, qui l'aura incité à agir de la sorte. «Le virage, le changement de nom a été pour moi un déclencheur. C'est une attaque directe contre Vision zéro, et non contre la mesure du 40 km/h ou contre le travail des conseillers municipaux. Pourtant, Vision zéro est soutenu par des faits scientifiques, ça se retrouve à l'intérieur de la politique du ministère des Transports du Québec, même de la politique fédérale en matière de transport», explique M. Vassallo.



Julien Vassallo a fondé le groupe Facebook «Trifluviens pour la sécurité routière et une vision d'avenir». — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Ce dernier suivait activement les échanges sur le groupe «Trifluviens contre vision zéro», et a souhaité donner une voix à une autre partie de la population, qu'on n'entend pas dans le débat actuel mais qui appuie la philosophie adoptée par le conseil municipal. «Il y a une bonne partie de la population qui est en faveur, ça c'est certain. En démocratie, il peut y avoir des arguments contre, des arguments pour et c'est totalement sain. Mais en bout de ligne, est-ce que tout ça est soutenu d'un point de vue scientifique? C'est ce que j'essaie de faire à travers ce groupe, d'amener des faits, des données, de sortir le débat de l'émotion pour le ramener vers le factuel», ajoute-t-il.

M. Vassallo salue le travail réalisé par les administrateurs du groupe «Trifluviens contre Vision zéro», où il a pu constater que la participation citoyenne était active et où les discussions étaient bien menées. «Mais il manque des données. Le problème est que pour contrer cette vision, les arguments sont peu soutenables. J'ai vu qu'on a ressorti la carte des rues locales et collectrices pour montrer quelles rues pourraient passer au 40 km/h, alors qu'il n'y a absolument aucune décision de prise en ce sens au conseil municipal», explique celui qui espère pouvoir amener de l'eau au moulin dans l'argumentaire du débat avec ce nouveau groupe.

«Nous ne sommes pas contre la voiture, ça n'a rien à voir. L'idée est de remettre en perspective les priorités, c'est de se questionner sur la circulation versus les personnes vulnérables. Et Vision zéro ne touche pas uniquement la sécurité routière, mais aussi l'écologie et l'idée d'une vie de quartier plus intéressante», mentionne celui qui est enseignant au Cégep de Trois-Rivières.

TDAH: la surmédication des enfants dénoncée

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un groupe de 48 pédiatres et chercheurs lance une sérieuse mise en garde contre la forte croissance des diagnostics de trouble déficitaire d'attention/hyperactivité (TDAH) et la consommation de médicaments pour les traiter chez les enfants québécois.

Ils appellent à une remise en question collective des parents, enseignants, psychologues et médecins qui sont tous impliqués dans le processus décisionnel de médicamenter ou non un enfant qui présente des problèmes de comportement.

LA PILULE FACILE

Dans leur lettre ouverte, les spécialistes de la santé déplorent que toute la société «se retourne trop facilement vers une pilule pour traiter tous les maux».

Pour soutenir leur cri d'alarme, les spécialistes de la santé s'appuient notamment sur des données de l'Institut national d'excellence en santé et service sociaux (INESSS) qui démontrent que les taux de prévalence de la consommation de médicaments pour traiter un TDAH sont beaucoup plus élevés au Québec que dans le reste du Canada.

Chez les 10-12 ans, on compte 13,97 % de jeunes qui consomment des médicaments psychostimulants au Québec. Un taux qui grimpe à 14,5 % chez les 13-17 ans. Dans le reste du pays, les taux pour ces mêmes groupes d'âge sont d'à peine 5,08 % et 4,3 % respectivement.

Pour le pédiatre Dr Guy Falardeau, le danger de prescrire à tout vent est de vouloir corriger le comportement d'un enfant par la médication plutôt que de prendre le temps de chercher d'autres causes liées à la santé mentale, aux émotions de l'enfant ou à son environnement social.

«L'enfant a un problème de comportement, on aime mieux appeler ça un TDAH et lui donner des médicaments que de se demander pourquoi il agit comme ça», dénonce-t-il en soulignant que l'anxiété gagne beaucoup de terrain dans notre société autant chez les adultes que chez les enfants.

«Le danger, c'est que dans certains cas on traite un TDAH réel, mais dans d'autres cas on masque un problème de santé mentale», insiste celui qui traite de nombreux adolescents aux prises avec ces problèmes.

IMPORTANTE OPÉRATION ANTIDROGUE À TROIS-RIVIÈRES

Neuf perquisitions, quatre arrestations

Le trafic de cocaïne dans la mire des policiers



MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les enquêteurs de l'Escouade régionale mixte Mauricie (ERM) s'attaquent au marché de la cocaïne à Trois-Rivières. Ils ont procédé, jeudi, à neuf perquisitions et à l'arrestation de quatre individus. L'enquête qui a mené à cette opération antidrogue n'est pas terminée et d'autres individus pourraient se retrouver avec les menottes aux poignets.



Le Jack McGurn Barbier, sur la rue Saint-Georges, à Trois-Rivières, compte parmi les neuf lieux visités par les policiers lors de cette opération antidrogue. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«C'est une enquête de quelques mois pour du trafic de stupéfiants - principalement de la cocaïne - à Trois-Rivières. Aujourd'hui, c'était davantage une phase de perquisitions. On va poursuivre le travail et il est possible qu'il y ait d'autres arrestations», précise Éloïse Cossette, porte-parole de l'ERM Mauricie. Ces perquisitions sont reliées au crime organisé, a-t-elle précisé.

Plusieurs stupéfiants ont été saisis, dont de la cocaïne, du cannabis, du haschich et de la psilocybine (champignons magiques). Les policiers ont également mis la main sur des armes à feu, des munitions et environ 15 000 $ en argent comptant.

Sept perquisitions ont eu lieu à Trois-Rivières dont l'une au Jack McGurn Barbier, sur la rue Saint-Georges, à Trois-Rivières. Le propriétaire, Chad Blanchette-Linteau, a défrayé les manchettes au cours des derniers mois pour avoir présumément battu un client insatisfait en septembre 2017. Il compte plusieurs antécédents judiciaires. Il avait notamment été condamné en 2008 à quatre ans de pénitencier pour avoir participé à une fusillade en avril 2007. Son logement est d'ailleurs un des endroits perquisitionnés jeudi. Notons qu'il ne fait pas partie des personnes arrêtées.

Le local d'un ancien salon de coiffure, À cause des garçons, a aussi été visité par les policiers sur la rue Notre-Dame Centre.

Des logements des rues Hertel et du Marquis-De Montcalm ainsi que des résidences des rues Louis-de-France, Des Grives et du rang Saint-Charles ont fait l'objet de fouilles policières. Finalement, à l'extérieur de Trois-Rivières, l'ERM s'est intéressée à une maison du boulevard de Port-Royal à Bécancour et à une autre de la rue Principale à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

La perquisition dans une résidence de la rue des Grives, à Trois-Rivières, a eu lieu mercredi soir. Une visite policière mouvementée puisqu'un individu a foncé dans une voiture de patrouille avec son véhicule.

«Nous avons voulu interpeller un homme. Il a foncé dans un véhicule de police et il s'est sauvé à pied par la suite, mais on l'a rattrapé rapidement. Il a été arrêté», raconte la sergente Cossette.

À la suite de cette perquisition, quatre personnes ont pris le chemin du poste de police. Alexandre Dionne, 25 ans, et Audrey Gilbert, 28 ans, ont comparu au palais de justice de Trois-Rivières, jeudi, sous des accusations reliées au trafic de stupéfiants. Ils ont été libérés sous diverses conditions. Deux hommes, âgés de 26 et 41 ans, ont également été arrêtés, mais remis en liberté par voie de sommation. Deux véhicules ont été saisis comme biens infractionnels mercredi soir, soit un VUS 2019 et une voiture 2011.

Au total, 70 policiers étaient à l'œuvre lors de cette opération. Ils proviennent de l'ERM Mauricie, de la Division des enquêtes et de coordination sur le crime organisé, du Service des enquêtes sur les crimes majeurs, de la Division des enquêtes MRC et de la Direction de la police de Trois-Rivières.

«Les ERM sont des partenariats entre services de police qui ont comme objectif une mise en commun des ressources pour mieux lutter contre le crime organisé», explique la sergente Cossette.

Cette opération n'a pas de lien avec celles tenues au cours des dernières semaines dans la région.



Un maître-chien était à l'œuvre lors de cette opération antidrogue. Sur la photo, il s'apprêtait à fouiller une résidence située sur la rue Louis-de-France. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Les policiers ont aussi perquisitionné un logement, situé dans cet immeuble de la rue Marquis-De Montcalm. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Sept perquisitions se sont déroulées à Trois-Rivières durant cette opération, dont une dans ce logement de la rue Hertel. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SHUR-GAIN/TROUW NUTRITION FERMERA SES INSTALLATIONS DE YAMACHICHE

Cinquante emplois perdus

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'entreprise Shur-Gain/Trouw Nutrition a annoncé jeudi la fermeture de ses installations de Yamachiche. Jugée désuète, la meunerie fermera au cours de l'année et ses activités seront déplacées dans une nouvelle meunerie actuellement en construction à Saint-Hyacinthe.



L'entreprise Shur-Gain/Trouw Nutrition ferme ses installations de Yamachiche. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«C'est une décision, comme toute fermeture, qui a été difficile à prendre. Ça fait plusieurs années qu'on se posait la question de ce qu'on pouvait faire pour rendre l'usine de Yamachiche efficace. Il faut savoir qu'elle a 60 ans et qu'on a déjà investi plusieurs millions de dollars pour la moderniser au courant des dernières années. Et cela avait eu peu d'effets sur son efficacité», explique Cynthia Chicoine, superviseure aux communications de Shur-Gain/Trouw Nutrition.

Alors que l'efficacité de l'usine de Yamachiche, qui produisait surtout de la moulée pour volailles, posait des problèmes pour l'entreprise, une nouvelle meunerie est en construction à Saint-Hyacinthe. Réalisée en partenariat avec l'entreprise B. Paquette, cette nouvelle usine de plus de 40 millions $ reprendra la production de Yamachiche. «Nous allons transférer graduellement la production de Yamachiche vers Saint-Hyacinthe», note Cynthia Chicoine.

Cette fermeture entraînera la mise à pied d'une cinquantaine de travailleurs. Il s'agit essentiellement d'opérateurs d'équipements industriels ainsi que de camionneurs. La porte-parole de Shur-Gain/Trouw Nutrition affirme que ces travailleurs pourront appliquer sur des postes disponibles dans les autres installations de l'entreprise, comme ceux de Saint-Hyacinthe. «Les travailleurs vont être accompagnés. De plus, dans notre entreprise, les gens travaillent souvent longtemps pour nous. Et c'est le cas à l'usine de Yamachiche où nous avons une moyenne qui se rapproche des 30 ans de service. Beaucoup de gens pourront être accompagnés dans une transition vers la retraite.»

Shur-Gain/Trouw Nutrition assure ne pas abandonner ses clients avec la fermeture des installations de Yamachiche. Ceux-ci seront progressivement servis par la nouvelle usine de Saint-Hyacinthe. «Nous allons continuer à desservir nos clients de la même façon qu'on le faisait», mentionne Cynthia Chicoine.

LA PERTE D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Pour les nombreux producteurs agricoles de la région, la fermeture des installations de ces installations représente la perte d'un service de proximité. Le président du syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Maskinongé Martin Marcouiller avoue que l'annonce de la fermeture de l'usine de Yamachiche est une nouvelle qui «frappe». «On ne s'attendait pas à ça du tout», souligne le représentant de l'UPA.

Martin Marcouiller mentionne également que les producteurs de la région bénéficiaient d'un service «efficace» et «pratique».

«Les producteurs qui avaient besoin de médicaments, de produits comme des désinfectants, c'était proche et accessible», explique Martin Marcouiller, lui-même producteur de porcs et de volailles. «Nous allons devoir commander de la moulée de Saint-Hyacinthe. Les délais ne seront peut-être pas pareils. Et ça va être peut-être plus difficile pour les petites commandes.»

DES EMPLOIS IMPORTANTS POUR YAMACHICHE

La perte d'une cinquantaine d'emplois est un coup dur pour Yamachiche, une municipalité d'environ 2800 habitants. «C'était une entreprise familiale qui appartenait autrefois à la famille Bérard. Je trouve ça vraiment triste, parce que c'est de bons emplois», affirme le maire de Yamachiche, Paul Carbonneau.

«L'entreprise investissait régulièrement. Mais ç'a changé et il faut croire qu'elle a d'autres vues.»

Conscient que plusieurs emplois sont disponibles dans la MRC de Maskinongé, le maire de Yamachiche indique toutefois que c'est toujours difficile de changer d'employeur.

«Quand on a nos habitudes et que ça fait longtemps qu'on est au même endroit, c'est toujours un choc», précise Paul Carbonneau.

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Congédiement du président-directeur général

JEAN PHILIPPE ANGERS
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québec congédie le président-directeur général par intérim de la Société des traversiers du Québec (STQ), François Bertrand, en parlant d'un «bris de confiance».

Le ministre des Transports, François Bonnardel, en a fait l'annonce, jeudi à Montréal, au cœur des problèmes sur les liaisons maritimes entre la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

M. Bertrand travaillait depuis 2009 à la STQ, et il avait été nommé président-directeur général par intérim en mars 2017.

Le navire F.-A.-Gauthier est en cale sèche depuis le 14 janvier au chantier maritime Davie de Lévis afin d'identifier un problème constaté avec ses propulseurs et le corriger.

Les coûts de services temporaires de transport depuis l'arrêt de service du F.-A.-Gauthier s'élèveraient jusqu'ici à plus d'un million de dollars. Cette facture, qui comprend le transport aérien initialement mis en place et l'affrètement du CTMA Vacancier, sera gonflée par les coûts de réparation du F.-A.-Gauthier.

Le ministre a parlé d'un «manque de planification grave».

S'il impute une partie du blâme au précédent gouvernement libéral, M. Bonnardel a dit aussi avoir conclu à un «bris de confiance» avec M. Bertrand après lui avoir demandé un état de la situation il y a 48 heures.

M. Bertrand est retiré de ses fonctions dès maintenant, et est remplacé par le sous-ministre associé au ministère des Transports, Stéphane Lafaut.

Une remise en service du navire F.-A.-Gauthier est envisageable en août, a indiqué le ministre. M. Bonnardel a demandé qu'on évalue les recours juridiques possibles s'il s'avérait «que la faute est reconnue».

NAVIRE DE RELÈVE

Lors de l'arrêt du navire F.-A.-Gauthier, le 17 décembre, le ministre a été surpris d'apprendre que la STQ ne disposait d'aucun navire de relève. Pire encore, selon M. Bonnardel, une proposition d'acquisition d'un tel navire avait été soumise à l'ancien gouvernement, qui n'a pas «cru bon de donner suite à la recommandation».

En attendant l'acquisition d'un navire de relève permanent, la STQ a dû trouver une solution temporaire, soit l'acquisition du N-M Apollo, a rappelé le ministère des Transports. Contrairement à ce qui avait été anticipé, le NM Apollo ne reprendra pas du service vendredi, mais «au plus tôt le 13 février».

Le traversier CTMA Vacancier doit partir vendredi pour son entretien annuel et sera remplacé par le CTMA Voyageur. Or, ce navire, qui peut prendre les véhicules lourds et les automobiles, ne peut embarquer que 12 passagers. Le CTMA Voyageur effectuera un aller-retour par jour. En raison de la capacité du navire, l'accès au service maritime sera accordé en priorité au transport lourd.

De nombreux passagers devront se tourner vers le service aérien entre Mont-Joli, Baie-Comeau et Sept-Îles.

CLASSIQUE HIVERNALE

Avant les grands, place aux petits!

Les activités sont lancées aux Grandes estrades de Saint-Tite



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — Ça y est. Les activités qui animeront les grandes estrades du Festival western de Saint-Tite pendant les dix prochains jours dans le cadre de la Classique hivernale sont officiellement lancées.



Les élèves de l'école primaire La Providence de Saint-Tite ont patiné, jeudi, sur la glace aménagée en prévision de la Classique hivernale. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Avant les hockeyeurs universitaires ce week-end ainsi que les juniors et les midgets la semaine prochaine, des élèves fréquentant des écoles primaires et secondaires de la région ont eu le privilège, au cours de la journée de jeudi, de s'amuser sur la patinoire spécialement aménagée pour l'occasion. Alors qu'une séance de patinage libre avait été organisée spécialement pour les élèves de l'école primaire La Providence de Saint-Tite en avant-midi, les hockeyeurs du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan et ceux de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite se sont affrontés en après-midi. En soirée, la surface glacée a été mise à la disposition de toute la population de Saint-Tite.

À en croire les larges sourires qu'ils arboraient alors qu'ils patinaient et même lorsqu'ils délaçaient leurs patins en prévision de leur retour en classe après cette bonne dose d'air frais, les élèves de La Providence semblent avoir apprécié leur expérience. Leur directrice, Julie Gagnon, a confié que l'ambiance était à la fête dans son école alors que d'autres élèves s'apprêtaient à chausser leurs patins afin de profiter eux aussi des belles installations.

«C'est une belle opportunité que nous offre l'organisation des Cataractes. [...] Les enfants étaient vraiment contents. Mis à part les petits de la maternelle, qui sont restés à l'intérieur en raison du froid, tous les élèves ont pu patiner», indique la directrice.

Pour les membres de l'état-major des Cataractes, mettre la patinoire à la disposition de la population et donner l'occasion à des hockeyeurs de tous les niveaux et de tous les âges d'y jouer était tout naturel. Par ailleurs, des parties opposant des équipes de hockey mineur de la région se tiendront vendredi, samedi, dimanche et lundi alors que des joueurs d'âge adulte ont joué les Sidney Crosby en soirée mercredi.

«Tous les jeunes de Saint-Tite ont pu bénéficier des installations. Pour nous, c'est important d'être impliqués dans la communauté. Voir des enfants aujourd'hui avec le sourire aux lèvres malgré le froid, ça nous réchauffe», lance Michaël Allaire, directeur de l'événement.

Ce dernier tient également à souligner le travail des bénévoles et de l'équipe de spécialistes qui ont travaillé au cours des dernières semaines afin de mettre en place les installations. Il semblait d'ailleurs très satisfait du résultat final lorsque *Le Nouvelliste* s'est entretenu avec lui jeudi avant-midi. Comme ce fut le cas en 2015, la tâche d'aménager une patinoire répondant aux standards de la Ligue de hockey junior majeur du Québec a été confiée à la firme Synerglace. Aux dires de Louis Ruet, préposé à l'entretien de la glace membre de l'équipe de Synerglace, installer l'aire de jeu sur laquelle les Cataractes affronteront coup sur coup l'Océanic de Rimouski et les Remparts de Québec ne constitue pas une mince tâche. Les représentants de Synerglace sont d'ailleurs arrivés le 7 janvier et devraient plier bagage à la mi-février.

«C'est une glace naturelle. Pour utiliser le refroidisseur, il doit faire -5 degrés Celsius ou plus. Il est donc là au cas où ça devienne trop chaud. Avec ce qu'il annonce au cours des prochains jours, on ne devrait pas devoir s'en servir, mais tout est en fonction. On sera prêt s'il y a du temps trop doux», explique-t-il.

Et même si les hockeyeurs devront peut-être porter des tuques et mettre une combinaison supplémentaire afin de se garder au chaud, ils ne devront pas se soucier des imperfections sur la surface glacée comme ça serait le cas sur une patinoire de quartier.

«On l'entretient beaucoup avec la zamboni et on bouche les trous au fur et à mesure. Ça fait une très belle glace», assure M. Ruet.

Une soirée pour découvrir le Cégep de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Le Cégep de Trois-Rivières ouvrira ses portes aux visiteurs le 5 février prochain, de 18 h à 20 h, dans le cadre de sa soirée Visite et explore.

Il s'agit d'une belle occasion de découvrir les installations des différents départements du Cégep et d'explorer les diverses formations offertes. Même une visite des résidences est prévue pour les personnes intéressées. Par ailleurs, les pavillons des Sciences et des Humanités seront ouverts au public.

Cette soirée permettra aux futurs étudiants de confirmer leur choix de programme avant le 1er mars, date de la fin du premier tour des admissions au collégial.

Des personnes ressources seront également sur place pour répondre aux questions des visiteurs. Les participants pourront aussi en apprendre davantage sur le soutien à la réussite de même que sur les activités socioculturelles et sportives du Cégep de Trois-Rivières.

L'accueil se fera à la porte 6 au pavillon des Humanités (rue Marguerite-Bourgeois) et à la porte 1 du pavillon des Sciences (rue de Courval). Le stationnement sera gratuit pour cette activité.





Shawinigan



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



› VISITE À LA MOSQUÉE

Vingt-six élèves de cinquième et sixième année du Shawinigan High School se sont rendus au Centre culturel musulman de Shawinigan le 25 janvier. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse. Les élèves venaient de terminer l'étude de l'islam lorsqu'ils se sont présentés à la mosquée de l'avenue Saint-Marc. En plus de poser plusieurs questions sur place, les jeunes ont pu se régaler en dégustant des dattes et des baklavas. —PHOTO: COURTOISIE

Ajout à WSP

La firme WSP Canada vient d'obtenir un montant de 53 776 $ du comité exécutif de la Ville de Shawinigan afin de réaliser la production de deux manuels d'exploitation pour favoriser le fonctionnement des nouvelles usines de traitement d'eau potable du lac à la Pêche et du lac des Piles. Il s'agit d'une recommandation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce montant s'ajoute au contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la coordination du démarrage de ces usines déjà attribué à WSP Canada en novembre 2017, pour la somme de 139 570 $.

Adhésion

La Ville de Shawinigan vient de renouveler son adhésion à l'Union des municipalités du Québec et au Carrefour du capital humain de l'UMQ, un service d'accompagnement en ressources humaines et en relations de travail. Sa cotisation pour 2019 s'élève ainsi à 36 305 $.

Subventions

Le comité exécutif de Shawinigan a récemment annoncé l'attribution de nombreuses subventions. Ainsi, Centraide Mauricie a obtenu 1000 $ (campagne de financement 2018), la Fondation des Anciens de Shawinigan, 1000 $ (75e anniversaire du gala), le Centre Roland-Bertrand, 750 $ (500 $ pour la campagne du Club des 100 pour sans et 250 $ pour la campagne du panier de Noël), la Corporation Sport-Hommage Mauricie, 2000 $ (gala 2019), les Demois'Ailes, 300 $ (7e édition du défi en 2019), le Noël des nôtres, 1000 $ (campagne 2019) et le Noël du pauvre, 1000 $ (campagne 2019).

Marge de crédit

Le comité exécutif de la Ville de Shawinigan vient d'adopter une résolution selon laquelle la marge de crédit pour le financement temporaire des immobilisations auprès de la Banque Nationale du Canada passe de 25 à 35 millions $.

Services pour les travaux publics

Le contrat pour la fourniture de services d'installation de pneus et de réparation de crevaisons pour le Service des travaux publics vient d'être accordé par le comité exécutif à Alignement Mauricie de Shawinigan au montant total de 47 062 $ pour une période de trois ans.

Programmes SHQ

Lors de la séance extraordinaire du 28 janvier, le conseil municipal de Shawinigan a autorisé pour une valeur de 305 817 $ en aides financières de diverses enveloppes de la Société d'habitation du Québec. Ainsi, 225 000 $ sont versés via le Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite, 68 546 $ proviennent du Programme de revitalisation favorisant la rénovation et la réfection de façades de bâtiments commerciaux, 10 500 $ du Programme d'adaptation de domicile et finalement 1771 $ du Programme de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

RÉSEAU NATIONAL DES PÔLES RÉGIONAUX D'INNOVATION

Le PLQ dénonce le flottement

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le Parti libéral du Québec ne comprend pas à quoi joue le gouvernement dans son examen du Réseau national des pôles régionaux d'innovation, une structure créée grâce à l'expertise du DigiHub de Shawinigan. Selon Monsef Derraji, porte-parole de l'opposition officielle en matière de PME et d'innovation, l'examen en cours sur la gouvernance de l'organisme suscite de l'inquiétude dans un milieu qui s'était mobilisé au cours des derniers mois.

Pour le député de Nelligan, les coûts pour l'organisation du lac-à-l'épaule prévu les 7 et 8 février à l'Auberge du Lac-à-l'eau-claire de Saint-Alexis-des-Monts ne représentent que de la poudre aux yeux. D'ailleurs, il trouve que le détecteur de scandale du gouvernement caquiste varie selon le contexte, car en décembre, TVA Nouvelles avait relevé que la simple organisation d'une conférence de presse sur la mise à jour économique, l'automne dernier, avait coûté près de 33 000 $.

Rappelons que la ministre déléguée au Développement économique régional, Marie-Ève Proulx, a mis le Réseau national des pôles régionaux d'innovation sur pause, la semaine dernière, après avoir appris que l'organisation du fameux lac-à-l'épaule était assorti d'un budget de 70 000 $.

«Ces coûts, c'est seulement une excuse pour quelque chose d'autre qui se prépare», croit M. Derraji. «On va voir un réalignement, une nouvelle stratégie, ou tout simplement couper l'argent parce que ce serait une opportunité de remplir la commande du premier ministre.»

Avec un réseau à ses premiers balbutiements et la volonté exprimée par François Legault de serrer la ceinture de tous les ministères,



Monsef Derraji, député de Nelligan et porte-parole de l'opposition officielle en matière de PME et d'innovation. – PHOTO: LA PRESSE

M. Derraji ne cache pas qu'il s'inquiète du budget de 32 millions $ réservé pour le déploiement de ces 18 pôles sur une période de quatre ans.

«Pourquoi cette volte-face?», questionne-t-il. «Est-ce que le gouvernement a un agenda caché par rapport à la récupération de ces fonds? Veut-il les remettre et jouer dans les structures au niveau de la gouvernance régionale? Je ne sais pas pourquoi il y a cette remise en question, quand c'est une demande des régions! Pour un gouvernement qui se dit un gouvernement des régions, j'ai de sérieux doutes.»

Le député libéral observe que les 18 pôles régionaux n'ont pas encore tous reçu l'aide financière promise pour leur première année d'exploitation, un montant de 400 000 $ qui, semble-t-il, doit être investi avant le 31 mars.

«Il y a cinq ou six régions qui ont reçu leur argent, mais d'autres commencent à s'inquiéter», observe-t-il. «Les gens ne voient pas clair, il y a un sentiment d'inquiétude par rapport à l'avenir de ces pôles.»

«Il faut rappeler le contexte de tout ça», enchaîne-t-il. «Nous avons vu l'exemple parfait du DigiHub et le virage d'une économie. C'est l'exemple parfait de l'innovation, d'où l'idée de créer ces pôles. Il y avait une concertation des acteurs et notre gouvernement a appuyé cette initiative. Il y avait une coalition dans l'ensemble des régions.»

M. Derraji ne nie pas qu'à certains endroits, cette initiative annoncée à Shawinigan par l'ex-premier ministre Philippe Couillard, le 5 février 2018, avait été accueillie plutôt froidement. À la mi-janvier, la Fédération québécoise des municipalités a alerté la ministre Proulx, soulevant des questions sur un possible dédoublement de structures.

«Oui, c'est difficile, mais c'est au gouvernement de s'assurer qu'il donnera une vie à cela», prétend-il. «Venir questionner la structure mise en place par notre gouvernement, à l'initiative des régions, c'est une fuite en avant d'un problème réel, soit celui d'accompagner ces structures. Le besoin est là! C'est au gouvernement à consolider ces structures et non pas à jouer dedans.»

«Nous avons mis de l'argent pour dire aux gens: Regardez ce qu'ils ont fait au DigiHub!», insiste le député libéral. «C'est un modèle qui a fonctionné. On ne voulait pas qu'il soit appliqué partout; chaque région doit s'adapter en fonction de sa réalité.»

Du côté de la ministre, la réflexion sur l'avenir du réseau se poursuit. Pour le moment, son attaché de presse, Antoine De La Durantaye, souligne que la direction était bien avisée d'annuler la rencontre prévue la semaine prochaine.

«La ministre avait demandé de revoir l'organisation de ce lac-à-l'épaule», rappelle-t-il. «La décision a été prise de l'annuler et pour nous, c'est une bonne décision pour l'instant étant donné les coûts.»

Journée portes ouvertes à l'école Vision

TROIS-RIVIÈRES (GD) — L'école Vision de Trois-Rivières tiendra une journée portes ouvertes le 2 février prochain. L'événement est prévu de 10 h à 14 h et s'adresse aux familles pour qu'elles découvrent cet établissement scolaire trilingue ainsi que son concept d'immersion anglaise. L'école Vision de Trois-Rivières, située sur la rue Marguerite-Seigneuret, offre un programme préscolaire pour les 2 à 4, de la maternelle ainsi que de l'enseignement primaire.

BIOCHIMIE DE LA PRODUCTION DU CANNABIS AU CANADA

L'UQTR formera les premiers spécialistes



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



Les professeurs Hugo Germain et Isabel Desgagné-Pénix. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — L'Université du Québec à Trois-Rivières a répondu à une demande de l'industrie du cannabis légal en créant, pour sa session d'automne, un nouveau profil d'études sur la biochimie du cannabis et autres drogues d'origine végétale. Pour l'instant, elle est la seule université au Canada à offrir cette formation.

Le professeur Hugo Germain, qui coordonne ce profil avec sa collègue Isabel Desgagné-Pénix, précise que plusieurs entreprises sont déjà à la recherche de personnes formées dans ce domaine. Dans la région notamment, «il y a une grosse entreprise de production de cannabis qui est déjà établie à Louiseville et une autre usine dont la construction va commencer incessamment dans le parc industriel de Trois-Rivières. Il y a également une entreprise dont la construction est déjà commencée dans le parc industriel de Bécancour et il y a une entreprise à Saint-Cyrille-de-Wendover au niveau du chanvre. C'est la plus grosse au Québec au niveau de la transformation», signale-t-il.

Les finissants de l'UQTR qui auront ce profil d'étude n'auront donc pas de difficulté à trouver du travail.

«Le savoir-faire qu'on va développer ici, c'est quelque chose qui pourrait s'exporter. Le savoir-faire qui existe actuellement s'est développé de façon illicite. Les plantes se sont développées de façon illicite, les génotypes également. Il y a énormément de connaissances qui ne sont pas nécessairement basées sur une science qui est très solide et c'est ce qu'on veut changer», explique le professeur Germain.

«Ça fait deux ans qu'on discute avec des entreprises et il n'y a pas de main-d'œuvre. Elles veulent une main-d'œuvre qualifiée qui connaît la plante de cannabis, qui sait comment les métabolites sont produits à l'intérieur de la plante et elle n'existe pas, cette main-d'oeuvre-là», dit-il.

Le profil d'études «cannabis et autres drogues» se concentre tout particulièrement sur le cannabis «qui produit le THC, le CBD (cannabidiol), les métabolites qu'on connaît, de même que le chanvre, qui est légal et cultivé au Québec», explique le professeur Germain.

L'expression «autres drogues», dans l'appellation du profil d'études, vient du fait qu'il s'agit d'un programme de biochimie, «donc on voit les voies de biosynthèse du THC et du CBD, qui sont des molécules connues, mais il y a d'autres drogues produites par les plantes, l'opium par exemple ou la caféine», illustre-t-il.

La professeure Isabel Desgagné-Pénix indique que les plantes n'ont pas que des propriétés médicinales. Elles peuvent également avoir des pouvoirs antimicrobiens, par exemple, à partir desquels on peut faire des produits de nettoyage. D'autres propriétés des plantes permettent également de produire des cosmétiques ou des nutraceutiques. Il y a une panoplie d'applications qui se développent de plus en plus», dit-elle.

La formation permettra donc à la future main-d'œuvre qualifiée de comprendre «comment les plantes, les champignons ou les microorganismes produisent ces molécules-là et quels en sont les effets», explique la scientifique.

«On sait que le cannabis est psychoactif. On en connaît un peu à ce sujet, mais il y a beaucoup de choses qu'on ne connaît pas encore», plaide-t-elle. Certains composés volatils du cannabis pourraient même trouver une place dans l'art culinaire, illustre-t-elle.

Les étudiants auront également à apprendre les voies de biosynthèse des drogues illégales, comme la cocaïne, «parce qu'elles sont connues en partie donc c'est important que les étudiants le sachent», signale le professeur Germain. Leur formation portera toutefois principalement sur le cannabis.

«Il y a plus d'une soixantaine de cannabinoïdes dans le plant de cannabis. Ce sont toutes des molécules qui pourraient avoir des activités biologiques non psychotropes qui sont d'intérêt potentiel pour lesquelles l'industrie nous a contactés», dit-il. «Comment on extrait ça? Ils n'ont pas ces réponses-là présentement. C'est ce à quoi les étudiants vont s'attaquer», explique le chercheur.

L'UQTR recevra un maximum de 32 étudiants, à la session d'automne, à cause de la capacité d'accueil des laboratoires. Une formation collégiale en sciences de la nature est demandée pour accéder à cette formation. Il s'agit d'un baccalauréat en biochimie de 90 crédits, dont 18 crédits sont consacrés au profil cannabis. Parmi les cours, il sera également question de dépendances, de narcotiques, de plantes médicinales et de biochimie végétale.

«On ne vise pas la promotion du cannabis ni à accroître sa consommation», souligne le professeur Germain. L'enseignement ne portera pas non plus sur la culture du cannabis. «On n'est pas une école ou une faculté d'agriculture», plaide-t-il. Six heures seront néanmoins consacrées à la culture de la plante en question «parce que la culture a des effets sur ce que la plante produit», nuance-t-il.

Ce n'est pas par hasard si cette nouvelle formation et les cours de criminalistique qui se donnent à l'UQTR sont dans le même département, indique le professeur Germain. «On a déjà un projet de recherche sur le cannabis. Un étudiant commence en mai un programme de maîtrise coordonné par Frank Crispino», professeur de criminalistique. «C'est un projet avec les services frontaliers, mais je ne peux en dire plus pour l'instant», indique-t-il.

Une demande sera faite à Santé Canada afin que les étudiants, dans les laboratoires, puissent manipuler le cannabis, mais aucune des licences disponibles auprès de Santé Canada ne prévoit l'enseignement, indique le professeur Germain. «Les démarches sont assez longues», dit-il et les étudiants ne manipuleront donc pas de cannabis à la session d'automne.



politique

CONGÉDIEMENT D'UN FONCTIONNAIRE

Le PM se défend d'avoir subi des pressions

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

GATINEAU — Le gouvernement Legault se défend d'avoir subi des pressions de l'industrie des pesticides pour congédier un fonctionnaire.

L'agronome Louis Robert, un expert dans le secteur des grains, avait condamné l'ingérence du privé dans la recherche publique sur l'usage des pesticides.

Le 24 janvier, il a été limogé, par décision du ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, pour avoir transmis un document confidentiel à un journaliste, ainsi que pour avoir contrevenu aux obligations de discrétion, selon la lettre de congédiement rendue publique mercredi.

L'opposition libérale estime que c'est «inacceptable» et «immoral» de congédier ainsi un lanceur d'alerte.

En point de presse jeudi matin à Gatineau, où les élus caquistes sont réunis pour deux jours, le ministre de l'Agriculture a dû revenir sur la controverse et son patron, le premier ministre François Legault, a dû prendre sa défense.

Quand des journalistes ont demandé à M. Lamontagne si l'industrie avait demandé le congédiement de M. Robert, il a d'abord refusé de commenter.

Mais les médias ont insisté : est-ce que l'industrie a demandé son congédiement et est-ce qu'il y a eu des pressions? «Certainement pas moi, certainement pas, moi, je n'ai pas de liens du tout avec ça», a-t-il finalement répondu.

M. Lamontagne avait dit la veille qu'il avait pris personnellement la décision de le limoger, tout en ajoutant jeudi qu'il a fait confiance à son équipe.

En conférence de presse jeudi après-midi, M. Legault a voulu couper court à toute insinuation concernant une influence indue ou des pressions sur son ministre ou son gouvernement.

«Ça serait mal le connaître [M. Lamontagne], ça serait mal me connaître. On n'est pas achetable, à la CAQ. Je le dis. Et ça va s'appliquer autant pour ces groupes-là que pour les autres.»

Le ministre de l'Agriculture a également refusé de préciser si oui ou non, une enquête avait été menée concernant une éventuelle ingérence de l'industrie des pesticides dans les recherches.

Il a indiqué que sa décision de congédier le fonctionnaire n'est «pas un désaveu» visant les lanceurs d'alerte.

LE PLQ RÉAGIT

De Québec, le député libéral et ex-ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a fortement réagi en déclarant que le gouvernement Legault envoyait là un bien mauvais message aux Québécois. Il a fait savoir qu'il n'aurait jamais, lui, limogé un de ses fonctionnaires.

«C'est non seulement inacceptable, c'est immoral, a-t-il affirmé. Le commun des mortels aujourd'hui, qu'est-ce qu'il reçoit comme message? L'État lui-même congédie du monde quand on sonne l'alerte. Wow. [...] Si l'État le fait, tout le monde a le droit de le faire, si l'État le fait, tout le monde est justifié de le faire.»

M. Barrette souhaite que M. Lamontagne explique sa décision. «Il a invoqué la possibilité d'autres raisons, bien qu'il les expose, sinon qu'il s'excuse et qu'il le réengage», a-t-il déclaré.

CE QUE DIT LA LOI

Rappelons qu'en vertu de la loi actuelle sur les lanceurs d'alerte, une personne peut choisir de communiquer les renseignements à son ministère, ou encore doit les communiquer à un corps de police ou au Commissaire à la lutte contre la corruption.

Pour sa part, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a indiqué mercredi qu'il allait défendre son membre jusqu'au bout.

Le SPGQ soutient n'avoir jamais vu un cas de congédiement direct par un ministre d'un fonctionnaire qui est à cinq paliers hiérarchiques plus bas que lui.

Selon le syndicat, le ministre se range du côté de ceux qui produisent des pesticides potentiellement dangereux, dans ce dossier de santé publique où il y a de gros intérêts financiers.



Le premier ministre du Québec François Legault justifie sa décision de ne pas décréter une journée nationale contre l'islamophobie par le fait qu'«il n'y a pas d'islamophobie au Québec». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

JOURNÉE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

François Legault ferme la porte

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

GATINEAU — Il n'y a pas d'islamophobie au Québec, a assuré jeudi le premier ministre François Legault, qui ferme la porte ouverte par sa vice-première ministre Geneviève Guilbault en faveur d'une journée nationale contre l'islamophobie.

Mme Guilbault avait manifesté en début de semaine son ouverture dans la foulée de la commémoration de la tuerie de la mosquée de Québec, survenue précisément il y a deux ans.

En conférence de presse à la fin d'une réunion de deux jours de ses députés à Gatineau, M. Legault a d'abord vanté l'approche prudente de sa vice-première ministre, mais n'a pas mis de temps à clore le débat.

«Geneviève [Guilbault] a été prudente en disant qu'on allait regarder ça, on l'a regardé et il n'y en aura pas, c'est clair, là», a dit le premier ministre.

Quant aux motifs qui justifient ce refus, il a été encore une fois laconique. «Bon, écoutez, je ne pense pas qu'il y a de l'islamophobie au Québec», a-t-il tranché.

Après la conférence de presse, un attaché de presse du gouvernement, Ewan Sauves, s'est rendu à la hâte dans la salle des médias pour préciser que «le premier ministre voulait dire : il n'y a pas de courant d'islamophobie au Québec».

Cela demeure un enjeu délicat au Québec depuis les tout débuts du débat sur les accommodements raisonnables en 2007, suivi des diverses tentatives des gouvernements successifs, du Parti libéral, du Parti québécois et désormais de la Coalition avenir Québec (CAQ), de légiférer sur la question de la laïcité et du port des signes religieux.

L'interdiction éventuelle du port des signes religieux par les représentants de l'État en position d'autorité, que prône la CAQ, se trouverait à toucher par exemple des musulmanes qui souhaitent porter le voile ou le foulard.

MOTION À OTTAWA

À Ottawa, le comité parlementaire du Patrimoine avait recommandé il y a près d'un an au gouvernement fédéral de décréter le 29 janvier «Journée nationale de commémoration et d'activités concernant l'islamophobie et toute autre forme de discrimination religieuse».

L'idée avait été avancée par le Conseil national des musulmans canadiens qui avait écrit au premier ministre et avait été soumise au comité après l'adoption en Chambre de la motion M-103.

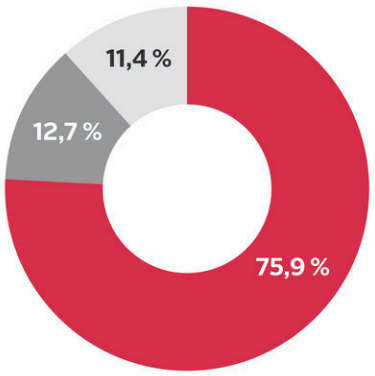
Les élus conservateurs, minoritaires au comité, avaient signé un rapport dissident où ils soulevaient certains problèmes tels que la définition du terme *islamophobie* et l'allégation non fondée, selon eux, qu'un climat de haine et de peur était en train de s'installer dans la population.

Il y a deux ans jour pour jour, six personnes avaient été tuées et 19 autres avaient été blessées lorsqu'Alexandre Bissonnette avait fait irruption dans leur lieu de culte le 29 janvier 2017. Bissonnette est en attente de sa peine. Il a plaidé coupable à six chefs d'accusation de meurtre prémédité et six autres de tentative de meurtre avec une arme à feu à autorisation restreinte.

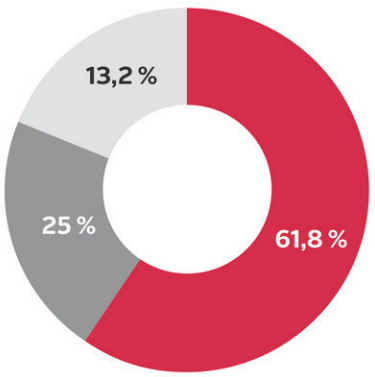
Rappelons que de son côté, le maire de Toronto, John Tory, a désigné le 29 janvier jour de mémoire et d'action contre l'islamophobie dans sa ville.

PRIORITÉS DES CANADIENS EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

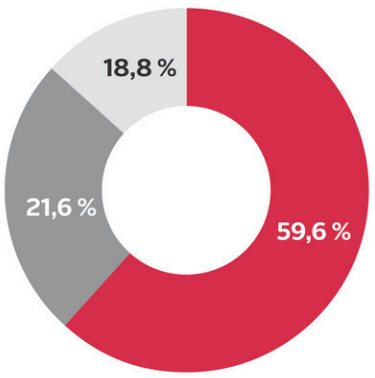
PROTÉGER LES EMPLOIS DES TRAVAILLEURS CANADIENS :



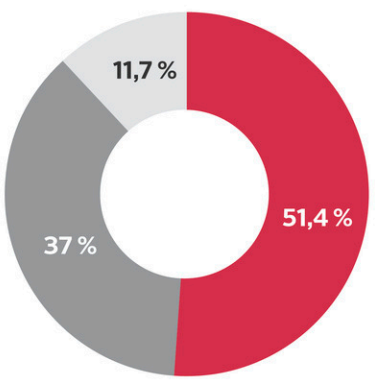
PROTÉGER LE CANADA CONTRE LE TERRORISME :



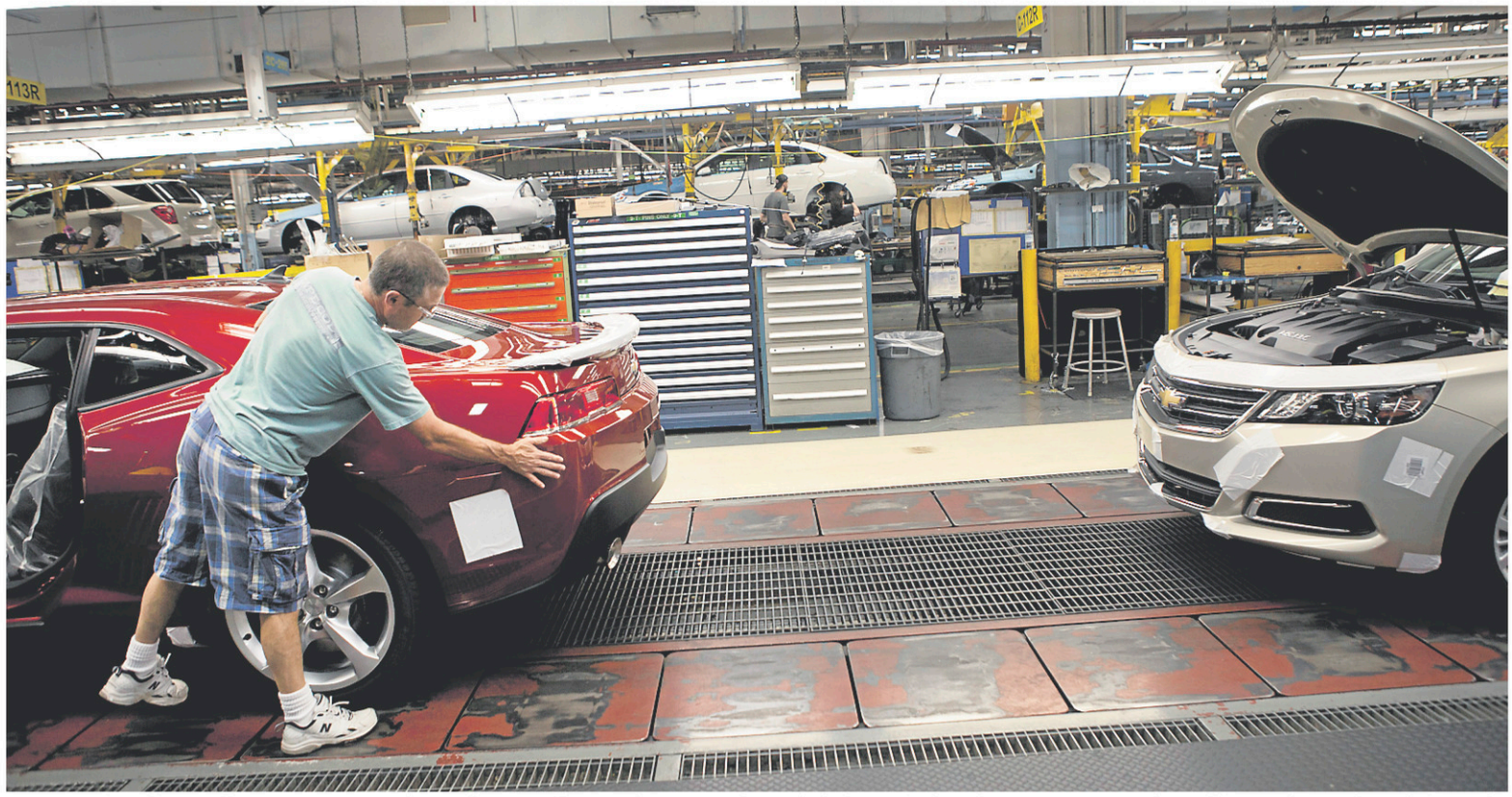
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ET LES INTÉRÊTS DES CANADIENS À L'ÉTRANGER :



RÉDUIRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE AU CANADA :



En rouge : priorité **En gris :** pas une priorité
En gris pâle : incertain



La protection des emplois est une priorité pour les Canadiens, selon un sondage réalisé par Recherche Mainstreet sur les politiques étrangères du Canada.
— LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

SONDAGE MAINSTREET SUR LES POLITIQUES ÉTRANGÈRES

Les Canadiens veulent protéger les emplois



CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

La protection des emplois est la priorité numéro un des Canadiens en matière de politique étrangère, révèle un sondage Recherche Mainstreet — Groupe Capitales Médias.

Plus du trois quarts des répondants (75,9 %) au coup de sonde mené par téléphone auprès de 7941 Canadiens, entre le 12 et le 19 janvier derniers, ont identifié cet enjeu comme priorité.

Les mesures pour protéger le pays contre le terrorisme (61,8 %) ainsi que la promotion des entreprises et des intérêts économiques à l'étranger (59,6 %) arrivent respectivement en deuxième et troisième place des priorités des Canadiens au chapitre de la politique extérieure du pays.

« Les enjeux économiques sont une préoccupation de premier plan des Canadiens en matière de politique étrangère en ce début d'année », a noté le président et chef de la direction de Recherche Mainstreet, Quito Maggi.

Les répondants du Québec (58,7 %) et de la Colombie-Britannique (54,6 %) ont été les moins enclins à citer la protection du Canada contre le terrorisme comme étant la priorité en matière de politique étrangère. Les Albertains (71,1 %) ont été les plus nombreux à dire qu'il s'agit d'un dossier prioritaire.

L'enquête indique aussi que de plus en plus de Canadiens pensent que la réduction de l'immigration illégale devrait être une priorité, mais en revanche, ils ne veulent pas voir une réduction de l'immigration légale, a ajouté M. Maggi.

D'ailleurs, le Québec se démarque des autres régions canadiennes quant à l'importance d'attirer des travailleurs qualifiés d'autres pays. Les répondants québécois au sondage sont les seuls parmi les régions du pays à avoir élevé cette catégorie d'enjeux dans le Top 3 des priorités en matière de politique étrangère. Soixante pour cent des Québécois interrogés croient qu'il s'agit d'une priorité, comparativement à 40,7 % des Ontariens et à 32,9 % des Albertains.

Le président de la division québécoise de Recherche Mainstreet, Luc Fortin, rappelle qu'il y a un grand débat au Québec sur la pénurie de main-d'œuvre et les seuils d'immigration.

« Les enjeux économiques sont une préoccupation de premier plan des Canadiens en matière de politique étrangère. »

— Quito Maggi, pdg de Recherche Mainstreet

« Les Québécois sont conscients qu'il faut avoir des travailleurs étrangers pour combler des emplois disponibles. C'est pourquoi ce sujet est identifié comme étant une priorité à 60 %, et ce n'est pas le cas dans le reste du Canada », a-t-il expliqué.

Alors que le Canada est en année électorale fédérale, le sondage décline aussi les priorités selon les allégeances politiques des répondants. Par exemple, la protection du pays contre le terrorisme est une plus grande priorité pour les conservateurs (77,6 %) et les militants du Parti populaire de Maxime Bernier (69,3 %) que pour les libéraux (54,3 %).

Près de trois quarts (74,9 %) des répondants d'allégeance conservatrice disent que la réduction de l'immigration illégale est une priorité comparativement à 32,5 % chez les répondants libéraux.

Les néo-démocrates (63,6 %) sont ceux qui considèrent le plus l'aide aux réfugiés fuyant la violence dans le monde comme étant une priorité. À l'opposé, les conservateurs sont les moins nombreux (23 %) à citer ce dossier comme étant prioritaire.

Les libéraux sont davantage centrés sur les dossiers en matière de politique étrangère que le sont les partisans des autres formations politiques, a observé Recherche Mainstreet, alors que plus de 50 % des répondants d'allégeance libérale ont cité six des huit énoncés énumérés dans le sondage comme étant prioritaires.

Le sondage a une marge d'erreur de plus/moins 1,1 %, 19 fois sur 20.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Des maires qui font fausse route

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Mais quelle mouche a donc piqué les élus de ces municipalités qui demandent au gouvernement du Québec de faire marche arrière ou de décréter un moratoire concernant le registre des armes à feu? D'où vient donc ce soudain élan de mécontentement qui les pousse à vouloir, au fond, faire plaisir à quelques chasseurs de leur coin? Une telle position, de la part de gouvernements municipaux, est à la fois préoccupante et déplacée.

Après Hérouxville et Trois-Rives, qui ont adopté une résolution pour demander un moratoire au gouvernement à propos du registre, voilà que d'autres municipalités comme Saint-Alexis-des-Monts s'apprêtent à emboîter le pas. Et le maire d'Hérouxville entend profiter de son statut de préfet de la MRC de Mékinac pour encourager ses collègues maires à faire de même. Ça, c'est pitoyable.

D'abord, on se demande bien dans quel intérêt les municipalités décident d'intervenir sur une question aussi sensible. Une question qui, de surcroît, ne les regarde pas. Il est normal de voir des conseils municipaux ou des maires interpeller, à l'occasion, les gouvernements supérieurs sur certaines questions. Mais habituellement, ils le font lorsque leur propre palier de gouvernement est aussi concerné, directement ou indirectement.

Ce n'est certainement pas le cas pour le registre des armes à feu. On peut alors difficilement voir cette intervention spontanée comme étant idéologique ou politique. Histoire, sans doute, de se faire apprécier par une certaine clientèle électorale.

Ensuite, on peut se demander où étaient donc ces municipalités au milieu des années 90, quand le gouvernement de Jean Chrétien a maladroitement mis en place le registre fédéral des armes à feu, devenu gouffre financier et aboli en 2012. Où étaient-elles en 2015, quand Québec a décidé d'aller de l'avant avec son propre registre? Où étaient-elles au printemps 2016, alors que se tenaient les commissions parlementaires sur le projet de loi 64 sur l'immatriculation des armes à feu?

Doit-on, ici, rappeler aux élus municipaux en question que la loi est adoptée depuis le 9 juin 2016? Et elle l'a été par une vaste majorité de députés à l'Assemblée nationale: 99 pour et 8 contre. Elle est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 et la date limite pour l'enregistrement était, en principe, le 29 janvier dernier.

Soudainement, on voudrait revenir en arrière? Ça ne fait pas très sérieux. Oui, il fallait des ajustements à la procédure d'enregistrement et certains ont déjà été annoncés par la ministre Geneviève Guilbault la semaine dernière. L'abolition de quelques irritants a été bien accueillie, même par les chasseurs.

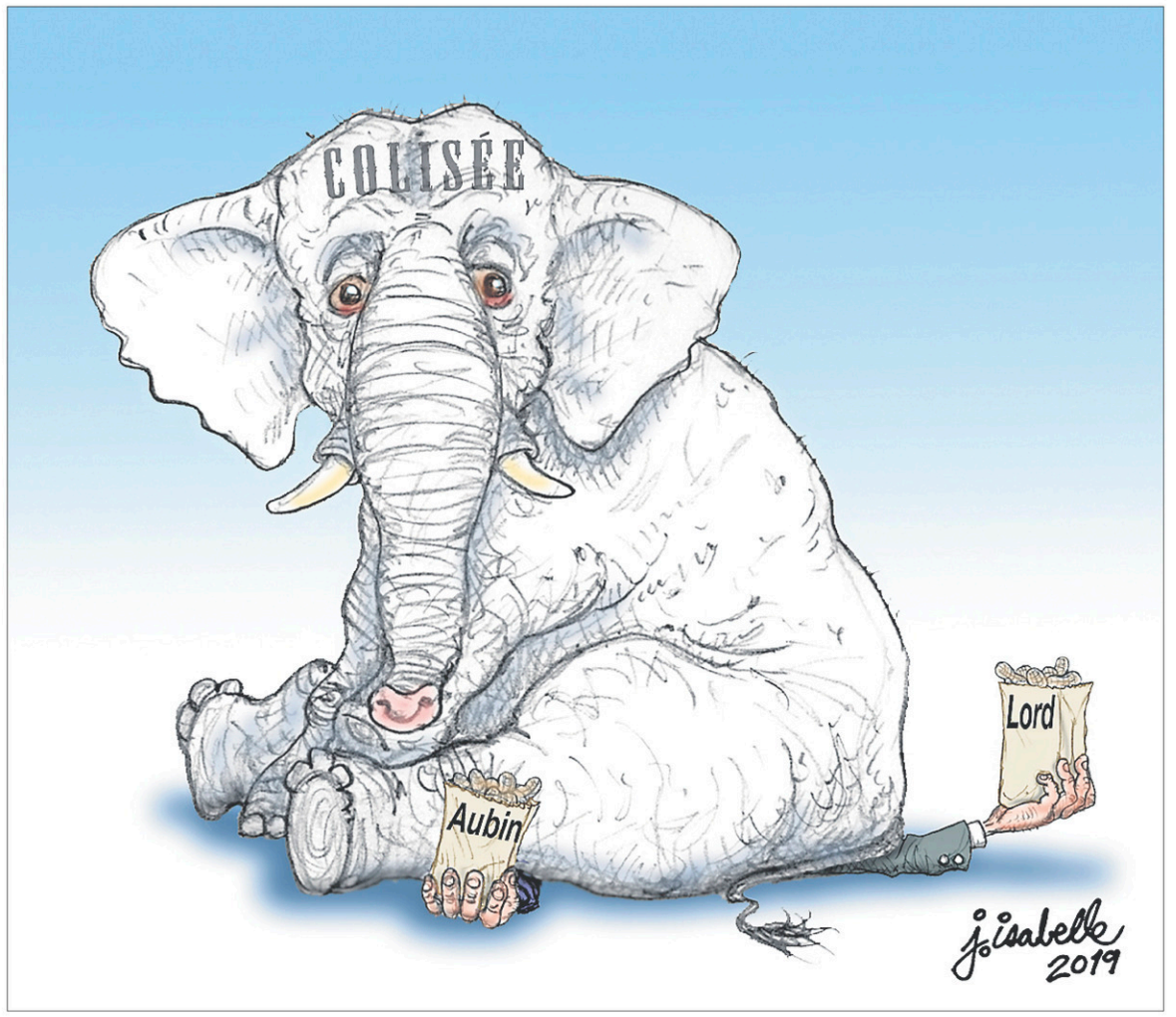
Il y a encore du travail pour convaincre les propriétaires d'enregistrer leurs armes, conformément à la loi, mais c'est normal.

Un choix de société a été fait. Ceux qui y étaient opposés ont eu l'occasion de faire valoir leur point de vue. Mais étirer ainsi le débat est inutile. Les municipalités ont certainement d'autres dossiers à gérer ou d'autres causes dans lesquelles elles peuvent encore se faire entendre.

Le registre des armes à feu sert à réduire les risques de tragédies comme celle de la mosquée de Québec, de Polytechnique, de Dawson. Ce n'est pas vrai qu'il faut réduire le débat à des phrases creuses comme celles qu'on entend chez nos voisins du sud: «le problème n'est pas l'arme à feu mais la personne qui la manipule». Ce n'est pas vrai qu'il s'agit d'un débat exclusivement émotif. Ce n'est pas vrai, non plus, que c'est un débat entre la métropole et les régions.

Il est établi que les procédures d'enregistrement et les systèmes de permis ont un impact direct sur la circulation des armes à feu. Il faut aussi rappeler aux élus qui viennent de se réveiller que le registre a reçu l'appui des instances policières, de l'Institut national de santé publique du Québec et d'une large proportion de la population québécoise, selon un sondage dévoilé par PolySeSouvient.

On pourrait leur rappeler, enfin, qu'ils ont été élus pour gérer une municipalité. Pas pour relancer des débats de société pour des considérations et des convictions personnelles.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Lanceur d'alerte et lanceur de boomerang, même combat. Ça te revient dans la face!

CARREFOUR DES LECTEURS

Lock-out à l'ABI: une lumière au bout du tunnel?

Bonne nouvelle: il semble que la négociation reprenne à l'Aluminerie de Bécancour. À tout le moins peut-on voir une reprise de contact entre les parties.

Lockoutés de l'ABI, il est temps que vous fassiez de grands gains, depuis le temps que vous faites du piquetage et que cela vous apporte d'énormes pertes, vous devez maintenant penser à vous et faire en sorte que le futur soit prospère et bon pour chacun des employés de l'usine.

Premièrement, assurez-vous que chacun d'entre vous puisse partir à la retraite et qu'un minimum de gens perdent leur travail à la suite de la nouvelle organisation proposée par votre employeur.

Je suis certain qu'il y a suffisamment de gens en âge de prendre leur retraite et que très peu de gens devront être remerciés après la réorganisation demandée par l'entreprise.

Le seul perdant sera votre centrale syndicale avec moins des cotisants; mais même là encore, à long terme ils gagneront en protégeant la filière aluminium au Québec.

En second lieu, êtes-vous vraiment perdants en prenant en main vous-mêmes votre future retraite?

L'entreprise veut éliminer le risque du temps et du nombre, elle est obligée d'investir de façon sécuritaire les sommes d'argent afin de ne pas être prise au dépourvu en période déficitaire, faisant face en tout temps à une obligation de promesse.

Vous avez la chance de prendre en main votre futur, vous et l'entreprise allez semaine après semaine mettre une certaine somme que vous allez vous-même administrer en fonction de votre âge et de votre condition personnelle et de vos plans futurs.

Lorsque vous prendrez votre retraite, vous pourrez acheter une rente qui sera exactement la même chose que ce que votre employeur fait pour vous.

Si jamais la conjoncture est mauvaise, vous pourrez décider de retarder votre retraite et l'inverse dans une bonne conjoncture.

Négociez:

> réduction du personnel par attrition;

> prenez part à la réorganisation en terme d'efficience et de qualité de la tâche;

> contribution permanente de l'employeur et l'employé au fond d'épargne individuel;

> soutien au travailleur d'un planificateur financier pour bien gérer l'épargne;

> formation économique des différents véhicules de placements et concepts de planification aux employés.

Michel Guimond
Trois-Rivières

CARREFOUR DES LECTEURS

À propos de la dignité

Le terme souffrance, ou douleur au sens large du mot, est, chez l'être humain, une sensation désagréable parfois même terrifiante. Qui d'entre nous n'a pas vécu de souffrance physiologique ou psychologique, une seule fois dans sa vie? La douleur fait partie intégrante de la vie.

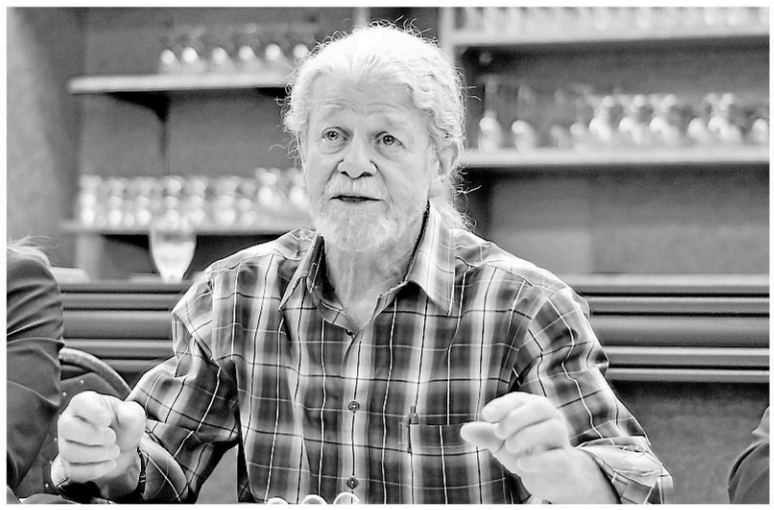
L'intensité de la souffrance physique ou psychologique peut se présenter dans toutes les spirales, passant de la douleur isolée ou passagère jusqu'à l'atroce douleur insupportable, De l'apothicaire au pharmacien des temps modernes, nous désirons tous que les découvertes soient toujours empreintes d'efficience et nous sommes tous favorables à une technologie médicale évolutive et performante. L'attitude des individus envers la souffrance peut varier énormément, selon la mesure où, estiment-ils, elle est légère ou banale, sévère, évitable ou inévitable, utile ou inutile, méritée et issue d'une éducation judéo-chrétienne ou imméritée, choisie ou non voulue, acceptable ou inacceptable.

On parle abondamment de la notion de dignité humaine, particulièrement celle de mourir dans la dignité. Cette notion peut contenir des dimensions multiples, philosophiques, religieuses, et juridiques. En bioéthique, elle fait référence à une qualité qui serait liée à l'essence même de chaque homme, ce qui expliquerait qu'elle soit la même pour tous et qu'elle n'admette pas de degré (Paul Ricoeur, philosophe). Considérée en ce sens, je crois profondément que tout être humain mérite un respect inconditionnel, quels que soient l'âge, le sexe, la santé physique ou mentale, la religion, la condition sociale ou l'origine ethnique de l'individu.

La notion de mourir dans la dignité invoquée conduit cependant à d'importants débats philosophiques. Deux valeurs essentielles que sont la compassion et l'amour doivent être omniprésentes dans nos vies et malheureusement, notre société actuelle est trop souvent en carence de ces deux valeurs.

On me soulignait récemment que le manque de compassion dans notre société faisait réagir. Cette valeur devrait être un élément intrinsèque dans nos comportements envers autrui. Je ne peux qu'applaudir aux résultats de l'introspection. Malheureusement, la méchanceté, les guerres de pouvoir et les ignorances multiples ont trop souvent préséance à la loyauté et à la justice.

Les idéologies s'affrontent lorsqu'il est question d'euthanasie ou d'acharnement thérapeutique mais plus encore sur l'aide



L'opinion exprimée récemment par Henri Provencher concernant l'aide médicale à mourir a suscité de vives réactions. L'auteure de cette lettre estime qu'on peut être en désaccord avec le propos de celui-ci, cela ne justifie pas des attaques aussi dures comme celle par laquelle on l'accuse de ne pas avoir de compassion. — PHOTO: LE NOUVELLISTE

médicale à mourir. M. Henri Provencher nous faisait part de son opinion dans votre édition du 14 janvier dernier au regard du cheminement des valeurs qui lui ont été inculquées et je le cite:

«Je m'interroge simplement en me demandant où sont rendues les valeurs qu'on nous a enseignées. J'ose dire tout haut ce que je pense tout bas. Suis-je le seul à penser ainsi et à m'interroger. D'un côté, on dépense des sommes faramineuses pour sauver la vie d'un humain et même d'un animal et de l'autre on cherche le moyen de précipiter une fin de vie. Notre monde est supposé être en pleine évolution et sur le point de donner tout son sens à la vie?»

Les répliques de lecteurs faisant suite au texte de M. Provencher ne se sont pas fait attendre. Le traitant de non-compatissant et d'éligible à se faire greffer un cœur, les mots peuvent dépasser la pensée mais ils sont cruels et injustes pour cet homme. M. Provencher exprimait son opinion tout simplement et sa crainte de voir dériver la loi en devenant de plus en plus permissive. La description que vous faites de M. Provencher n'est pas la mienne. C'est un homme bon, sage, réfléchi, croyant et qui a énormément souffert contrairement à une lectrice qui le soupçonnait de n'avoir jamais connu ce qu'est la douleur. Pour avoir avec courage et détermination mis sur pied la fondation qui porte le nom de sa petite-fille (fondation Cédrika-Provencher), il ne mérite aucunement ces propos.

Chacun et chacune de nous a le libre choix de ses convictions. En ce qui me concerne, mon expérience me permet de voir et de vivre une tout autre dimension de la dignité. Elle ne s'invente pas, ne s'apprend pas, elle se vit et elle se termine en son temps. Tout comme la vie a un début, elle a aussi un terme puisque nous avons tous une finitude et telle cette grande sagesse dont l'écrivain Jean D'Ormesson nous le décrivait si bien dans son œuvre: *C'est une chose étrange à la fin que le monde*: «la mort ne cesse jamais de nous accompagner… à chaque instant de notre vie, nous sommes en train de mourir». Et, j'ajouterais, de vivre.

Céline Tessier
Trois-Rivières

Que c'est beau, l'amour…

Oui c'est beau l'amour, comme le dit si bien la chanson. Hélas ce n'est pas un sentiment qui est partagé par tous.

Un sondage est paru la semaine dernière, mais malheureusement il ne fut pas beaucoup commenté par nos médias et surtout nos politiciens frileux. C'est bien normal, ça touchait le Québec, la province la moins aimée du Canada.

Ce sondage mené auprès de 4000 répondants indique qu'une majorité de Canadiens du reste du Canada ne portent pas le Québec très haut dans leur estime. Nous sommes la province la moins aimée de la fédération. On démontre même une hostilité à notre égard. L'Ontario a un sentiment d'amitié de 12 % et le Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue au Canada, 13 %. «Cocus contents», comme le dit Claude Villeneuve, les Québécois leur accordent pourtant leur amitié à une hauteur de 42 % et 44 % respectivement.

Cinquante-trois pour cent des Canadiens considèrent que le Québec profite du Canada. Comme nous sommes les champions de «l'autodénigrement», 21 % des sondés québécois sont aussi d'accord. Tout cela à cause de la maudite péréquation dont la majorité n'y comprend rien. Sachez que la péréquation est une formule de redistribution de la richesse du Canada ayant pour but de diminuer le plus possible les disparités économiques entre les provinces ou, plus concrètement, de réduire les écarts du niveau de vie entre les Canadiens. Le Québec contribue à ce «pot» au niveau de 5 milliards $ annuellement. Comme l'argent est redistribué selon le prorata de la population, nous recevons 11 milliards de dollars, un montant duquel nous devrions soustraire les 5 milliards $ que nous y avons déjà investis.

Il ne faut pas perdre de vue également que nous payons 50 milliards $ par année pour garnir les coffres d'Ottawa et que nous payons de 20 à 25 % de tous les investissements ou dons qu'Ottawa verse aux autres provinces. Sachez, chers amis, qu'entre 2009 et 2011, Ottawa a subventionné l'industrie automobile de l'Ontario pour 9,7 milliards $, l'industrie pétrolière de l'Ouest pour 70 milliards $ depuis 1970 et, plus récemment, 1,6 milliard $US par année. L'hydroélectricité de Terre-Neuve a reçu une garantie de prêt de 2,9 milliards $ pour concurrencer directement le marché d'Hydro-Québec aux États-Unis et l'industrie navale de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique reçoivent 35 milliards $ de contrats étalés sur 25 ans pour créer 15 000 emplois. Sur ces 118 milliards $ consacrés à ces seuls quatre secteurs, au moins 25 milliards $ proviennent directement de la poche des Québécois.

Quand est venu le temps en 2015, d'aider Bombardier, avec la CSeries, c'est le Québec qui a investi 1,3 milliard $ pour sauver l'industrie. On connait la suite.

Croyez-vous toujours qu'Ottawa est généreux envers nous et que nous recevons plus que notre juste part? De toutes les provinces (5) et les territoires (3) qui reçoivent la péréquation, seule l'Ontario reçoit moins d'argent par personne que le Québec. Interrogé sur ce sondage, le premier ministre Justin Trudeau a laconiquement répondu: «Indéniablement, on voit une petite montée d'intolérance et de voix qui cherchent à semer cette discorde ou cette division.» Ne soyons pas naïfs: on ne parle pas ici d'intolérance mais tout simplement de mépris.

Nous avons été conquis, mais sommes restés de dignes Québécois. Nous continuons toujours de lutter pour la survivance de notre langue et refusons de renier nos racines. Est-ce un si gros péché? On nous a fait croire quelques heures en 1995 qu'on nous aimait mais depuis, le naturel est revenu. Au nom du multiculturalisme on nous demande d'être inclusifs envers les étrangers qui se pointent ici. Pourrions-nous tout au moins recevoir la même considération?

Gaston Bouffard
Shawinigan

Événement couru

Les chercheurs d'emplois étaient très nombreux à prendre part à cet événement de recrutement du Québec qui s'est tenu les 1er et 2 décembre dernier à Paris.

Une centaine d'entreprises et d'organisations québécoises, dont Promotion Saguenay et le Groupe Alfred Boivin de Chicoutimi, s'y trouvaient afin de rencontrer des travailleurs français.

Au total, près de 24 000 curriculum vitae ont été reçus et environ 4000 entrevues ont été réalisées lors de la fin de semaine.

Dans les journaux locaux, ceci est passé inaperçu. Les employeurs des industries locales et des services hospitaliers et des CHSLD étaient eux aussi présents. Dans les journaux, on parle souvent du manque de main-d'œuvre pour le bon fonctionnement des industries et de nos soins de santé.

Une telle initiative aurait dû être davantage soulignée.

Guy St-Pierre
Louiseville

DÉFI 28 JOURS SANS ALCOOL

Agir pour sensibiliser

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca



Jean-Philippe Wauthier est l'un des ambassadeurs du Défi 28 jours sans alcool. — PHOTO: FOURNIE PAR RADIO-CANADA

TROIS-RIVIÈRES — Comme un peu partout au Québec, plusieurs personnes dans la région relèveront au cours du mois de février le Défi 28 jours sans alcool, une initiative mise sur pied par la Fondation Jean Lapointe.

En plus de permettre de parler davantage des conséquences dévastatrices que peut avoir la consommation excessive d'alcool pour plusieurs personnes et leur entourage, ce défi permet d'amasser des fonds servant à financer des activités de sensibilisation auprès des jeunes afin qu'ils prennent conscience des impacts que peut avoir cette problématique. Dans la région, la tâche d'animer ces ateliers, qui se tiennent généralement dans les écoles, revient à Mathieu Lafontaine, et ce, depuis maintenant huit ans. L'éducateur spécialisé en a d'ailleurs tenu un en début de semaine au Séminaire Saint-Joseph à Trois-Rivières.

Ce dernier explique que l'approche qui est préconisée dans ces ateliers de sensibilisation, qui sont offerts gratuitement aux écoles, est très imagée.

«On ne parle pas des substances, car on ne veut pas piquer leur curiosité. J'utilise plutôt des exemples pour expliquer les types de consommation soit l'usage, l'abus et la dépendance. Plusieurs croient que l'usage, ce n'est pas dangereux. Je leur raconte donc que si je vais dans une fête et que je mange du gâteau et que je n'en ai jamais mangé, ça peut avoir des effets. Je peux aimer ça, ça peut me donner mal au ventre ou je suis peut-être allergique à un ingrédient. Même si c'est un petit morceau, il y a des risques. On les fait également participer beaucoup. On essaie de les faire discuter entre eux», explique l'éducateur spécialisé. Par ailleurs, il précise qu'il doit suivre des formations de mise à niveau sur une base annuelle.

Ces ateliers sont destinés spécifiquement aux élèves de première secondaire. Selon les statistiques, les jeunes font leur première expérience de consommation pendant l'été entre la première et la deuxième année du secondaire, d'où la volonté de cibler cette tranche d'âge.

«Ce que l'on veut, c'est retarder le plus tard possible la consommation ou l'empêcher», poursuit M. Lafontaine.

DES PORTE-PAROLE DE MARQUE

En plus des nombreux participants, la Fondation Jean Lapointe peut compter sur plusieurs personnalités bien connues au Québec qui ont accepté d'agir à titre de porte-parole. Pour une deuxième année, le populaire animateur Jean-Philippe Wauthier fait partie des ambassadeurs du défi et a accepté de le relever à nouveau.

«Je côtoie des itinérants régulièrement dans mon quartier à Montréal et c'est fou de voir les ravages que l'alcool et la drogue peuvent faire. Je suis chanceux de ne pas être une personne qui développe des dépendances mais ce n'est pas tout le monde qui est comme ça. Je trouve donc important de poser un geste qui permet de mettre cette problématique à l'avant-plan», mentionne l'animateur.

Par ailleurs, celui qui est à la barre de *La soirée est (encore) jeune* à la première chaîne de Radio-Canada et qui pilotera une quotidienne à la télévision à compter du 1er avril sur les ondes d'ICI Radio-Canada télé estime que les activités de sensibilisation qui se tiennent grâce à l'argent amassé dans le cadre du défi constituent une très belle initiative, car elles permettent d'attaquer le problème à la source.

TRAVAUX DE DRAGAGE AU PARC DE LA RIVIÈRE-GRAND-MÈRE

Nouvelle tentative lundi

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



Les manœuvres reprendront sur ce chantier abandonné depuis le début décembre. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — Le prochain chapitre des travaux de dragage au parc de la Rivière-Grand-Mère s'écrira à compter du 4 février, alors que les manœuvres reprendront sur ce chantier abandonné depuis le début décembre.

Rappelons que les conditions hivernales avaient déjoué l'entrepreneur responsable, Excent Environnement de Saint-Maurice. Le chantier a été suspendu, le temps de revoir sa méthode de travail. Le parc est toutefois demeuré clôturé et son accès sera interdit aux usagers pour les six prochaines semaines.

La Corporation du parc de la Rivière-Grand-Mère réclame depuis quelques années que les sédiments soient retirés afin de réhabiliter le bassin et les habitats fauniques. Ces travaux toucheront un milieu hydrique de 4500 mètres carrés. Par la suite, un plan d'action sera élaboré par le Service d'aménagement du territoire de la Ville de Shawinigan pour limiter l'accumulation de sédiments dans ce bassin et ainsi permettre à la population de jouir des lieux.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avait donné l'autorisation pour procéder à ces travaux en septembre. Ils devront être complétés le 31 mars au plus tard.



La voie navigable du Saint-Laurent est à nouveau ouverte à la circulation maritime. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

La circulation a pu reprendre sur le lac Saint-Pierre

LA PRESSE CANADIENNE ET GABRIEL DELISLE

MONTRÉAL — Le travail effectué par les brise-glaces de la Garde côtière canadienne a permis une reprise de la navigation, jeudi, sur le lac Saint-Pierre.

Treize navires attendaient de passer dans ce secteur névralgique du fleuve Saint-Laurent, qui est situé entre Sorel-Tracy et Trois-Rivières.

Les brise-glaces y ont œuvré durant la nuit de mercredi à jeudi, permettant à la glace de commencer à circuler un peu plus librement, à une vitesse d'environ deux nœuds. La circulation a donc pu reprendre pour tout navire sans restriction, mais avec précaution, les autorités préférant que les navires ne se rencontrent pas encore sur le lac. Le navire Algoma Mariner a notamment pu poursuivre sa route vers Contrecoeur.

L'endroit demeure toutefois sous haute surveillance, comme l'a mentionné Isabelle Pelchat, gestionnaire nationale par intérim du programme de déglaçage de la Garde côtière canadienne. Elle a précisé que les brise-glaces NGCC Pierre Radisson, NGCC Des Groseilliers et NGCC Martha L. Black allaient rester sur le lac dans des positions stratégiques. Une surveillance des conditions sera effectuée avec l'aide d'hélicoptères et de spécialistes des glaces à bord des navires.

La navigation avait été interrompue mercredi dans ce secteur. À cause de la tempête qui a déferlé dans la région mardi, une grande quantité de glace s'était formée rapidement et de nombreux blocages sont survenus. Plusieurs navires marchands ont donc été immobilisés par les blocages de glace.

Du côté du Port de Trois-Rivières, la directrice aux affaires publiques, Sara Dubé, indique que les opérations portuaires n'ont pas été chamboulées par le plus récent arrêt de la navigation.

Nouvelle accréditation syndicale à la RGMRM

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) a de nouveaux membres. Ceux-ci travaillent dans six écocentres de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). Le 5 novembre dernier, le Tribunal administratif du travail a approuvé l'accréditation de la vingtaine de travailleurs. Ceux-ci ont d'ailleurs été rencontrés plus tôt cette semaine par le comité exécutif du syndicat pour élaborer et voter sur l'adoption du cahier de demandes syndicales en vue de la première convention collective. Les écocentres concernés sont ceux de Trois-Rivières, secteur Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine, de Shawinigan, de Saint-Étienne-des-Grès, de Champlain et de Louiseville.

LES PARTIES VONT SE REPARLER DANS LE DOSSIER D'ABI

«Un signe plutôt positif»

Donald Martel parle d'une bonne attitude



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



Une lueur d'espoir pointe à l'horizon pour les lockoutés de l'ABI avec la poursuite des discussions entre les parties.
— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

BÉCANCOUR — Au terme de la rencontre exploratoire restreinte tenue mercredi entre les parties, le Syndicat des Métallos a confirmé que des discussions allaient se poursuivre au cours des prochains jours entre des représentants de la direction de l'ABI et du Syndicat.

Dans un bref communiqué, le Syndicat des Métallos a fait savoir qu'il n'entend pas commenter sur la place publique, tant en ce qui a trait au contenu des discussions qu'au processus en cours, «afin de préserver un contexte favorable aux pourparlers».

Du côté de l'employeur, on a aussi rapporté que la rencontre entre la partie syndicale et la direction d'ABI s'était tenue tel que prévu mercredi. «Les discussions se poursuivront dans les prochains jours et celles-ci demeureront confidentielles par respect pour le processus», a indiqué Anne-Catherine Couture, gestionnaire des communications et affaires gouvernementales pour Alcoa Canada.

Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, a bien accueilli la nouvelle. «Tant mieux. Je pense que c'est la bonne attitude. S'ils se revoient suite à la rencontre, j'interprète ça comme positif comme cheminement. Je n'ai pas connaissance des sujets et de l'ambiance, je n'ai aucune information sur la façon que ça s'est passé, mais mon interprétation, c'est que s'ils acceptent de se revoir, c'est un signe plutôt positif. Je pense que des gens de bonne volonté, compréhensifs de part et d'autre, ils peuvent y arriver, et il faut qu'ils y arrivent», a-t-il fait savoir.

Pour le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, «tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir». «Pour faire image, je n'ai jamais aimé les eaux dormantes, les marécages, mais j'aime l'eau qui bouge, qui donne des piscines et qui sont tellement agréables de se baigner dedans. Tant que ça bouge, il y a de l'espoir. C'est simplement à ça que je veux m'accrocher. L'usine a ce qu'il faut pour continuer encore longtemps. On a tout ce qu'il faut pour continuer. Tout ce qui manque, c'est un accord, c'est une capacité, de part et d'autre, de mettre un peu d'eau dans le vin», a confié le premier magistrat.

En lock-out depuis plus d'un an, les 1030 syndiqués auront l'occasion d'en apprendre davantage lors de l'assemblée générale d'information prévue le 12 février prochain. Malgré la reprise des échanges, rien n'indique toutefois une reprise formelle des négociations à ce stade-ci, avec les équipes complètes.

Les ministres du Travail, tant dans le précédent gouvernement libéral que dans l'actuel gouvernement caquiste, se sont intéressés au dossier, un médiateur a été nommé, puis un médiateur spécial en la personne de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard. Puis un groupe de travail a été mis à la disposition des parties par le ministre Jean Boulet, au début de janvier.

L'Aluminerie de Bécancour est propriété à 75 pour cent d'Alcoa et à 25 pour cent de Rio Tinto. Elle continue d'être exploitée, avec une production bien moindre, par des cadres de l'entreprise.

Initialement, les négociations achoppaient sur le financement du régime de retraite et le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre. Encore tout récemment, les lockoutés ont vu des sections locales bonifier leur soutien financier.

La fluctuation des prix du bois d'œuvre affecte Résolu

MONTRÉAL — Produits forestiers Résolu n'a pas échappé aux effets de la fluctuation des prix du bois d'œuvre l'an dernier et a vu son action dégringoler en Bourse, jeudi, après avoir dévoilé des résultats inférieurs aux attentes des analystes.

À la Bourse de Toronto, le titre de la compagnie forestière a abandonné 12,37 pour cent, ou 1,47 $, au cours de la séance, terminant à 10,41 $.

Pendant le quatrième trimestre qui s'est terminé le 31 décembre, Résolu a engrangé des profits de 36 millions $US, ou 38 cents US par action, en hausse considérable par rapport à 13 millions $US, ou 14 cents US, il y a un an.

Toutefois, en excluant les éléments non récurrents, dont un gain de 141 millions $US découlant de la vente de deux usines américaines, le bénéfice ajusté s'est contracté à 4 millions $US, ou 4 cents US par action. Au quatrième trimestre de l'an dernier, le profit ajusté avait été de 13 millions $US, ou 15 cents US par action.

L'entreprise québécoise a affirmé que les prix du bois d'œuvre avaient été considérablement plus bas lors du dernier trimestre, ce qui l'a incitée à réduire sa production d'environ 10 pour cent, sans pour autant procéder à des mises à pied massives.

«Parallèlement, les droits de coupe demeurent élevés parce que l'ajustement tarde à suivre les tendances du marché», a expliqué le président et chef de la direction de Résolu, Yves Laflamme, au cours d'un entretien téléphonique.

Au quatrième trimestre, le prix de vente moyen obtenu par Résolu a été de 347 $US par mille pieds-planche, en baisse de 24 pour cent par rapport au troisième trimestre, alors que les coûts de livraison ont bondi de 11 pour cent.

Son secteur des produits du bois a ainsi enregistré une perte d'exploitation de 8 millions $US, alors qu'à la même période l'an dernier, le bénéfice avait été de 57 millions $US.

«Canfor vient d'annoncer une baisse de production importante et d'autres producteurs dans l'Ouest canadien ont fait de même, a dit M. Laflamme. Les producteurs canadiens sont les premiers à diminuer leur production.»

LA PRESSE CANADIENNE

affaires

TORONTO	15 540,60 **+ 56,05**
NEW YORK	24 999,67 **- 15,19**
S&P 500	2704,10 **+ 23,05**
PÉTROLE	$US 53,79 $US **- 0,44**
DOLLAR	¢US 76,08 ¢US **+ 0,28**
EURO	$CAN 1,5066 ¢CAN **- 0,18**

facebook.com/lenouvelliste

EMPLOI: CLIVAGE ENTRE MONTRÉAL ET LE RESTE DE LA PROVINCE

Recul à Trois-Rivières en 2018

Une étude invite Québec à revoir ses politiques

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le gouvernement du Québec doit effectuer un virage radical dans ses politiques d'emploi s'il ne veut pas frapper un mur en matière de croissance économique et se retrouver devant une perte de revenus fiscaux et une pénurie de services publics dans les régions.

Ce cri d'alarme est lancé par l'Institut du Québec (IDQ), dont le Bilan 2018 de l'emploi publié jeudi constate un clivage énorme entre Montréal et le reste de la province en matière de création d'emploi qui, à long terme, pointe vers une situation pénible dans l'ensemble de la province si rien n'est fait pour corriger le tir rapidement.

S'il s'est créé 30 200 emplois à Montréal l'an dernier, 30 500 emplois ont été perdus ailleurs dans la province pour un bilan pratiquement nul et même légèrement négatif pour la première fois après trois années consécutives de croissance tant à Montréal qu'en région. Sur trois ans, c'est plus de 85 % de la création d'emploi qui est survenue dans la métropole. Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Trois-Rivières, on dénombre la perte de 1300 emplois de la fin 2017 à la fin 2018, pour un recul de 1,7 %.

«C'est assez stable. La population active est au neutre, le taux d'activité demeure autour de 60 %. Il n'y a pas eu de gains du côté de la population de 15 à 64 ans», a commenté le coauteur de l'étude, Sonny Scarfone.

Par ailleurs, la Mauricie affiche l'un des taux de postes vacants les plus faibles, à 2,4 %. «C'est le deuxième plus bas au Québec, après la Gaspésie à 2 %. Le taux de chômage est très bas, à 5 %. C'est à peu près le plein emploi», a précisé l'économiste de l'Institut du Québec.

Au cours des dix dernières années, la création d'emploi a été positive dans presque toutes les RMR québécoises, mais c'est à Montréal qu'elle a été la plus élevée. Dans le cas de l'agglomération trifluvienne, la hausse a été de 5,2 % pendant la dernière décennie, pour un gain de 3700 emplois.

Autant de données rendues publiques alors que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, va commencer sa grande corvée à Trois-Rivières lundi prochain, pour s'attaquer à la rareté de la main-d'œuvre.

La directrice de l'Institut, Mia Homsy, qui est également l'une des auteures du rapport, note que ce clivage est la raison pour laquelle le rapport 2018 est plus étoffé qu'à l'habitude. «Il y a vraiment une dichotomie, une polarisation entre les réalités du marché du travail de la métropole et le reste du Québec. Cet écart était tellement gros qu'il fallait qu'on en profite pour lancer un message aux élus, aux politiciens et aux instances gouvernementales, soit que l'impact de ce clivage va être majeur parce qu'il peut être économique, mais il peut aussi être social», fait-elle valoir.

> La Mauricie affiche l'un des taux de postes vacants les plus faibles, à 2,4 %. «C'est le deuxième plus bas au Québec, après la Gaspésie à 2 %. Le taux de chômage est très bas, à 5 %. C'est à peu près le plein emploi.»

Selon l'Institut, le premier geste à poser est «d'abord admettre que l'obsession de la création d'emploi n'est plus compatible avec la réalité actuelle du marché du travail», et ce, en raison d'un phénomène qui ne peut être contré, soit le vieillissement de la population.

Mia Homsy fait valoir qu'historiquement, l'approche gouvernementale a toujours consisté à ajuster les politiques publiques au taux de chômage afin de faire baisser celui-ci, sauf que, «en ce moment, c'est totalement inefficace d'agir comme ça; les entreprises cherchent déjà des travailleurs pour remplacer ceux qui partent à la retraite».

«Pourquoi créer artificiellement des emplois alors qu'il y en a déjà et qu'il y a des besoins de main-d'œuvre à combler?», s'interroge-t-elle.

«Les besoins de remplacement de la main-d'œuvre actuelle sont beaucoup plus marqués en région et ça limite leur potentiel de croissance et de création d'emploi», explique Mme Homsy.

Or, ce que vivent les régions hors Montréal touchera éventuellement aussi la métropole, c'est-à-dire des pénuries de main-d'œuvre associées au départ massif des baby-boomers vers la retraite alors qu'il n'y a pas de relève pour les remplacer.

À court terme, Montréal bénéficie de l'afflux d'immigrants - qui hésitent à se déplacer en région - et de l'exode des jeunes des régions vers la métropole, mais le vieillissement de la population n'épargnera pas la région métropolitaine pour autant. L'immigration aura toutefois ses limites; déjà, l'Institut note que le taux de chômage chez les immigrants arrivés au pays depuis cinq ans et plus s'est finalement rapproché du taux de chômage des Québécois nés ici.

«Montréal va être affecté dans une moindre mesure, mais les régions vont en souffrir beaucoup plus et c'est pour ça qu'il ne faut pas attendre trop avant d'agir de façon plus forte, avec plus de leadership, avec vraiment une conviction que ça prend ce changement dans l'approche des politiques publiques de développement économique et de main-d'œuvre», affirme Mme Homsy.

L'ISQ invite donc le gouvernement à prendre acte de la situation et à documenter de façon urgente et fine la situation de l'emploi et à faire les projections nécessaires selon les régions, les professions et les secteurs d'activité.

Avec la collaboration de la Presse canadienne

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Québec à l'assaut des travailleurs étrangers

Le Soleil

Devant la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Québec, les travailleurs étrangers sont pour plusieurs le remède. Le hic, du côté d'Ottawa, les demandes explosent depuis des mois et les délais de traitement de certains dossiers ont doublé.

Parmi les secteurs dont les travailleurs étrangers sont essentiels, on retrouve en première ligne depuis des années l'industrie de l'agriculture.

Pour illustrer la forte demande, l'an dernier, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada comptait dans le cadre de son Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) plus de 22 700 permis de travail de type «agriculteurs» à travers la province. Il s'agit d'une progression de 81 % par rapport à la cuvée 2017.

Cette année, à moins d'un revirement de situation, cette hausse devrait se poursuivre, selon des données de Service Canada.

En début de semaine, *La Terre de chez nous* avançait que le nombre de demandes d'études d'impact sur le marché du travail déposé par des entreprises de la province avait bondi de 33 %, passant de 5209 en 2017-2018 à 6925 en 2018-2019. Précisons que chaque demande effectuée peut être pour plusieurs travailleurs.

Cette étape qui s'inscrit dans le cadre du processus de recrutement à l'étranger est obligatoire pour les entreprises afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Elle consiste, entre autres, à prouver au gouvernement que l'employeur a bel et bien réalisé des démarches pour embaucher des talents locaux, mais en vain. La compagnie doit également prouver qu'elle peut assumer le salaire de son nouvel employé.

La moyenne du délai de traitement des demandes d'études d'impact dans le secteur de l'agriculture au Canada a grimpé en l'espace d'un an de 20,9 jours en 2017-2018 à 42,2 en 2018-2019, selon des données publiées par La Terre de chez nous.

Une situation qui préoccupe certains intervenants du milieu.

D'ailleurs, ils aimeraient bien qu'Ottawa allège le processus.

Justement, récemment, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 3,4 millions $ pour l'ensemble du Canada, dont 1,7 million $ au Québec, pour gérer l'accroissement des demandes et réduire les délais de traitement.

Actuellement, dans le domaine agricole, il faut prévoir entre six et sept mois entre le dépôt d'une demande et l'arrivée du travailleur, souligne Richard Brousseau, conseiller technique en main-d'oeuvre agricole à la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord. Pour les emplois non agricoles, comme pour le secteur de l'aménagement paysager, les délais grimpent à neuf mois.

14 000 OUVRIERS

Du côté de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), qui aide aussi les entrepreneurs à recruter à l'étranger, la direction affirme avoir attiré en 2018 au Québec 14 000 ouvriers, dont 10 800 pour le milieu agricole. Il s'agit d'une augmentation d'environ 20 % par rapport à l'année précédente.



La Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), qui aide aussi les entrepreneurs à recruter à l'étranger, affirme avoir attiré en 2018 au Québec 14 000 ouvriers, dont 10 800 pour le milieu agricole. Il s'agit d'une augmentation d'environ 20 % par rapport à l'année précédente. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Avec la pénurie de main-d'œuvre à travers la province, le nombre de demandes va continuer d'augmenter», prévient Chrystian Couture, coordonnateur et service à la clientèle, qui craint encore une augmentation des délais.

«Actuellement, une entreprise qui souhaite avoir des travailleurs pour le mois d'avril doit entreprendre les démarches au mois d'août. C'est parfois difficile, car elle prévoit sa production en fonction de ses contrats. Au mois d'août, ce n'est pas vrai que toutes les ententes sont signées», poursuit-il.

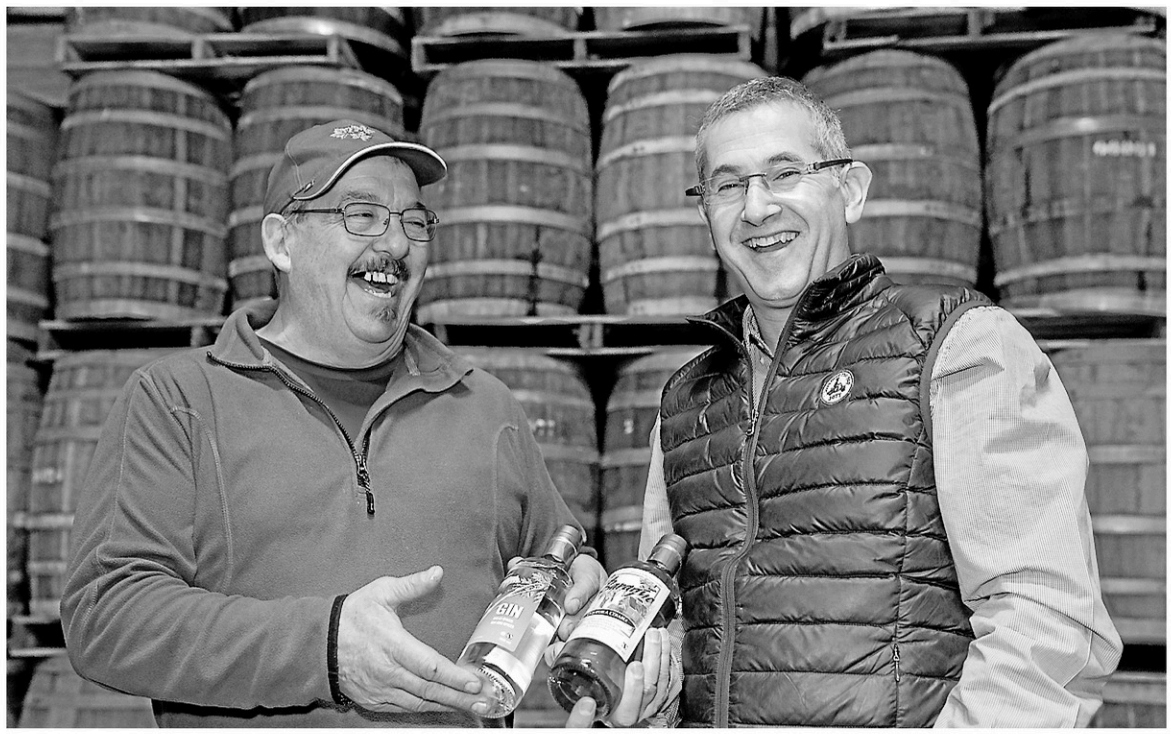
Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2019, les travailleurs étrangers doivent fournir leurs empreintes digitales ainsi qu'une photo pour venir travailler en sol canadien.

LA DISTILLERIE L&M OUVRE SES PORTES À TROIS-RIVIÈRES

Investissement de 500 000 $

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Fabriqués depuis une dizaine d'années à Amiens, en France, et particulièrement populaires auprès des Européens, les liqueurs à l'érable à base de brandy, whisky et rhum ainsi que le dry gin de la Distillerie L&M seront dorénavant produits à Trois-Rivières. Les copropriétaires de l'entreprise, Gaetan Lefebvre et Gaël Mordac, ont procédé jeudi à l'ouverture officielle des nouvelles installations de la rue Courteau.



Les deux associés de la Distillerie L&M, Gaetan Lefebvre et Gaël Mordac.—PHOTO STÉPHANE LESSARD

Le projet a nécessité des investissements de plus de 500 000 dollars, ce qui comprend une nouvelle bâtisse, l'aménagement, l'alambic, l'équipement de brassage et les barils. Deux emplois à temps plein seront consolidés.

Pour M. Lefebvre, il s'agit de la concrétisation d'un rêve qu'il chérissait depuis plusieurs années. «L'Érablière Lefebvre et Fils exporte des produits de l'érable en Europe depuis le milieu des années 90. Au fil du temps, et au fil de notre partenariat avec Gaël Mordac, nous avons entrepris le développement de liqueurs à base de sirop d'érable. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape en rapatriant la production au Québec», a-t-il expliqué.

Chaque année, M. Lefebvre et son équipe produisaient en France 12 000 bouteilles de spiritueux à base d'érable, toutes vendues lors de marchés de Noël et de salons gourmands sur le territoire européen. Avec l'augmentation de la demande, il devenait nécessaire d'agrandir les installations. Il a finalement été décidé de rapprocher la production de la matière première, le sirop d'érable, à Trois-Rivières.

Le bâtiment qui abrite la nouvelle production revêt un cachet particulier, puisqu'il a été construit en pièces sur pièces, taillées sur place. Il a été annexé à l'érablière. Pour ce qui est de l'alambic, il a été créé par la famille Stupfler, qui fabrique ces chefs-d'œuvre à la pièce. «Il a fallu attendre plus de deux années pour obtenir le nôtre», affirme M. Lefebvre.

Plus de 4000 litres peuvent être fabriquées à la fois dans la salle de brassage. «Nous remercions nos collègues des microbrasseries de la Nouvelle-France et Cassel Brewery, qui nous ont transmis leurs connaissances et nous ont permis d'améliorer nos compétences dans le domaine», ajoute M. Lefebvre. Quant aux barils utilisés, ils ont été sélectionnés méticuleusement par M. Mordac.

Trois produits de la Distillerie L&M sont disponibles depuis décembre dans les Sociétés des alcools du Québec. Déjà, 5000 bouteilles ont trouvé preneur. Un quatrième est actuellement dans le processus d'acceptation.

Outre la Baraque, qui se veut une liqueur de whisky canadien vieillie 5 ans et sirop d'érable, le Caribou des bois, une boisson à base de brandy et de sirop d'érable, et l'If, un Dry Gin, deux autres produits sont en développement, soit un whisky canadien pur malt/single malt et un rhum agricole.

INDICE ENTREPRENEURIAL DES CHENAUX

Les 35-44 plus intéressés par l'entrepreneuriat

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN — La Communauté entrepreneuriale des Chenaux a dévoilé, mercredi, l'indice entrepreneurial de la MRC des Chenaux 2014-2018.

Selon les données recueillies par Léger, en 2018, il appert que les intentions d'entreprendre, dans cette MRC, sont les plus élevées chez les 35-44 ans. L'entrepreneuriat est également perçu par 97 % de la population comme étant un moteur économique pour la MRC des Chenaux.

En moyenne, 81,8 % de la population des Chenaux se dit favorable à l'entrepreneuriat alors qu'elle l'est seulement à 68,2 % dans l'ensemble du Québec.

Près de la moitié de la population des Chenaux (48,9 %) croit avoir les compétences et les capacités pour se lancer en affaires. C'est un peu plus qu'en 2014 alors que ce pourcentage se situait à 46,1 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne québécoise de 27,4 %.

Pas moins de 60,6 % de la population des Chenaux croit également avoir les qualités personnelles nécessaires pour réussir en affaires. Il est à noter que les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à le penser, soit 59,7 % contre 37,5 %.

Les gens déjà en affaires représentent la principale source d'inspiration pour ceux et celles qui veulent se lancer en affaires.

Le manque d'épargnes ou de financement constitue toutefois le principal frein au démarrage d'une entreprise, indique l'analyse de Léger. Le manque d'intérêt se place non loin derrière, suivi par la santé, la peur du risque, l'insécurité, la rémunération et l'absence d'idée d'entreprise, des éléments qui exercent tous, à divers degrés, une influence sur le désir ou non d'entreprendre.

Les 35-44 ans sont les plus nombreux à avoir effectué des démarches de création d'entreprises au cours de la dernière année dans la MRC des Chenaux, soit 18,8 %. Il s'agit néanmoins d'une hausse importante puisqu'ils n'étaient que 3% en 2014.

En ce moment, 11,7 % de la population de la MRC des Chenaux est propriétaire d'une entreprise, soit nettement plus qu'au Québec où l'on en compte 6,9 %. Le pourcentage bondit à 20,2 %, pour la tranche d'âge des 35-44 ans.

Un point soulevé par l'étude commandée par la Communauté entrepreneuriale des Chenaux est le fait que 20 % de la population de la MRC des Chenaux a déjà fermé ou abandonné les activités d'une entreprise. L'écart par rapport au reste du Québec (11,3 %) à ce chapitre est assez important. Cette question sera d'ailleurs creusée et mieux documentée prochainement afin d'en comprendre la portée et la signification.



Une des belles entreprises de la MRC des Chenaux est le resto-brasserie Le Presbytère aménagé par Isabelle Dupuis et Francis Boisvert dans l'ancien presbytère de Saint-Stanislas. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Les résultats de l'ensemble de cette analyse nécessiteront différentes actions et feront notamment l'objet d'un plan d'action de la part de la Communauté entrepreneuriale et de ses partenaires qui sera déposé en mars.

Des projets seront aussi mis en œuvre afin de valoriser et de promouvoir la culture entrepreneuriale, d'augmenter le désir d'entreprendre et de soutenir les démarches de démarrage et de rachat d'entreprise tout en favorisant la continuité des entreprises déjà existantes.

SAINTE-URSULE ET CHARETTE

Deux projets artistiques rassembleurs

Roxane Campeau et Catherine Bard réalisent deux créations avec la participation d'élèves du primaire



KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca



Roxane Campeau réalise un projet de mosaïque avec des jeunes de l'école primaire de Sainte-Ursule.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Roxane Campeau et Catherine Bard ont une passion commune pour l'art et la même volonté de partager aux plus jeunes leur amour pour la création. La preuve en est qu'elles travaillent chacune à réaliser des projets créatifs avec des élèves d'écoles primaires de la région.

La mosaïste Roxane Campeau a récemment élu domicile dans un local de l'école primaire de Sainte-Ursule. Pour les huit prochaines semaines, elle travaillera avec les petits artistes en herbe à la réalisation d'une mosaïque qui représentera leur quotidien dans ce milieu rural. «Ce qu'on veut essayer de faire, c'est de représenter la beauté du milieu», souligne l'artiste qui incite les jeunes à s'inspirer des paysages qui les entourent.

«J'aime représenter un lieu avec la matière que je retrouve sur place. À Sainte-Ursule, on va travailler avec des chalumeaux d'érablière, du bois de grange, des boutons qu'ils vont trouver dans les tiroirs de leur grand-mère... Ils doivent aussi expliquer la petite histoire derrière les morceaux qu'ils apportent.»

Ce projet, rendu possible grâce au volet Une école accueille un artiste du programme La culture à l'école du ministère de l'Éducation, n'est pas seulement axé sur la production d'une œuvre d'art mais permet de tisser des liens entre les jeunes et l'univers artistique. «Comme je suis là pendant huit semaines, ça permet d'élaborer sur plein de sujets connexes. On a le temps de parler des différents artistes, de différentes formes d'art et de faire des liens avec leur communauté. Je me fais un devoir de trouver un artiste dans l'entourage d'un des élèves de la classe et de le présenter à toute l'école.»

L'enthousiasme des jeunes n'est pas le seul bénéfice que retire Roxane Campeau de cette expérience. «C'est tellement nourrissant! J'adore ça parce que ça m'amène un équilibre entre être dans ma bulle et être en contact avec plein d'énergie créative et de spontanéité. Il y a des choses que j'intègre à mon travail et auxquelles je n'aurais jamais pensé. Ma démarche a beaucoup évolué grâce à ce qu'eux amènent.»

Un vernissage aura lieu ultérieurement pour présenter le travail réalisé par les élèves et la sympathique artiste.

UNE MURALE POUR CHARETTE

La collaboration des jeunes est aussi partie prenante du projet de l'illustratrice caxtonienne Catherine Bard qui a le mandat d'égayer le mur terne de l'entrée de la bibliothèque de Charette. Marie Fitzgerald, la dynamique bibliothécaire, a lancé l'idée et Catherine s'est empressée de la saisir. Emballée par le projet, financé par la Municipalité, elle a décidé de faire participer le plus grand nombre afin que tous puissent se l'approprier. Elle a lancé un concours auprès des élèves de maternelle, 1re, 2e et 3e année de l'école primaire de Charette qui ont répondu en grand nombre. Une trentaine de personnages, plus éclatés les uns que les autres, ont été retenus et trouveront une place dans l'immense création de la biologiste de formation.



Catherine Bard donne vie à des créatures fantaisistes créées par les élèves de l'école de Charette sur une murale de la bibliothèque municipale.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Ils y ont mis leur cœur et leur personnalité. Il y avait des petits chiens tout mignons, des fées, des bons-hommes qui font des batailles... mais ce qui m'a le plus marquée, c'est la palette de couleurs. Je n'avais pas fixé mon choix alors j'ai été surprise! C'était beaucoup plus coloré que je ne l'aurais pensé.»

C'est la première fois que l'artiste se lance dans un aussi gros projet et le défi n'est pas banal. En plus des 12 pieds de hauteur, qu'elle atteint grâce à un échafaudage, la petitesse de l'espace ne lui permet pas d'utiliser un système de projection pour réaliser son œuvre. Elle doit donc dessiner à la main, se reculer, faire les ajustements et bien planifier sa création au départ. «Le truc, c'est vraiment de prendre le temps», raconte-t-elle. Elle prévoit de deux à trois semaines de travail à temps plein avant que la mission ne soit complétée.

Le concept tourne autour d'un ours et d'un renard qui ouvrent un livre d'où sortent toutes les propositions fantaisistes des enfants qui éprouveront sans aucun doute beaucoup de fierté à voir un grand format de leur création. Un dévoilement pour la communauté sera aussi fait de ce côté quand le projet sera complété.

facebook.com/lenouvelliste

LE SPECTACLE *RÊVES AMÉRICAINS, DE LA RUÉE VERS L'OR À LA GRANDE CRISE* DE THOMAS HELLMAN

Les deux visages d'un mythe

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — De ses racines américaines par son père, l'auteur, compositeur et interprète Thomas Hellman a développé un intérêt marqué pour ce pays et son histoire mais à travers deux albums consacrés aux Rêves américains, il a su y déceler quelque chose d'universel. C'est ce qui explique le succès du spectacle qui en est issu. Intitulé *Rêves américains, de la ruée vers l'or à la grande crise*, il le présentera au Théâtre Belcourt de Baie-du-Febvre ce samedi 2 février.

Ces albums comme le spectacle explorent deux événements qui s'inscrivent profondément dans le mythe américain. «Le spectacle est à mi-chemin entre le théâtre et le conte pour explorer l'histoire américaine de la ruée vers l'or de 1849 jusqu'à la grande crise de 1929, explique d'abord l'auteur. Pourquoi ces deux périodes? Parce que la première correspond à la construction du mythe ou du rêve américain et la seconde, c'est ce que sous-entend ce mythe avec la souffrance des laissés-pour-compte, la lutte des classes, etc. Tout le spectacle est construit autour du contraste entre les deux époques, deux pendants de l'expérience américaine. Ce n'est pas tant l'histoire des États-Unis en tant que telle qui m'intéresse comme la mythologie américaine, de la grande Amérique dont, finalement, le Québec fait partie.»

Cette dernière assertion mérite plus ample explication. «Premièrement, tout ce qui est l'histoire de la colonisation, le rapport au territoire, c'est tout à fait notre histoire. Le développement du chemin de fer aussi. Je lisais d'ailleurs tout récemment sur le développement du chemin de fer depuis Trois-Rivières vers le nord, en passant par La Tuque. C'est, finalement, la même histoire qui se répète sous des formes différentes partout en Amérique. C'est le capitalisme, la conquête du territoire, la domination de la nature, la domination des Amérindiens, etc. et en même temps, l'autre face de ce rêve américain qui consiste à aspirer à une petite vie simple au bord d'un lac, en contact avec la nature. Je joue avec ce contraste-là dans toute la représentation.»

S'il fait cette exploration à travers deux périodes charnières de l'histoire américaine, son propos n'en a pas moins des retentissements dans notre vie actuelle. «Je fais plusieurs parallèles avec notre propre époque. Par exemple, je parle d'une des pires crises de migrants de l'histoire de l'humanité mais qui a eu lieu à l'intérieur même du territoire américain dans les années 30. On voit le parallèle avec maintenant. Il y est également question d'environnement puisque les années 30 ont donné lieu à une des premières grandes crises écologiques de l'histoire de l'Amérique.»

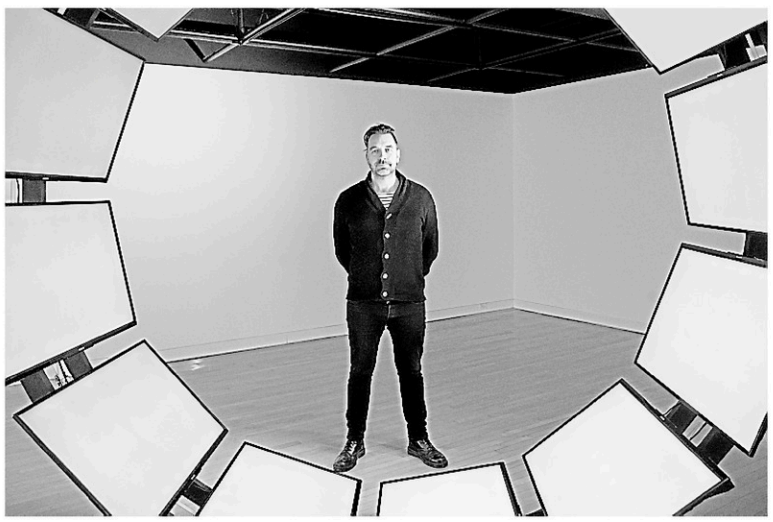


Thomas Hellman présentera son spectacle *Rêves américains, de la ruée vers l'or à la grande crise* au Théâtre Belcourt le samedi 2 février. — PHOTO DAVID BOILY

Le musicien et conteur croit que sans appuyer lourdement sur les points de convergence, le public saisit bien la pertinence du sujet, ce qui explique probablement la centaine de représentations du spectacle jusqu'ici alors qu'il avait été conçu pour n'être présenté que huit fois dans le cadre d'un événement de littérature à Montréal. «Je pense d'abord que ça démontre que les gens ont un grand besoin de se faire raconter des histoires; ils veulent une nourriture intellectuelle. De plus, il me semble que le public sent que les chansons sont fortes, à la limite de la mythologie. C'est une histoire qui parle de résilience, de grandeur et de noblesse humaine. De la capacité de l'homme d'aller puiser de la lumière dans la noirceur en quelque sorte. Ces chansons-là sont nées dans la souffrance mais en même temps, elles sont *groovy*, elles font taper du pied et c'est sans doute là leur grande force.»

Hellman sera accompagné sur scène par deux musiciens, Sage Reynolds et Olaf Gundel, qui toucheront de plusieurs instruments inscrits comme autant de symboles de la musique folk américaine: banjo, guitare, contrebasse, percussions traditionnelles, piano, ukulélé, harmonica, etc. «Les musiciens ne se contentent pas d'accompagner: ils font partie intégrante du spectacle en incarnant certains personnages comme je le fais moi-même. Les albums sont faits pour l'écoute mais sur scène, il y a du conte, du théâtre, de la chanson et à mes yeux, c'est vraiment sur scène que le projet prend tout son sens.»

Le spectacle est présenté samedi, 20 h, et les billets sont disponibles via la billetterie du Théâtre Belcourt au *theatrebelcourt.com*.



› MATHIEU VALADE AU CENTRE D'EXPOSITION RAYMOND-LASNIER

C'est au Centre d'exposition Raymond-Lasnier que Mathieu Valade, sur la photo, présente son exposition *Naturellement sophistiqués* jusqu'au 24 mars. La proposition de l'artiste regroupe des installations vidéo, des dessins et des sculptures qui avec leur plasticité forte ébranlent les perceptions. Plusieurs activités seront organisées pour les jeunes en lien avec cette exposition, notamment durant la semaine de relâche.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

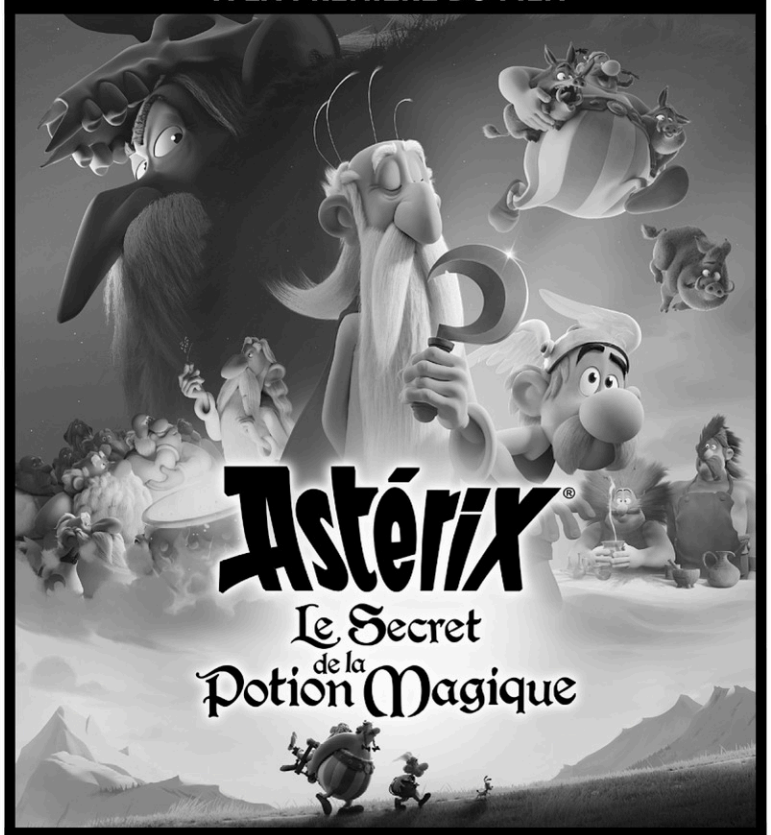
Peter Jackson prépare un film sur les Beatles

PARIS (AFP) — Le réalisateur néo-zélandais Peter Jackson va réaliser un documentaire sur les Beatles, sur la base de *rushes* vidéos et de pistes audio inédits, issus des sessions d'enregistrement de l'album *Let it Be*, ont annoncé leurs sociétés respectives WingNut Films et Apple Corps.

Ce film sera basé sur près de 55 heures d'images des Beatles en studio, tournées entre le 2 et le 31 janvier 1969, un an et demi avant la parution de leur dernier album *Let it Be* en mai 1970, date à laquelle les Fab Four étaient déjà séparés.

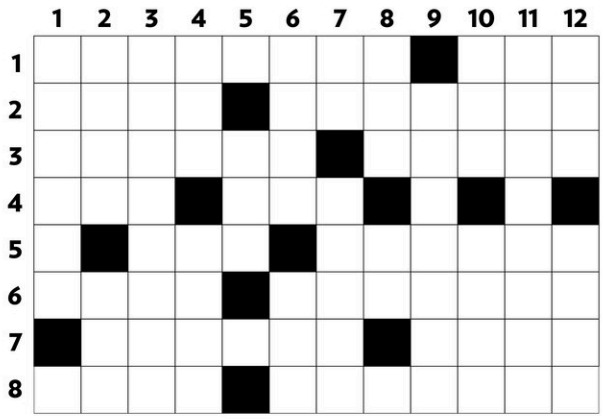
«Avec ces 55 heures d'images inédites et les 140 heures d'audio mises à notre disposition, ce film sera l'expérience ultime "d'être la petite souris dans le studio" dont rêvent les fans des Beatles depuis longtemps. La machine à remonter le temps nous ramène en 1969 et nous nous asseyons dans le studio en regardant ces quatre amis faire de la bonne musique ensemble», selon Peter Jackson cité dans le communiqué.

leNouvelliste Les Films Séville
VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM



LE LUNDI 11 FÉVRIER À 18H30 AU CINÉMA DU CAP
Pour participer, visitez **concoursLesFilmsSeville.com**
Indice : **Secret**
Le concours se termine le 3 février 2019 à 23h59. Les 15 gagnants recevront leur laissez-passer quadruple par courriel.
Valeur totale des prix : 600 $. Règlement du concours disponible sur concoursLesFilmsSeville.com.
AU CINÉMA DÈS LE 15 FÉVRIER
Asterix-LeFilm.ca
YouTube LesFilmsSeville

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Personnes qui pratiquent un sport, tel le saut à la perche – Il connaît tous les trucs du métier.
2 Souhait, désir ardent de voir se réaliser quelque chose – Mammifères marins qui se nourrissent de poissons.
3 Winnie-the-Pooh en est un – Groupe de personnes complètement soumis à un gourou.
4 Éclat de voix – Affaibli par les excès.
5 Avant nous – Chemin à parcourir entre deux points.
6 Enveloppe de l'oreiller – Qui est en avance pour son âge.
7 Qui s'abstient de prendre parti, de s'engager d'un côté ou de l'autre – Quatre fois deux.
8 Sa femelle est la biche – Attendue avec confiance.

VERTICALEMENT

1 Fruit en forme de poire, à peau verte et qui contient un gros noyau.
2 Celle de Pise est penchée – Mammifère voisin du cheval.
3 Personne qui reçoit des biens au décès d'une autre personne.
4 Parcourus des yeux – On le retrouve dans le poulailler.
5 Réponse affirmative.
6 Expressions de la voix – Prairie naturelle.
7 Sert à faire une liaison entre deux mots – Individus de l'espèce humaine.
8 Entre les deux portes d'une écluse – Après le do.
9 Interruption pendant l'année scolaire.
10 Oiseau qui frappe l'écorce des arbres avec son bec – Période comprise entre le lever et le coucher du soleil.
11 Rapetissée.
12 Fait avec audace – Partie supérieure du corps de l'être humain.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	F	U	M	E	■	C	R	I	C
2	O	C	E	A	N	■	V	A	L	I	D	E
3	C	R	■	D	E	J	A	■	E	D	E	N
4	H	E	L	E	■	E	L	E	M	E	N	T
5	E	■	U	■	F	A	U	T	E	■	T	■
6	T	R	I	B	U	N	E	■	N	A	I	F
7	T	A	R	O	T	■	R	E	C	I	T	E
8	E	P	E	L	E	R	■	M	E	L	E	R

MOT MYSTÈRE

FLEURS - Un mot de 8 lettres

ANIS
ARUM
ASTER
AUNEE
BLEUET
BLUET
BOUTON
CENTAUREE
COLOREE
CYME
DATURA
DENTEE
ECLORE
EPERON
EPHEMERE
ERIGERON
GARANCE
GENET
GERBE
GRENADIN
HAMPE
IBERIS
INFERE
INODORE
INULE
KETMIE
LEVRE
LIN
LUPIN
MOLENE
MYRTE
NELUMBO
NEPETA
NIELLE
ODORANTE
OMBELLE
ORPIN
PETALE
PHLOX
RESEDA
ROSE
ROSIER
SABOT
SAUGE
SEDUM
SERINGA
TEPALE
TIARE
TIGE
TROENE
ULMACEE
VASE

E	C	N	A	R	A	G	R	E	N	A	D	I	N	C
S	J	E	T	N	A	R	O	D	O	R	P	I	N	Y
A	E	R	O	L	C	E	S	E	R	E	F	N	I	M
V	I	I	T	B	I	E	E	N	E	S	O	B	P	E
U	M	G	B	O	M	N	G	T	P	I	A	L	U	E
E	T	E	U	L	B	U	S	E	E	R	V	E	L	R
L	E	R	A	I	T	A	L	E	R	E	R	U	M	U
L	K	O	O	A	D	E	S	E	R	B	N	E	A	A
E	D	N	R	E	R	O	D	O	N	I	E	T	C	T
B	O	U	T	O	N	A	T	E	P	E	N	O	E	N
M	M	R	S	I	T	E	N	E	E	X	L	G	E	E
O	Y	I	E	U	P	E	T	P	O	O	I	E	A	C
M	E	L	R	A	L	A	M	L	R	T	A	N	I	S
R	L	A	L	O	L	A	H	E	M	U	D	E	S	E
E	R	E	M	E	H	P	E	G	U	A	S	T	E	R

Solution du dernier numéro : GRATTOIR **01-02-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

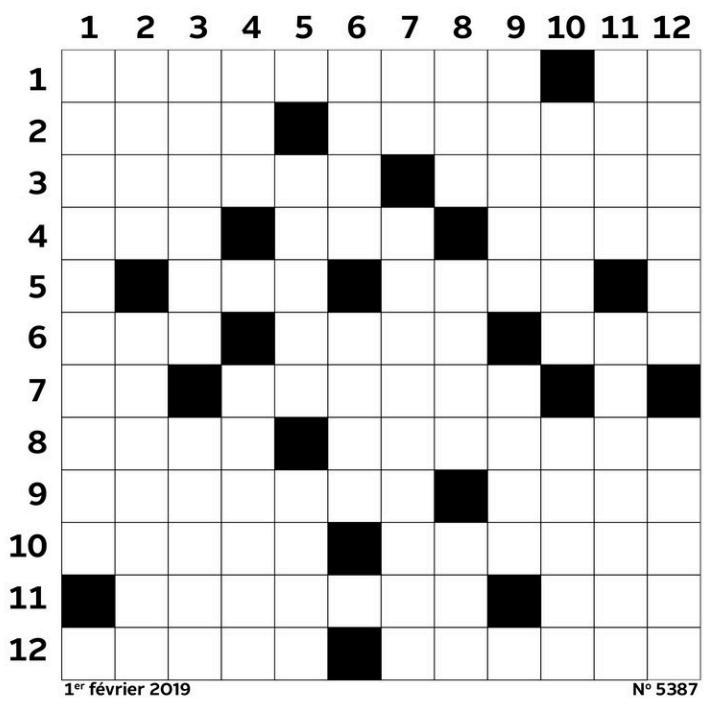
1. Cow-boy solitaire au cúur pur - Jeu de stratégie.
2. Mère d'Horus - Esquivent.
3. Parasites intestinaux - Fournisseur d'opium.
4. Utile dans un laboratoire - Service créé en 1943 - Défaite des Prussiens.
5. Roue d'une poulie - Femme d'un raja.
6. Espace de temps - La couleur du deuil - Prénom féminin.
7. Néon - Mouvements de mer.
8. Portée par le chevalier - Contrôlé.
9. Personnage des romans de Simenon - Capitale de l'Ukraine.
10. Pluie soudaine - Ne se paie pas de gaieté de coeur.
11. Détraqué - Qualité naturelle.
12. Se prolonger - Rôdaillent.

VERTICALEMENT

1. Personnage de bande dessinée créé par Winsor McCay.
2. Banale - Communément admis.
3. Support incurvé - Son duvet est précieux.
4. Lettre grecque - Femme acariâtre, emportée et méchante.
5. Posture de yoga - Bramer.
6. Sable d'aéronaute - Bord d'un bois.
7. Rayon électro-magnétique - Pas du tout à l'ouest.
8. Monnaie du Laos - Palmier à tige élancée - Elle est parfois houleuse.
9. Métal brillant - Se boit bien avec des sushis.
10. Action de se révéler - Très souvent invitée à Noël.
11. Marque qui résulte d'un coup - Nous tient au chaud.
12. Ville canadienne - Narine du béluga.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	U	R	L	E	C	A	R	R	E	A	U
2	E	T	A	U	X	■	S	A	I	N	T	S
3	R	O	M	■	C	A	S	S	E	T	T	E
4	A	P	I	D	E	■	A	H	U	R	I	E
5	P	I	■	I	S	I	S	■	S	E	T	■
6	H	E	L	E	■	O	S	E	E	■	R	H
7	I	■	I	S	A	T	I	S	■	F	E	E
8	Q	I	■	E	L	A	N	C	E	R	■	R
9	U	L	U	L	E	■	A	R	T	E	R	E
10	E	O	N	■	N	O	T	O	I	R	E	S
11	■	T	I	B	E	T	■	C	R	E	P	I
12	B	E	T	I	S	E	S	■	E	S	S	E



1er février 2019 N° 5387

SUDOKU

						2		9
		7		6				
8	4		5					7
						9	7	
	1	9	6	4			3	
		5			7			
6				2				
				5	1		2	4
		8	7			1	9	

Niveau de difficulté : moyen 4662

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	1	7	3	9	8	6	4	5
6	4	9	5	2	1	8	3	7
8	5	3	4	6	7	1	9	2
9	8	4	2	1	5	3	7	6
3	7	2	6	4	9	5	1	8
1	6	5	8	7	3	9	2	4
7	3	6	1	5	2	4	8	9
4	9	8	7	3	6	2	5	1
5	2	1	9	8	4	7	6	3

4661

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

A F I F L	O E G E O	N N E S I	T T S L	L A	E N P Q A	A R N U L	S E L E D	S E E	D D S S	E E	S S N N	E E	S V
			■							■			■
				■				■				■	
				■						■			■
				■				■				■	
									■				

Thème : Citation de Anne Sophie Swetchine

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Roger Martin du Gard : Les vainqueurs prennent immédiatement les vices des vaincus.

MANDRAKE



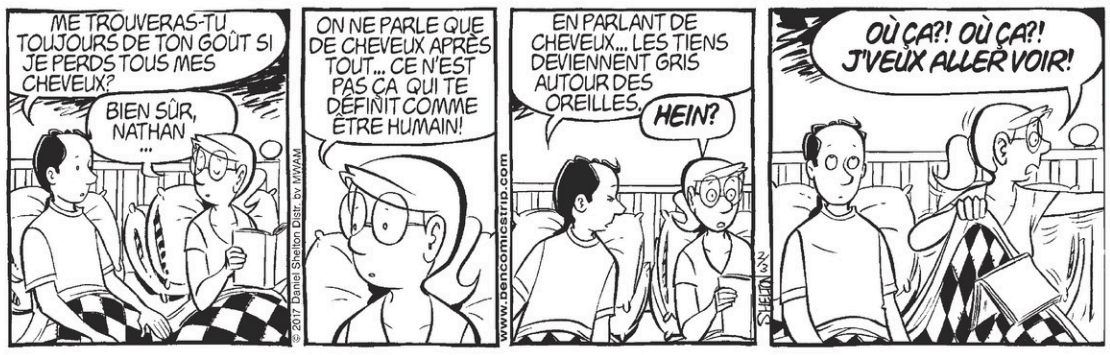
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

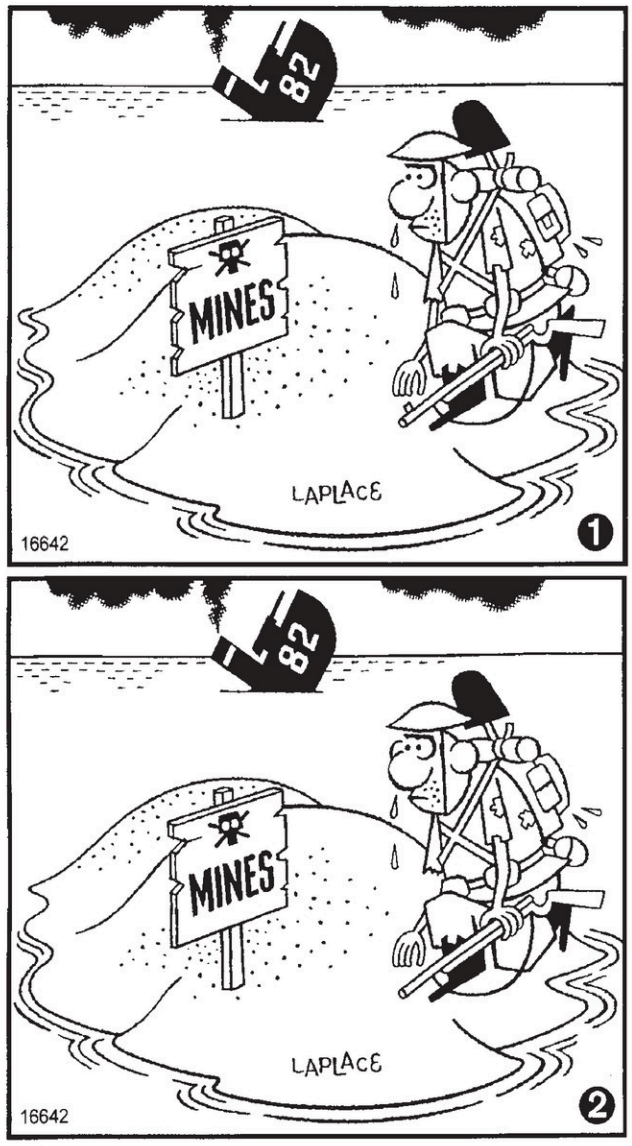


BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Oreille droite du soldat indiquée. **2** Son bras droit incomplet sous la manche de chemise. **3** Son talon droit est plus court. **4** La poche du sac à dos. **5** Le canon du fusil complété. **6** Les rides d'eau à gauche de l'île. **7** Le coin inférieur gauche de l'écriteau. **8** Le nuage de gauche est plus gros.

01 février 2019

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

La gêne a le don de faire stagner les choses. Il est toutefois probable que vos intentions soient réciproques et que l'autre espère exactement les mêmes choses. Pour en avoir la certitude, il serait pratique de lire entre les lignes et de comprendre le sens profond des sous-entendus. Et en ce tout début février, le cycle Lunaire en Capricorne, «sur les talons» de Saturne, ne sera peut-être pas votre meilleur allié.

Taureau (20 avril au 20 mai)

On dit que d'avoir trop d'esprit, c'est de ne pas en avoir assez. Vous pourriez toutefois captiver un auditoire, mais vu que le Soleil et Mercure se trouvent dans un Signe jugé incompatible avec le vôtre, le Verseau, il sera préférable de ne pas vous emballer et de savoir quand vous arrêter. Avec la Lune en Capricorne, un minimum de retenue vous permettra de faire un coup d'éclat d'autant plus respectable.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Alors que le Soleil progresse dans un autre Signe d'Air, le Verseau, vous pourriez recevoir une visite inattendue. Toutes les conditions seront réunies pour vous permettre de faire une percée significative dans votre domaine d'expertise. Il s'agit de battre le fer tant qu'il est chaud et de ne pas vouloir tout exécuter sans recevoir d'aide. Une affaire pourrait même se conclure de manière à vous plaire.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Il faut traverser la rivière avant d'insulter le crocodile. Située en face de votre Signe, la Lune en Capricorne risque de vous rendre momentanément irritable et peut-être même de vous impatienter. Assurez-vous de ne pas débuter le mois de février en sortant de vos gonds. Car il serait regrettable de vous mettre une personne influente à dos avant qu'elle ne puisse vous rendre service.

Lion (23 juillet au 22 août)

En commettant trois fois un péché, on finira par croire qu'il est licite. Qui n'envisage pas une fois d'arrondir les angles pour se simplifier l'existence? Cependant, il serait risqué d'en arriver à en faire une habitude, surtout lorsque la Lune arrive en Capricorne. D'ailleurs, le Soleil et Mercure en Verseau, juste en face du Lion, pourraient vous offrir un avantage considérable en toute bonne et due forme.

Vierge (23 août au 22 septembre)

Le bonheur n'est pas dans la recherche de la perfection, mais dans la tolérance de l'imperfection. Il y a de ces choses que vous n'êtes pas en mesure de changer, et il suffira de les accepter comme telles pour que la vie semble plus douce et agréable. Certains concepts utopiques peuvent donner l'impression que la félicité se trouve au loin, alors qu'il suffit parfois de regarder droit devant soi...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Même si la Lune est en Capricorne, au carré de la Balance, réagissez! Car de son côté, le duo Soleil-Mercure en Verseau vous aidera à vous faire entendre, et surtout à bien vous faire comprendre. Tout se jouera dans le dialogue et dans la façon dont vous amènerez vos arguments sur le tapis. Inutile d'insister ou d'exagérer les faits, car rien ne peut vaincre une vérité énoncée franchement et calmement.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Il existe un plaisir dans l'attente. Tout ce qui s'obtient trop facilement et rapidement ne peut procurer qu'une petite joie bien éphémère. Pensez-y si vous considérez que l'actuelle présence du Soleil en Verseau, au carré du Scorpion, vous contraint à patienter plus longuement avant de recevoir ce que vous convoitez. Ne dit-on pas également que tout vient à point à qui sait attendre?

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Toujours de passage dans votre Signe, l'influence de Jupiter et de Vénus alimente votre motivation à l'endroit de vos réalisations personnelles. Le résultat des projets que vous entreprendrez devrait dépasser vos attentes. N'hésitez pas à émettre des propositions et à lancer des invitations. Les autres seront probablement beaucoup plus réceptifs que vous ne l'aviez supposé. Soyez confiant...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Quand vous allez à la maison d'un âne, il ne faut pas parler des oreilles. Étant donné que la Lune arrive « à la suite « de Saturne dans votre Signe, il y a des gens susceptibles de tout comprendre de travers. Assurez-vous que vos propos soient sans équivoque. Le tact et la diplomatie s'avèrent plus que nécessaires afin de préserver l'harmonie en ce tout début février.

Verseau (20 janvier au 18 février)

Le passage du Soleil et de Mercure en Verseau accentue votre force de persuasion en cette étape anniversaire. Il deviendra plus facile de convaincre quelqu'un de poser certains gestes ou de l'amener à partager vos opinions. Il ne faudrait toutefois pas abuser de cet avantage... Gardez-vous d'exercer une influence excessive sur autrui, sinon on pourrait vous le reprocher par la suite.

Poissons (19 février au 20 mars)

L'influence de Neptune en Poissons vous aidera à mieux comprendre, sentir et deviner les gens qui vous entourent. C'est par le biais d'une écoute interactive, attentive et attentionnée que vous parviendrez à apprivoiser le coeur des êtres qui vous intéressent. Et en faisant front commun avec d'autres individus, vous pourriez débuter ce mois de février sur une note optimiste ou carrément victorieuse.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

VISITE LIBRE

SAMEDI 2 FÉVRIER DE 12 H 30 À 16 H 30
AU 1500-1510, AVENUE DES JASMINS STE-ANGÈLE, BÉCANCOUR





ROYAL LEPAGE
MAURICIE
AGENCE IMMOBILIÈRE
Franchisé indépendant et autonome

GENEVIÈVE ST-GERMAIN
COURTIER IMMOBILIER
GSTGERMAIN@ROYALLEPAGE.CA
819.697.8184

Maisons et chalets usinés

ACTION MAISONS INC.
License RBQ: 5659-3536-01

IMMOBILIER VENTE

8686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

ENTREPRISE de ramonage en opération depuis 25 ans, près de 2,000 clients potentiel par année, pas beaucoup de dépenses, prix à discuter, Marc 819-378-4642

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

3½ AIRE OUVERTE
ascenseur, stat, intérieur, pl., béton, comptoir granite, intercom, spacieux, 819 609-0425

4½ 470$/ MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE
ASCENSEUR, stat., int., climatisé, chute à déchet, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

8737 Logements à louer

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

PRESTIGIEUX MONASTÈRE
ascenseur, comptoir granite, calme, sécuritaire, beaucoup de cachet, 819 609-0425.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

ANDRÉ, MASSAGE SUÉDOIS CALIFORNIEN ET THÉRAPEUTIQUE
819-719-0924

8737 Logements à louer

8737 Logements à louer

HAUSSE DE LOYER : QUEL TAUX APPLIQUER?

Jusqu'au 31 mars 2019, les avis de modification de bail seront remis aux locataires ayant signé un bail de 12 mois ou plus terminant le 30 juin.

Mais quelle proportion de ses dépenses un propriétaire peut-il traduire en hausse de loyer? Contrairement aux idées reçues, un propriétaire peut ajuster le loyer comme il le souhaite. C'est uniquement si le locataire refuse et que la négociation échoue que la Régie du logement pourra être appelée par le propriétaire pour trancher, en utilisant les critères de fixation archaïques du gouvernement du Québec. Le règlement, vieux de près de 40 ans, permet une augmentation trop faible face aux dépenses d'entretien d'un logement, contribuant ainsi à la désuétude du parc locatif québécois.

Cette année est aussi marquée par un nivellement vers le bas des taxes scolaires pour correspondre au taux le plus faible en vigueur dans la région de l'immeuble. La CORPIQ recommande donc aux propriétaires de conserver cette différence, qui constitue une mince compensation face aux centaines de millions de dollars perdus en raison des critères de fixation de loyer absurdes.

La CORPIQ invite ses membres ainsi que tout propriétaire immobilier à se joindre à sa conférence du 4 février qui sera donnée à l'Université Laval. Plus d'informations sont disponibles sur le site corpiq.com.

CORPIQ
LE CHOIX DES PROPRIOS DU QUÉBEC

La plus importante association en immobilier locatif au Québec
corpiq.com
1 800 529-4985

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRE EXPERT PLUS
armoire, cuisine et s/bain
819-376-4333

8798 Déneigement

DÉNEIGEMENT TOITURE
résidentielle, commerciale, industrielle
MULTISERVICE M.D.C 819 699-2434

EMPLOIS

8832 Emploi demandé

BONJOUR, j'offre me services pour du transport pour votre compagnie ou magasin, région Mauricie (St-Maurice, St-Narcisse), pas de transport à pression svp, disponible lundi au vendredi de 9h à 14h30 et certains samedis. J'ai un Chevrolet 350 avec cube plus de 12 pi., Dites-moi ce que vous avez et je vous rappelle sans faute. Merci beaucoup **Dispo. à partir du 15 avril. 819 697-9274**

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR CLASSE 1
Terminal Trois-Rivières
4 postes de jour
4 postes de soir
Horaires flexibles
Travail permanent à l'année
Environnement stimulant!
20$/h à 24$/h
Yannick Archambault au
514-788-0599 #120
ou 438 833-3144
yarchambault@globalrh.ca

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

8834 Offres d'emploi

COIFFUROTECK LES RIVIÈRES
Joignez-vous à notre équipe. coiffeur(euse) demandé(e) horaire de 25 à 35 h/sem, salaire selon compétence, connaissance couleur Loréal est un atout. **Présentez CV à l'attention de Raymond Dion 819 379-5655**

PIZZERIA 67 ST-LOUIS DE FRANCE
cuisinier(e) avec exp. et livreur(se).
Demandez Dominico : 819-379-6767.

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

Aide
Assistance
Accompagnement dans toutes les Sphères du Quotidien
Déjà 40 ans
EMCQ
Épilepsie Mauricie Centre-du-Québec
819 373-3211 - 1 866-épilepsie
800, Place Boland, Trois-Rivières
info@epilepsiemcq.org

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par la présente donné que, à la suite du décès, le 15 septembre 2018, de **Amélie CÔTÉ**, en son vivant domiciliée au 2680, route Trépanier, Ste-Angèle-de-Prémont (Québec), un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, Laurent Côté, devant Me André Simard, notaire, au 13, rue Murray, Sherbrooke, province de Québec J1G 2K2, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me André Simard, notaire, sise au 13, rue Murray, Sherbrooke, province de Québec, J1G 2K2.

Donné ce 29 janvier 2019
Laurent Côté

Arrestation pour introduction par effraction

NICOLET (GD) — Un homme de 45 ans de Sainte-Monique, Éric Marcotte, a été arrêté jeudi par la Sûreté du Québec en lien avec une introduction par effraction survenue le 30 juillet à Nicolet. L'homme a comparu au palais de justice de Trois-Rivières pour faire face à des accusations d'introduction par effraction et de méfaits sur un véhicule. La victime était un commerçant électricien de Nicolet. Lors de l'arrestation, les policiers ont mené des perquisitions dans un logement de Sainte-Monique ainsi que dans un garage de Baie-du-Febvre. Ils ont saisi des objets volés et des outils de cambriolage. De plus, deux véhicules appartenant au suspect ont été saisis. L'enquête de la Sûreté du Québec se poursuit, car plusieurs vols et introductions par effraction ciblant des commerces ont été commis depuis le printemps dernier.

BABILLARD

CLUB SÉRÉNITÉ DE GRAND-MÈRE
Soirée dansante avec Dorothée et Raymond Milot le 2 février à 20 h au coût de 7 $. Cours de danse répertoire avec Luce et André à compter du 6 février de 19 h à 20 h 30. Souper dansant St-Valentin le 16 février à 18 h. Cours de danse les lundis et mercredis, viactive les lundis, informatique, bibliothèque et danse les mardis, bridge duplicata les jeudis, initiation à la chorale ainsi que danse répertoire les vendredis, marche 3 fois par semaine et Whist militaire les dimanches.

FADOQ STE-URSULE
Tournoi de 500 le 2 février à 13 h au Centre Communautaire Jacques-Charrette (215 rue Lessard). Cette activité a lieu dans le cadre du Fest Hiver de la municipalité de Ste-Ursule. Tournoi à la pige au coût de 5 $, collation et remise de prix. Vous pouvez vous inscrire le jour même ou avant en communiquant avec Lise Arseneault 819 228-5446 ou Danielle Beauregard 819 228-8110.

ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE
Le 23 février de 18 h 30 à 22 h au salon de quilles de Francheville, rue Vachon à Trois-Rivières, Coût: 18 $ pour trois parties et les souliers. Réservation avant le 1er février.

ASSOCIATION DE FIBROMYALGIE MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
Café-rencontre avec la SRAADD (organisme en défense de droits), le 5 février à 13 h 30. Gratuit pour les membres. Au CSSS, 41, boulevard Comtois à Louiseville. Inscriptions : 819-371-1458 ou 1-866-371-1458





RENÉ TRÉPANIER

1943-2019

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 23 janvier 2019, est décédé à l'âge de 75 ans, M. René Trépanier, époux de Mme Ghislaine Boisvert, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 14 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 2 février à 17 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Ghislaine Boisvert avec qui il a partagé 53 ans de bonheur; ses enfants : Eric (Josée Lapolice), Sophie (Emilio Perri); ses petits-enfants : Samuel (Sarah), Anthony (Sabrina); ses frères : Richard et Denis Trépanier; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Boisvert : Micheline, Marcelle, Jacques (Monique), André, Daniel (Cécile), Christine (Claude), Claude (Danielle), Chantal (Daniel) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'équipe du Dr Christian Carrier du département d'hémato-oncologie du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières ainsi qu'au personnel de la Maison Albatros pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, QC G9A 5K4).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com

Le vapotage pourrait favoriser les infections buccales

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

La vapeur des cigarettes électroniques accélère la croissance de certains microbes qui vivent dans la bouche et, possiblement, augmenterait les risques d'infection, a trouvé une étude de l'Université Laval qui vient de paraître dans l'*International Journal of Environmental Research and Public Health*.

«Il n'y a pas un scientifique au monde qui peut nous dire que la cigarette électronique est aussi dommageable que la cigarette standard, qui demeure beaucoup plus dangereuse jusqu'à preuve du contraire. Cependant, il ne faut pas se cacher derrière cette réalité pour dire que le vapotage est inoffensif. Cela peut aussi induire des dommages significatifs», explique Mahmoud Rouabhia, chercheur à la Faculté de médecine dentaire et auteur sénior de l'étude.

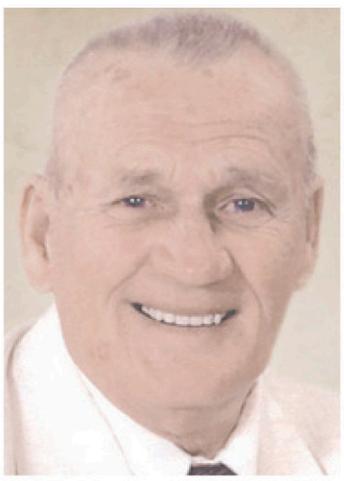
M. Rouabhia et son équipe ont fait des cultures d'un microbe, *Candida albicans*, qui vit dans la bouche et qui cause du muguet (des taches blanchâtres) lorsqu'il prolifère trop. En exposant certaines «cultures» à de la vapeur de cigarette électronique (avec et sans nicotine) et d'autres non, les chercheurs ont déterminé que ladite vapeur accélérait nettement la croissance de ces levures, en plus de favoriser l'expression de gène les rendant plus virulentes.



Mahmoud Rouabhia et son équipe ont fait des cultures d'un microbe, *Candida albicans*, qui vit dans la bouche et qui cause du muguet (des taches blanchâtres) lorsqu'il prolifère trop.
— PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

«La vapeur peut jouer double rôle, ici, dit M. Rouabhia. Elle peut augmenter directement la multiplication de la levure, mais elle peut aussi affaiblir le système immunitaire dans la bouche, ce qu'on avait démontré dans une étude antérieure.»

Évidemment, il est toujours un brin délicat de transposer des résultats obtenus dans des éprouvettes à une vraie bouche, mais «si ça favorise la croissance, il est fort possible que ça favorise aussi les infections», dit M. Rouabhia.



MARCEL MARTEL

1928 - 2019

À son domicile, le 24 janvier 2019, entouré de ses amours, est décédé à l'âge de 90 ans monsieur Marcel Martel époux de Madame Madeleine Beaudreau, demeurant au Cap-de-la-Madeleine.

La famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau
Trois-Rivières, QC, G8T 7B1
le samedi 2 février 2019, de 19 h à 22 h.
Dimanche, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu
dimanche 3 février 2019 à 12 h,
à la chapelle du Centre funéraire Châteaudun.

Il laisse dans le deuil avec de nombreux souvenirs : l'amour de sa vie Madeleine Beaudreau; ses enfants : Lise (Mario St-Onge), Yves (Carole Neault), Louis (Lucie Hamelin), René (Sylvie Blanchette), feu André (Sylvie Lebrun), Michel (Maryse Béliveau); ses soeurs : Jeannine (Neilson Lamothe), Aline, Liliane; ses frères : Guy (Marianne Chamberland) et feu Claude; ses petits-enfants : Janie, Gabrielle, Antony, Josée, Francis, Bobby, Rémy, Julie, Joanie, Julien, Amélie, Stéphanie et Valérie.

Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines et particulièrement tous ses amis de la grande famille du CCCQ.

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Groupe Garneau Thanatologue — Châteaudun — 819.375.2414 — www.groupegarneau.com



CLAUDE PROVENCHER

1942 - 2019

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 27 janvier 2019, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Claude Provencher, fils de feu Henri-Paul Provencher et de feu Fabienne Mongrain, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 16h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 2 février à 18 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, son fils Jean-François Provencher et sa conjointe Julie Castonguay; sa fille Julie Provencher; ses trois petits-enfants adorés : Tristan, Mathis et Amélia Provencher; la mère de ses enfants, toujours présente à ses côtés, jusqu'à la toute fin, Lise Meyers; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Nicole Provencher (feu Pierre St-Arneault), Carole Provencher (Michel Bouvette), Louise Provencher (Roger Rancourt), Gilles Provencher, Marthe Meyers, Raymond Meyers, Jean Meyers et Jocelyne Meyers (Jean-Guy Brisebois) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et anciens collègues de Bell.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à Jean Meyers et Micheline Mailhot pour leur soutien, leur présence et leur dévouement ainsi qu'aux membres du personnel de la Maison Albatros pour la qualité des services reçus et des soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, QC G9A 5K4).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com

Rizqy se range, le PLQ ne s'excusera pas

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

La députée libérale Marwah Rizqy reconnaît avoir voulu pousser son parti à s'excuser pour les années d'austérité du gouvernement Couillard, mais elle s'est finalement rangée à l'opinion majoritaire de ses collègues : pas d'excuses pour les Québécois.

«Mon nom, c'est Rizqy, donc je prends les risques et oui, j'assume mes propos», a soutenu la nouvelle députée à la sortie de la première journée du caucus libéral.

Sans avoir signé de lettre, elle reconnaît avoir «initié une certaine discussion» sur le fait que le parti a voulu aller trop loin et trop rapidement pour revenir à l'équilibre budgétaire. Des propos qui se sont retrouvés dans un article du *Journal de Québec*.

Son initiative a beaucoup fait jaser au sein du caucus jeudi, ayant été mal accueillie par certains collègues. «On est capables de brasser beaucoup d'idées chez nous et c'est sain», a soutenu Mme Rizqy, qui reconnaît avoir causé «un petit tumulte» chez les libéraux. Mais rien pour briser la relation avec ses collègues. «Je veux vous rassurer, on va bien.»



Sans avoir signé de lettre, la députée libérale Marwah Rizqy reconnaît avoir «initié une certaine discussion» sur le fait que le parti a voulu aller trop loin et trop rapidement pour revenir à l'équilibre budgétaire. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La députée, qui est toujours «en réflexion» à savoir si elle briguera la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ) explique qu'elle se range maintenant à la position du chef intérimaire Pierre Arcand.

Plus tôt en journée, le chef Arcand a nié que son caucus puisse être divisé. «Je n'appelle pas ça de la division, j'appelle ça une ouverture à discuter les choses et à faire les débats sereinement au sein de notre parti», a expliqué M. Arcand.

S'il a commencé par dire qu'une «enquête interne» avait été menée sur cet incident, le chef a par la suite ajouté «qu'il n'y a rien de grave là-dedans» et que «les gens ont le droit de s'exprimer à l'intérieur de notre parti». «Ce qui est important comme parti politique, c'est que tout le monde ait la discipline pour se rallier à la fin.»

Sébastien Proulx, Christine St-Pierre et André Fortin ont martelé au cours de la journée qu'il n'était pas question de s'excuser pour les années d'austérité. L'ex-ministre des Finances Carlos Leitão s'est dit prêt à défendre les raisons pour lesquelles son gouvernement a agi ainsi.

«Quand on s'est engagés en campagne électorale en 2018, tout le monde savait exactement quelle était, quelle avait été notre orientation gouvernementale. Si quelqu'un n'était pas à l'aise avec ça, c'est un peu tard maintenant de le déclarer», a-t-il lancé.

MÉNAGE FAIT

Les libéraux croient d'ailleurs avoir déjà fait «le ménage» dans les dépenses et que la Coalition avenir Québec (CAQ) ne doit pas chercher à faire de nouvelles compressions dans les ministères. «On l'a fait. Et je dis qu'à partir du moment où on l'a fait, on ne peut pas aller plus loin», a soutenu le député Gaétan Barrette. Selon lui, il serait malvenu de faire des coupes alors que le Québec peut s'appuyer sur des surplus budgétaires. «Ça ne tient pas la route et moralement, ça ne se justifie pas.»

Gaétan Barrette s'est d'ailleurs attaqué aux «principes variables» de la Coalition avenir Québec, en pointant son manque de jugement depuis quelques semaines. Par exemple, le député a dénoncé le dénombrement «illégal» que la CAQ souhaitait faire des personnes en autorités qui portent actuellement des signes religieux et la tolérance dont le parti fait preuve à l'égard des propriétaires d'armes à feu qui ne sont pas encore inscrits au registre.

Gaétan Barrette juge que la CAQ envoie aussi un «mauvais message» à la population en tolérant qu'un fonctionnaire lanceur d'alerte du ministère de l'Agriculture ait été congédié au cours des derniers jours. «Ou bien, ils ont des problèmes de principe, ou bien ils ont des problèmes de jugement, ou bien ce sont des amateurs, ou tout en même temps.»

Un cas à faire tourner le vent?

Un premier recours collectif contre un projet éolien sera entendu

IAN BUSSIÈRES
Le Soleil

Le recours collectif contre le projet Éoliennes de l'Érable, entre Thetford Mines et Plessisville, qui sera entendu lundi au palais de justice de Victoriaville, risque de faire école selon l'ex-candidat du Parti vert et porte-parole des requérants Claude Charron. Il s'agit en effet du premier recours collectif contre un projet éolien à être entendu au Québec. La juge Marie-France Vincent entendra la cause jusqu'au 15 mars. Le recours concerne environ 300 résidents de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie-d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste, qui réclament des dommages et intérêts du promoteur Énerfin à la suite de la réalisation du projet Éoliennes de l'Érable et l'installation de 50 éoliennes dans le paysage depuis près de 10 ans.

Les requérants Yvon Bourque et Jean Rivard ont déposé leur requête il y a plus de six ans et la Cour supérieure l'a autorisée en 2014. Claude Charron estime que le résultat du procès pourrait inciter d'autres communautés à se mobiliser et à demander réparation pour les projets éoliens qui diminuent leur qualité de vie.

«Présentement, au Québec, il y a deux autres recours collectifs contre des promoteurs éoliens. Il y a celui contre le Parc [éolien] des Moulins, qui comprend 59 éoliennes dans le secteur de Thetford Mines et dans lequel Hydro-Québec est aussi poursuivie, et il y a celui de la Seigneurie de Beaupré de Boralex qui concerne surtout les impacts négatifs durant les travaux», explique M. Charron.

«Il y en a d'autres qui essaient de s'organiser, mais l'impact d'un procès comme le nôtre risque de faire des petits. En Gaspésie par exemple, plusieurs vivent des impacts négatifs en raison des éoliennes. On n'a qu'à penser au Parc Nicolas-Rioux ou au Parc Baie-des-Sables», poursuit-il.

BRUIT ET DÉVALUATION

Les gens de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie-d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste se plaignent du bruit, de l'impact sur le paysage, de la perte de valeur des terrains et de la dégradation du tissu social à la suite de l'arrivée des promoteurs éoliens. «Le bruit nous empêche de dormir la nuit et, avec leurs 500 pieds de haut à partir du bout des pales, les éoliennes sont aussi hautes que le Complexe G! Avec quatre, cinq ou même six autour d'une montagne, ça a un effet d'écrasement», explique M. Charron, estimant que les éoliennes fonctionnent, et font du bruit, de 30 % à 35 % du temps.



«Le bruit nous empêche de dormir la nuit et, avec leurs 500 pieds de haut à partir du bout des pales, les éoliennes sont aussi hautes que le Complexe G!» note Claude Charron, requérant dans la cause contre le projet Éoliennes de l'Érable. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Quant à la dévaluation des terrains, elle serait de l'ordre de 30 % dans un rayon de deux kilomètres du projet éolien. «M. Rivard a mis sa maison en vente. Des gens sont venus voir, ils ont vu les éoliennes et ils ont passé leur tour. Après sept ans, il a fini par vendre, mais à perte», souligne Claude Charron.

Quant aux répercussions sociales, M. Charron cite les résultats d'une étude réalisée par la chercheuse Marie-Ève Maillé démontrant que les liens entre les membres des communautés étaient affectés négativement par les conflits entourant les projets éoliens. Mme Maillé sera d'ailleurs appelée à témoigner pour les requérants lors de l'audience. «Il y a plusieurs personnes qui ne se parlent plus. Je l'avoue, il y a des gens, parmi les "proéoliens", à qui je ne parle plus. Il y a des commerçants que je boycotte. Ceux qui sont allés à la MRC pour demander d'autoriser ce parc éolien, car ils s'attendaient à un boum économique qui n'est jamais venu.»

PROJET ISOLÉ

Du côté du promoteur Énerfin, le porte-parole Sébastien Verzonni a refusé de commenter le procès à venir. Cependant, Jean-François Samray, président-directeur général de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) qui regroupe plusieurs développeurs éoliens et municipalités, refuse de généraliser le dossier d'Éoliennes de l'Érable, qu'il considère comme un cas isolé, à l'ensemble de la filière éolienne.

«C'est un seul projet sur une cinquantaine au Québec. Ce n'est pas le procès de la filière éolienne, il ne faut pas mélanger les deux. La filière éolienne se porte bien au Québec. Les gens en veulent plus. Pour le reste, les tribunaux trancheront. Je fais confiance au système de justice du Québec», conclut M. Samray.

CONCENTRATION TRAMPOLINE ET SPORTS D'HIVER À L'ÉCOLE SECONDAIRE DES CHUTES

Un parc à neige qui fait des heureux

SÉBASTIEN HOULE
Sebastien.Houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les -30 degrés que l'on ressentait jeudi après-midi n'ont pas suffi à tempérer les ardeurs des élèves de l'école secondaire les Chutes de Shawinigan. Le climat était festif et chaleureux tandis que l'on inaugurait le nouveau parc à neige, à l'occasion d'une compétition amicale de descente sur le parcours d'obstacles.



Le nouveau parc à neige, une pente enneigée d'une cinquantaine de mètres, jonchée d'obstacles, est dédié à la concentration Trampoline et sports d'hiver qu'offre l'école secondaire des Chutes aux élèves de 1re, 2e et 3e secondaire.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le parc en question, une pente enneigée d'une cinquantaine de mètres, jonchée d'obstacles, est dédié à la concentration Trampoline et sports d'hiver qu'offre l'école aux élèves de 1re, 2e et 3e secondaire. Les différents modules du parc et l'aménagement de la piste ont été réalisés par des élèves des départements de Mécanique industrielle de construction et d'entretien et de Mécanique d'engins de chantier de l'établissement voisin, le Carrefour formation Mauricie (CFM).

Les jeunes, chaussés de skis ou de planche à neige, se sont donc lancés sur le parcours le temps de la pause du midi. On apprivoisait les *dirt jumps*, les *down rails*, le *flat rail* et le *flat box* et autres sauts. «Ça permet aussi d'apprendre l'anglais», souligne Francis-Olivier Jutras, entraîneur de la concentration Trampoline et sports d'hiver et propriétaire d'Adrénaline urbaine, partenaire du nouveau parc.

Pour Antoine Dubuc, adepte de planche à neige, les raisons de se réjouir étaient d'autant plus importantes qu'il complète actuellement une formation en mécanique industrielle au CFM et qu'il a activement participé à la fabrication des différents modules dans le cadre de ses cours. «C'est spécial de voir ça dans une cour d'école et le programme est assez tripant», dit-il à propos de l'occasion qu'ont les élèves de s'initier à la discipline qu'il affectionne.

Il faut savoir que le nouveau parc est conçu pour que les adeptes de tous niveaux puissent y trouver leur compte. Des mini-rails sont ainsi aménagés en bordure de la piste pour ceux qui débutent. Francis-Olivier Jutras y voit une occasion de développer la confiance, la persévérance et l'autonomie. Le jeune entrepreneur, qui en est à une deuxième année d'association avec l'école des Chutes, aimerait éventuellement développer des initiatives semblables dans d'autres écoles de la région.

La concentration Trampoline et sports d'hiver, qui compte quatre groupes d'une trentaine d'élèves chacun, conclura sa saison par quatre journées au centre de glisse de Vallée du parc. Quant au nouveau parc, il sera accessible à l'ensemble des élèves de l'école dans le cadre d'activités parascolaires. De l'éclairage a été prévu en conséquence. À la direction, on se félicite de l'aboutissement du projet qui était dans les cartons depuis l'ouverture de la concentration, il y a deux ans.

En tout, ce sont huit programmes parmi lesquels les élèves peuvent choisir et auxquels ils se consacrent à raison de quatre périodes par cycle de dix jours. Mises sur pied il y a huit ans, les concentrations avaient notamment pour but de contrer le décrochage scolaire. Nathalie Fournier, directrice adjointe par intérim, fait valoir que l'impact sur la motivation en classe est significatif. «On entend souvent les élèves dire "je ne peux pas manquer ma journée aujourd'hui, j'ai une période d'option"», relate-t-elle.

Pendant ce temps, sur la piste, c'est Alex Lemarier, élève de 5e secondaire, qui sortait victorieux de la compétition amicale. Le skieur a négocié la série de sauts en concluant par un *back flip*, une figure aérienne qui lui a valu une ovation de ses camarades. Il a ainsi remporté une des deux planches à neige qui étaient en jeu.

M. Jutras, qui a joué les animateurs de foule tout au long de l'événement, a finalement dû faire preuve d'un minimum d'autorité à l'approche de 13 h. Il fallait bien que tout ce beau monde s'arrache de la piste et retourne en classe.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 30 JANVIER 2019

Lotto 6/49 : 03 07 27 37 43 48 — 45 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 38871669-01
Québec 49 : 04 11 26 39 40 46 — 45 compl.
Extra 4003858

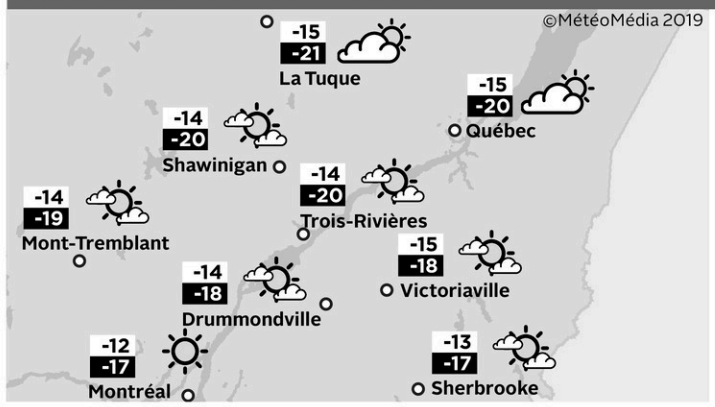
La poule aux œufs d'or — Numéros «Télé» 228581

1 25 000 $	2 50 000 $ (décomposables)	3 100 000 $
426796	920008	727796
	709675 (non décomposables)	848346

Tout ou rien : 02 05 06 08 10 14 18 19 20 22 23 24
Quotidienne : 2 31 3 571 4 5732
Poker : 2♢ 3♠ 9♡ 10♣ R♢
Banco — Turbo x 4 : 05 08 13 14 19 / 20 23 27 30 32 / 33 36 37 39 45 / 49 60 61 67 69
Sprint : 02 12 16 21 25
Lotto-D : 1 3 5 2 4 6 4 6
Triplex : 03 19 25 32 38
Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 01 SEPTEMBRE 09 CAPRICORNE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -11
Min. -17
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents du sud-ouest 18 km/h

Dimanche
Max. -12
Min. -13
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. -6
Min. -7
Pluie verglaçante
Précipitations : 60 %
Vents légers

Mardi
Max. 5
Min. -9
Pluie et neige
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 29 km/h

LE SOLEIL

7h13 — 16h54
Durée du jour : 9h41

LA LUNE

Lever : 5h02 Coucher : 14h05
04 fév. 12 fév. 19 fév. 26 fév.

ALMANACH

Maximum normal -8,1°
Minimum normal -19,3°
Record max 3,9°/1952
Record min -37,8°/1962

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
5h39	0,8 m	7h27	0,8 m
9h12	1,3 m	10h24	0,9 m
17h12	0,8 m	19h03	0,8 m
20h54	1,6 m	21h54	1 m

AU CANADA

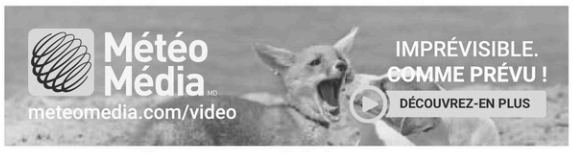
Baie-Comeau	Variable	-15	-19
Barrage Gouin	Variable	-18	-23
Calgary	Ave neige	-10	-16
Charlottetown	Beau	-11	-18
Edmonton	Neige	-15	-21
Fredericton	Beau	-11	-19
Gaspé	Beau	-18	-21
Gatineau	Soleil	-11	-19
Halifax	Variable	-7	-12
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-12	-14
La Malbaie	Beau	-14	-19
La Tuque	Variable	-15	-21
Ottawa	Soleil	-11	-17
Québec	Variable	-15	-20
Regina	Ave neige	-10	-17
Rimouski	Variable	-16	-19
Rivière-du-Loup	Variable	-14	-19
Saguenay	Variable	-15	-20
Sept-Îles	Variable	-17	-19
Toronto	Ensoleillé	-11	-17
Val-d'Or	Ensoleillé	-18	-20
Valleyfield	Soleil	-12	-16
Victoria	Pluie	8	5
Victoriaville	Beau	-15	-18
Yellowknife	Ensoleillé	-32	-37

LE MONDE

Amsterdam	Ave neige	4	0
Athènes	Averses	14	7
Boston	Soleil	-6	-15
Bruxelles	Averses	6	1
Buenos Aires	Orages	30	21
Hong Kong	Ensoleillé	22	21
Lisbonne	Averses	13	9
Londres	Averses	6	3
Los Angeles	Variable	17	14
Madrid	Averses	7	5
Mexico City	Soleil	23	8
Moscou	Faib neige	0	-2
New York	Variable	-5	-12
Paris	Averses	8	2
Rio	Beau	35	26
Rome	Averses	15	12
Tokyo	Variable	9	5
Washington	Ave neige	1	-3

AU SOLEIL

Acapulco	Variable	28	23
Bermudes	Averses	19	15
Barbades	Beau	27	24
Cancun	Ensoleillé	27	24
Fort Lauder.	Orages	24	20
Freeport	Averses	24	20
Key West	Beau	25	21
La Havane	Beau	27	21
Martinique	Averses	28	22
Myrtle Beach	Soleil	12	5
Montego Bay	Averses	29	23
Orlando	Averses	22	15
Phoenix	Beau	24	13
Puerto Plata	Soleil	27	22
Puerto Vallarta	Ensoleillé	26	16
San José	Ensoleillé	28	18
Tampa	Nuageux	24	15
West Palm B.	Orages	23	18



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	50	37	11	2	0	34	201	144	76	20-5-0-0	17-6-2-0	6-4-0-0	P-1
Toronto	49	30	17	2	0	30	174	140	62	14-11-1-0	16-6-1-0	4-6-0-0	G-1
Boston	51	27	17	6	1	26	148	135	61	17-7-2-1	10-10-4-0	4-3-2-1	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	49	29	15	1	4	27	147	122	63	14-7-1-2	15-8-0-2	7-2-0-1	P-1
Pittsburgh	50	27	17	4	2	26	176	154	60	14-9-2-0	13-8-2-2	5-5-0-0	G-1
Washington	50	27	17	5	1	24	171	162	60	13-8-3-1	14-9-2-0	3-5-2-0	P-7

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**51**	**28**	**18**	**5**	**0**	**26**	**154**	**149**	**61**	**14-10-2-0**	**14-8-3-0**	**6-4-0-0**	**G-1**
Columbus	50	28	19	2	1	28	161	155	59	14-10-1-1	14-9-1-0	5-5-0-0	P-4
Buffalo	50	25	19	5	1	22	145	149	56	14-6-3-0	11-13-2-1	4-6-0-0	P-1
Caroline	50	24	20	4	2	23	140	149	54	13-8-2-2	11-12-2-0	6-3-1-0	G-1
N.Y. Rangers	50	22	21	5	2	17	143	168	51	13-7-3-2	9-14-2-0	5-5-0-0	G-1
Philadelphie	51	22	23	6	0	20	146	172	50	11-10-3-0	11-13-3-0	7-3-0-0	G-6
Floride	48	20	20	4	4	18	152	170	48	10-6-4-1	10-14-0-3	3-5-1-1	G-3
New Jersey	50	19	24	5	2	18	149	171	45	13-7-4-0	6-17-1-2	3-7-0-0	P-1
Detroit	51	19	25	2	5	17	145	172	45	10-12-1-3	9-13-1-2	4-6-0-0	G-1
Ottawa	**50**	**19**	**26**	**5**	**0**	**19**	**156**	**187**	**43**	**12-10-4-0**	**7-16-1-0**	**4-5-1-0**	**P-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	51	33	16	1	1	31	176	143	68	19-6-1-1	14-10-0-0	7-3-0-0	G-2
Nashville	52	30	18	3	1	29	161	135	64	16-9-0-0	14-9-3-1	6-3-1-0	G-2
Minnesota	50	26	21	2	1	25	142	142	55	13-9-2-1	13-12-0-0	6-4-0-0	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	51	33	13	3	2	33	190	145	71	17-4-3-2	16-9-0-0	8-1-1-0	G-3
San Jose	52	29	16	4	3	29	187	167	65	17-4-2-2	12-12-2-1	7-3-0-0	G-1
Vegas	52	29	19	3	1	28	157	140	62	16-6-2-1	13-13-1-0	6-4-0-0	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	50	25	21	4	0	25	127	128	54	16-8-2-0	9-13-2-0	5-5-0-0	G-2
Colorado	50	22	20	7	1	22	169	162	52	10-8-5-0	12-12-2-1	3-7-0-0	P-2
Vancouver	51	23	22	3	3	22	147	161	52	12-10-2-1	11-12-1-2	4-4-1-1	P-1
Anaheim	51	21	21	7	2	18	120	153	51	10-8-6-2	11-13-1-0	2-6-2-0	P-2
Arizona	50	23	23	3	1	21	132	142	50	9-12-2-1	14-11-1-0	6-2-1-1	P-1
St. Louis	49	22	22	4	1	22	139	149	49	12-13-1-1	10-9-3-0	6-3-1-0	G-1
Edmonton	50	23	24	3	0	20	144	163	49	12-13-1-0	11-11-2-0	4-6-0-0	P-3
Chicago	51	18	24	8	1	17	156	190	45	10-10-5-1	8-14-3-0	3-4-3-0	G-2
Los Angeles	50	20	26	3	1	19	114	150	44	12-13-1-0	8-13-2-1	4-5-0-1	G-1

LNH

Lundi 28 janvier
Winnipeg 1 Philadelphie 3
New Jersey 6 Pittsburgh 3
Mardi 29 janvier
Winnipeg 4 Boston 3 (F)
Buffalo 5 Columbus 4
Philadelphie 1 N.Y. Rangers 0
Mercredi 30 janvier
Tampa Bay 2 Pittsburgh 4
Buffalo 0 Dallas 1
Jeudi 31 janvier
Philadelphie 3 Boston 2 (P)
Rangers 4 New Jersey 3
Columbus 3 Winnipeg 4
Vendredi 1er février
Chicago à Buffalo, 19h.
Nashville en Floride, 19h.
Calgary à Washington, 19h.
Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa à Pittsburgh, 19h.
Vegas en Caroline, 19h30.
Toronto à Detroit, 19h30.
Minnesota à Dallas, 20h.
Samedi 2 février
Edmonton à Philadelphie, 13h.
New Jersey **à Montréal**, 14h.
Vegas en Floride, 19h.
St. Louis à Columbus, 19h.
Los Angeles à Islanders, 19h.
Pittsburgh à Toronto, 19h.
Anaheim à Winnipeg, 19h.
Detroit **à Ottawa**, 19h.
Tampa Bay à N.Y. Rangers, 20h.
Chicago au Minnesota, 20h.
Dallas à Nashville, 20h.
Vancouver au Colorado, 22h.
Arizona à San Jose, 22h30.
Dimanche 3 février
Boston à Washington, 12h30.
Edmonton **à Montréal**, 14h.
Calgary en Caroline, 14h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 31 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	22	57	79
Rantanen, Col	23	51	74
Gaudreau, Cal	29	44	73
McDavid, Edm	29	44	73
Kane, Chi	29	42	71
Mackinnon, Col	27	44	71
Point, TB	30	35	65
Marner, Tor	20	42	62
Wheeler, Win	9	53	62
Monahan, Cal	27	34	61
Draisaitl, Edm	27	34	61
Scheifele, Win	25	36	61
Pastrnak, Bos	28	31	59
Stamkos, TB	27	31	58
Crosby, Pit	22	36	58
Lindholm, Cal	21	37	58
Ovechkin, Was	37	20	57
Tkachuk, Cal	24	33	57
Aho, Car	22	35	57
Marchand, Bos	19	37	56
Kessel, Pit	21	34	55
Panarin, Clb	19	36	55
Malkin, Pit	14	41	55
Burns, SJ	9	46	55
Tavares, Tor	30	24	54
Landeskog, Col	29	25	54
Eichel, Buf	16	37	53
Giroux, Phi	14	38	52
Giordano, Cal	11	41	52

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 31 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	51	16	28	44
Tatar	51	16	22	38
Drouin	51	14	23	37
Petry	51	10	25	35
Danault	51	8	25	33
Gallagher	51	19	11	30
Lehkonen	51	7	16	23
Kotkaniemi	51	6	17	23
Byron	34	10	8	18
Weber	27	7	9	16
Armia	26	6	6	12
Benn	50	4	8	12
Agostino	35	2	9	11
Peca	29	3	7	10
Reilly	44	3	5	8
Kulak	27	3	3	6
Mete	40	0	6	6
Hudon	26	3	2	5
Chaput	29	0	5	5
Deslauriers	37	2	1	3
Niemi	14	0	1	1
Alzner	9	0	1	1
Price	38	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FBa	JB	Moy	%Arr.
Price	2013	4	95	3		2,56	,915
Niemi	8	5	1	51	0	3,66	,894

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 31 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	50	22	28	50
Duchene	41	20	27	47
Chabot	42	10	29	39
Dzingel	48	20	18	38
Tierney	50	6	26	32
Ryan	47	11	19	30
Boedker	50	5	22	27
White	44	11	15	26
Tkachuk	39	11	12	23
Smith	41	5	14	19
Ceci	46	5	10	15
Demelo	45	3	11	14
Lajoie	45	7	6	13
Paajarvi	48	5	1	6
Jaros	37	1	4	5
Borowiecki	32	0	3	3
Harpur	25	1	1	2
Paul	19	1	1	2
Pageau	8	1	0	1
Anderson	33	0	1	1
Nilsson	19	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FBa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1415	3	110	1		3,55	,906
Nilsson	7	11	1	51	0	2,76	,908

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	28	19	9	0	0	105	73	38
Thetford	30	14	12	2	2	91	100	32
Alma	28	15	12	1	0	101	95	31
St.Lawrence	29	12	13	2	2	98	98	28

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	31	19	10	2	0	116	99	40
Lionel-Groulx	28	12	13	3	0	109	111	27
A.-Laurendeau	29	12	15	0	2	85	105	26
Abitibi-Témis.	30	10	18	1	1	70	135	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	27	22	3	2	0	100	59	46
Lennoxville	31	19	9	1	2	119	85	41
Laflèche	28	11	14	3	0	88	97	25
Sorel-Tracy	29	9	17	2	1	92	117	21

Jeudi 31 janvier
Lennoxville 3 Thetford 1
Vendredi 1er février
Abitibi à St-Laurent, 19h30
Thetford à Laflèche, 19h45
Samedi 2 février
Ste-Foy à St.Lawrence, 14h
Alma à Laflèche, 14h15
Sorel-Tracy à St-Hyacinthe, 19h
St-Laurent à L.-Groulx, 19h30
Abitibi à A.-Laurendeau, 19h40
Dimanche 3 février
Alma à Thetford, 15h
L.-Groulx à St.Lawrence, 15h30
Ste-Foy à St-Hyacinthe, 18h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	39	30	6	2	1	187	119	63
Longueuil	39	28	8	1	2	189	128	59
Princeville	39	27	8	2	2	207	154	58
Granby	39	28	10	1	0	184	115	57
St-Jérôme	40	19	14	4	3	175	133	45
Côte du Sud	40	21	18	1	0	161	158	43
Chambly	38	19	17	2	0	150	168	40
Montréal-Est	39	18	18	1	2	160	174	39
Valleyfield	39	17	19	1	2	145	160	37
St-Gabriel	36	14	20	1	1	135	184	30
Gatineau	39	13	24	2	0	131	191	28
Lac St-Louis	38	12	23	1	2	114	156	27
Montréal-Nord	37	5	27	3	2	100	198	15

Jeudi 31 janvier
Montréal-Est 1 Gatineau 8
Longueuil 5 Valleyfield 2
Vendredi 1er février
Montréal-Nord à St-Jérôme, 19h.
Chambly à Terrebonne, 19h30.
Gatineau à Granby, 19h45.
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.
Longueuil à Lac St-Louis, 20h15.
Samedi 2 février
Mtl-Nord à St-Gabriel, 14h30.
Montréal-Est à Princeville, 20h.
Dimanche 3 février
Valleyfield à Chambly, 14h.
Princeville à Terrebonne, 14h.
Montréal-Nord à Gatineau, 14h.
Granby à Montréal-Est, 16h.
La Côte du Sud à Lac St-Louis, 16h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	48	36	9	2	1	220	131	75
Rimouski	49	32	14	3	0	200	118	67
Chicoutimi	49	26	16	3	4	155	146	59
Québec	49	21	18	5	5	147	166	52

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	50	42	7	0	1	225	103	85
Gatineau	46	16	25	3	2	134	160	37
B.-Boisbriand	49	18	30	1	0	136	191	37
Val-d'Or	49	15	29	4	1	123	215	35

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	48	34	11	2	1	204	123	71
Cap-Breton	49	31	15	1	2	195	145	65
Charlottetown	47	28	14	2	3	170	153	61
Moncton	49	26	17	3	3	193	166	58
St-Jean	49	11	34	2	2	127	255	26
A.-Bathurst	48	7	39	1	1	99	232	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	48	36	10	2	0	252	132	74
Sherbrooke	48	27	19	1	1	178	163	56
Victoriaville	50	19	28	2	1	134	173	41
Shawinigan	49	12	33	1	3	132	252	28

Mercredi 30 janvier
Sherbrooke 1 Cap-Breton 5
Victoriaville 2 Charlottetown 4
A.-Bathurst 3 B.-Boisbriand 6
R.-Noranda 5 Val-d'Or 2
Jeudi 31 janvier
Victoriaville 5 Halifax 7
Saint-Jean 4 Shawinigan 5 (F)
Vendredi 1er février
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Charlottetown à Moncton, 18h.
Saint-Jean à Québec, 19h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h.
A.-Bathurst à R.-Noranda,19h30.
Boisbriand à Shawinigan, 19h30.
Drummond. à B.-Comeau,19h30.
Rimouski à Chicoutimi, 19h30.
Samedi 2 février
Victoriaville au Cap-Breton, 15h.
Rimouski à Québec, 15h30.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Sherbrooke à Charlottetown, 18h.
A.-Bathurst à Val-d'Or, 18h.
Halifax à Moncton, 18h.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 19h.
Gatineau à R.-Noranda, 19h.
Mardi 5 février
Shawinigan à Gatineau, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Chekhovich, B.-C.	46	36	44	80
Abbandonato, R.-N.	49	25	54	79
Lafrenière, Rimouski	43	27	48	75
McKenna, Moncton	49	32	41	73
Veleno, Drummond.	32	31	42	73
Huntington, Rimouski	48	29	38	67
Macleod, Drummond.	46	28	39	67
Légaré, B.-Comeau	48	35	31	66
Lauzon, Drummond.	48	24	39	63
Fortier, B.-Comeau	48	24	39	63
Guay, Drummondville	46	29	33	62
Pelletier, Moncton	46	25	37	62
Asselin, Halifax	48	34	24	58

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	24	18	2	1	3	97	59	40
Queen's	24	17	7	0	0	83	60	34
McGill	25	15	6	3	1	90	65	34
Carleton	24	14	5	2	3	85	72	33
UOIT	24	13	7	3	1	73	66	30
Concordia	24	14	8	1	1	85	85	30
UQTR	25	13	9	2	1	91	81	29
Nipissing	23	7	16	0	0	67	99	14
Laurentienne	23	6	16	1	0	54	83	13
RMC	24	5	18	1	0	49	102	11

OUA - Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	24	17	5	2	0	116	82	36
Brock	24	17	5	2	0	75	51	36
Western	24	14	9	0	1	71	65	29
York	24	12	10	2	0	82	83	26
Guelph	24	10	10	0	4	70	65	24
Laurier	24	11	12	1	0	69	66	23
Windsor	24	11	13	0	0	70	76	22
Toronto	25	9	12	3	1	60	72	22
Lakehead	24	10	13	0	1	67	92	21
Waterloo	25	8	12	4	1	72	102	21

Vendredi 1er février
Laurier à Ryerson, 11h.
UOIT à McGill, 19h.
Carleton à UQTR, 19h.
Guelph à Lakehead, 19h.
Western à Waterloo, 19h.
Queen's à Nipissing, 19h30.
Ottawa à Concordia, 19h30.
York à Windsor, 19h30.
RMC à Laurentienne, 19h35.
Samedi 2 février
Carleton à UQTR, 15h. (Aux Grandes estrades, à St-Tite)
UOIT à Ottawa, 19h.
Concordia à McGill, 19h.
Guelph à Lakehead, 19h.
Western à Laurier, 19h07.
Toronto à Ryerson, 19h15.
RMC à Nipissing, 19h30.
Brock à Windsor, 19h30.
Queen's à Laurentienne, 19h35.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	46	31	11	4	0	157	132	66
Bridgeport	46	24	16	4	2	140	143	54
Lehigh Valley	45	24	16	3	2	150	140	53
Providence	45	22	16	6	1	147	131	51
Springfield	46	20	16	6	4	157	150	50
Scranton	45	22	18	4	1	145	136	49
Hershey	44	21	20	0	3	116	138	45
Hartford	45	19	21	3	2	135	156	43

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	43	26	13	3	1	143	129	56
Syracuse	41	25	13	2	1	154	113	53
Utica	46	23	18	3	2	147	160	51
Toronto	44	22	16	3	3	157	157	50
Cleveland	43	21	17	4	1	129	145	47
Laval	45	19	19	3	4	122	130	45
Binghamton	48	20	23	5	0	132	165	45
Belleville	46	20	23	2	1	140	153	43

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	47	26	14	3	4	142	136	59
Iowa	45	24	14	4	3	152	128	55
Chicago	44	24	14	5	1	156	129	54
Milwaukee	46	22	17	6	1	126	126	51
Texas	45	22	18	3	2	152	142	49
San Antonio	45	22	21	2	0	120	130	46
Rockford	46	19	19	3	5	105	130	46
Manitoba	43	19	19	3	2	110	135	43

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	38	24	8	2	4	127	96	54
Bakersfield	42	24	15	2	1	140	119	51
Tucson	40	23	13	3	1	134	122	50
San Diego	40	22	13	2	3	141	131	49
Colorado	41	20	17	3	1	119	130	44
Stockton	43	18	20	4	1	150	173	41
Ontario	39	13	20	4	2	119	159	32

Jeudi 31 janvier
Grand Rapids 5 Texas 3
Vendredi 1er février
Colorado à Tucson, 13h05.
Lehigh Valley à Bridgeport, 19h.
Providence à Charlotte, 19h.
Utica à Syracuse, 19h.
Laval à Toronto, 19h.
Cleveland à Scranton, 19h05.
Hartford à Springfield, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Chicago à Rockford, 20h.
Manitoba à Milwaukee, 20h.
Grand Rapids à San Antonio, 20h30.
Iowa à Bakersfield, 22h.
Ontario à San Diego, 22h.
San Jose à Stockton, 22h.
Samedi 2 février
Colorado à Tucson, 13h05.
Laval à Toronto, 16h.
Stockton à San Jose, 16h15.
Providence à Charlotte, 18h.
Rochester à Hartford, 19h.
Lehigh Valley à Hershey, 19h.
Cleveland à Syracuse, 19h.
Utica à Springfield, 19h05.
Bridgeport à W./B. Scranton, 19h05.
Belleville à Binghamton, 19h05.
Manitoba à Chicago, 20h.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Bakersfield à Ontario, 21h.
Iowa à San Diego, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	29	18	8	3	0	110	85	39
Sorel-Tracy	29	16	11	2	0	99	103	34
R.-du-Loup	28	15	11	1	1	112	102	32
Jonquière	29	16	13	0	0	117	114	32
St-Georges	27	11	14	0	2	90	101	24
St-Jérôme	28	9	18	0	1	85	108	19

Samedi 26 janvier
Thet. Mines 2 St-Jérôme 6
Vendredi 1er février
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
St-Jérôme à R.-du-Loup, 20h.
Jonquière à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 2 février
Thet. Mines à Jonquière, 19h30.
St-Georges St-Jérôme, 20h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	21	19	1	1	0	130	72	39
Cap-Madeleine	21	13	6	2	0	116	89	28
Louiseville	20	12	7	1	0	103	82	25
Joliette	20	11	7	2	0	91	88	24
Plessisville	21	11	8	2	0	94	85	24
Nicolet	21	9	10	2	0	100	104	20
Bécancour	21	8	10	2	1	90	99	19
Waterloo	21	8	11	2	0	85	112	18
Windsor	21	6	11	3	1	94	118	16
Donnacona	21	7	14	0	0	82	136	14

Samedi 26 janvier
La Tuque 5 Cap-Madeleine 4
Vendredi 1er février
Louiseville à Nicolet, 20h30
La Tuque à Windsor, 20h30
Joliette à Donnacona, 21h
Samedi 2 février
Cap-Madeleine à Waterloo, 19h30
Plessisville à Bécancour, 19h30
Louiseville à Joliette, 20h30
Fin de la saison régulière

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis 13 Kansas City 31
Dallas 22 L.A. Rams 30
Dimanche 13 janvier
Chargers 28 N.-Angleterre 41
Philadelphie 14 N.-Orléans 20
FINALES D'ASSOCIATIONS
Dimanche 20 janvier
L.A. Rams 26 N.-Orléans 23 (P)
N.-Angleterre 37 Kansas City 31 (P)
PRO BOWL
Dimanche 27 janvier
Américaine 26 Nationale 7
(match présenté à Orlando)
SUPER BOWL
Dimanche 3 février,
N.-Angleterre c. L.A. Rams, 18h30.
(match présenté à Atlanta)

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts

DÉFI HOCKEY Experts 2018-2019

leNouvelliste



1er PRIX
1200$
Le premier pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de 1200$

2e PRIX
1000$
Le 2e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un crédit-voyage de 1000$

3e PRIX
1000$
Le 3e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de 1000$

À CHAQUE SEMAINE
40$
Le meilleur pointeur de la semaine est Roger Delage de Bécancour avec un pointage de 32

200 meilleurs au classement général

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 27 JANVIER 2019. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DETERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

RG	NOM	B	P	PTS	+/-
1	SYLVAIN BARIL	320	631	951	40
2	BENOIT CÔTÉ	312	639	951	102
3	GAÉTAN TANGUAY	351	595	946	25
4	YVES THERRIEN	357	588	945	24
5	JOSÉE HOULE	332	609	941	17
6	HÉLÈNE JULIEN	356	584	940	51
7	RÉJEAN LAVOIE	343	597	940	1
8	JOHANNE RIVARD	327	611	938	23
9	SAMUEL HOULE	388	549	937	103
10	SYLVAIN DION	348	582	930	98
11	ROBERT FLEURY	350	575	925	115
12	LOUIS-PHILIPPE TURBIDE	328	596	924	36
13	MATTHIEU GRAVEL	344	578	922	51
14	RICHARD GRAVEL	292	630	922	51
15	PAULINE LAMBERT	356	565	921	93
16	JULIEN BÉLANGER	336	584	920	91
17	DANIELLE DUFRESNE	330	589	919	45
18	MARC DUMONT	371	545	916	54
19	KARL JUTRAS	335	580	915	63
20	JEAN MAILHOT	335	580	915	2
21	DENIS OUELLETTE	310	605	915	52
22	GÉRARD GODIN	321	591	912	50
23	SERGE BARIL	358	553	911	67
24	GAÉTAN BOLDUC	342	569	911	7
25	MICHEL LEBLOND	336	574	910	53
26	LÉO-PAUL COUILLARD	312	598	910	42
27	ROGER DUGRÉ	305	605	910	60
28	SYLVIE OLIVIER	324	585	909	107
29	CLAUDE LACROIX	317	592	909	10
30	ALEXANDRA FERRON	335	573	908	22
31	LÉO-PAUL LEMIRE	330	578	908	54
32	HÉLÈNE PLOURDE	320	588	908	44
33	JACYNTHE SYLVESTRE	312	596	908	38
34	MAXIME CLOUTIER	366	541	907	47
35	YVON FERRON	328	578	906	55
36	GUY LACHAPELLE	345	560	905	37
37	PASCALE LEMIRE	340	565	905	50
38	DANIEL MARCHAND	374	528	902	71
39	ALEXANDRE FAUCHER	313	588	901	92
40	LUC BOUVET	349	551	900	38
41	DENIS RHEAULT	327	572	899	76
42	LUC GERMAIN	320	579	899	28
43	YVES DESAULNIERS	306	592	898	98
44	STÉPHANIE FERRON	352	545	897	23
45	CAROLINE CHARBONNEAU	358	538	896	44
46	GILLES MATTEAU	342	554	896	51
47	LISE THERRIEN	308	588	896	38
48	ANDRÉ POLIQUIN	351	544	895	91
49	JULIEN BOISVERT	350	545	895	49
50	LISE THERRIEN	334	561	895	28
51	ROGER BÉLAND	296	598	894	83
52	H. LAMONTAGNE	326	567	893	80
53	LUCIEN MONTEMBEAULT	309	584	893	68
54	SYLVIE COSSETTE	354	538	892	68
55	DENIS LESSARD	326	566	892	32
56	MICHEL PLANTE	316	576	892	16
57	RICHARD LAHAIE	347	544	891	36
58	SERGE BOUCHARD	361	528	889	-4
59	YVAN DÉSILETS	336	552	888	46
60	MARIE-CLAUDE SÉVIGNY	329	559	888	94
61	JACQUES RAYMOND	329	559	888	94
62	BRUNO THÉRIAULT	373	514	887	66
63	KATE MASSON	342	545	887	105
64	MÉGAN GUYON	325	562	887	77
65	GUILLAUME BEAUDOIN	332	554	886	34
66	YVES MYRAND	327	559	886	46
67	CÉLINE HÉON	361	524	885	84
68	DENIS L'HEUREUX	339	546	885	80
69	JEAN-LOUIS SAUVAGEAU	317	568	885	3
70	DANIEL SCHAERLI	365	519	884	43
71	PIERRE PELLETIER	329	555	884	44
72	MICHEL TEASDALE	357	524	881	89
73	CATHERINE MONGRAIN	333	548	881	47
74	JEAN TURBIDE	312	569	881	71
75	DANIEL LAFONTAINE	350	530	880	61
76	ROGER DELAGE	340	540	880	35
77	MICHEL LACOMBE	334	546	880	41
78	KATRINE LAFONTAINE	330	550	880	61
79	GILLES LAMPRON	345	534	879	63
80	NICOLE PAQUIN	345	534	879	12
81	DIANE PÉPIN	333	546	879	61
82	JEAN MONTEMBEAULT	331	548	879	14
83	ISABELLE TREMBLAY	339	539	878	86
84	JUDE LAMBERT	322	556	878	65
85	FRANCOIS CATELLIER	316	562	878	88
86	GHISLAIN MESSIER	346	531	877	45
87	SYLVIE BERTHIAUME	342	535	877	10
88	RÉMI CARON	331	545	876	57
89	DENIS BOISVERT	331	545	876	37
90	MICHEL PLOURDE	318	558	876	2
91	ALEXIS LÉON	337	538	875	98
92	RÉJEAN GRENIER	327	547	874	21
93	CARMEN GAUTHIER	314	560	874	48
94	VINCENT BLANCHETTE	312	562	874	16
95	NICOLE LAMPRON	322	551	873	48
96	DENIS FRENETTE	309	564	873	24
97	GUY DIAMOND	379	493	872	87
98	ALAIN LAMONTAGNE	344	528	872	-6
99	JOCELYN ÉTHIER	320	552	872	68
100	DANIEL MAILHOT	315	557	872	19
101	MARTINE VINCENT	311	561	872	44
102	LIONEL ROBITAILLE	305	567	872	51
103	RAYNALD DÉSAULNIERS	358	513	871	-14
104	MARKUS SCHAERLI	354	517	871	10
105	JEAN-CHARLES LEFEBVRE	321	550	871	62
106	NORMANDE GERVAIS	316	555	871	80
107	CARL DION	344	526	870	57
108	PIERRETTE FRÉDETTE	341	529	870	11
109	DANIEL BIRON	338	531	869	56
110	ANDRÉANNE FRANCOEUR	330	539	869	84
111	RENÉ BEAUDOIN	313	556	869	47
112	JOSIANE GRAVEL	319	549	868	-16
113	DENIS JUNEAU	316	552	868	42
114	GUYLAINE BEAUDRY	307	561	868	65
115	LÉO-PAUL LEMIRE	297	571	868	103
116	MIREILLE ST-PIERRE	338	529	867	52
117	RICHARD MASSÉ	333	534	867	94
118	MARIO LAMY	307	560	867	68
119	FRANCINE LAMOTHE	364	502	866	30
120	JEAN-FRANCOIS L'HÉRAULT	361	505	866	56
121	MATHIEU AYOTTE	357	509	866	41
122	MICHEL LEFEBVRE	340	526	866	-3
123	PATRICE CARIGNAN	310	556	866	78
124	DANIELLE GÉLINAS-LAMBERT	289	577	866	99
125	DENIS DESAULNIERS	303	562	865	54
126	JONATHAN COSSETTE	335	529	864	-6
127	ALAIN HOULE	309	555	864	87
128	MICHEL VERRET	339	524	863	47
129	MARC-ANDRÉ BEAUDRY	336	527	863	42
130	VITAL MAILHOT	335	528	863	54
131	GAÉTAN LEMIRE	331	532	863	-21
132	PAUL FOURNIER	309	554	863	14
133	MARIO GERVAIS	367	495	862	51
134	LAURENT TEASDALE	352	510	862	112
135	YVES MAGNY	342	520	862	14
136	HÉLÈNE SIMARD	339	523	862	98
137	PROULX ROBERT	328	534	862	19
138	DENIS DOYON	325	537	862	4
139	ALAIN BEAUDRY	313	549	862	44
140	SERGE LAMPRON	310	552	862	19
141	MARCO MASSICOTTE	362	499	861	34
142	JOHANNE LANGLAIS	361	500	861	-53
143	LOUISE BLAIS	346	515	861	-40
144	LISE SAMSON	344	517	861	55
145	JOSUA CHAMPOUX	323	538	861	-91
146	RICHARD DOYON	349	511	860	58
147	RENÉ ÉBACHER	325	535	860	25
148	DAVID LEBLOND	315	545	860	68
149	GUY PROTEAU	343	516	859	57
150	DANNY LESSARD	331	528	859	52
151	RENÉ MILETTE	324	535	859	26
152	YVES ROBERT	348	510	858	25
153	SYLVAIN MAILHOT	337	521	858	55
154	RÉJEAN GERVAIS	336	522	858	49
155	YVES DESAULNIERS	305	553	858	38
156	GISÈLE GAGNON	339	518	857	23
157	CHARLOTTE BLAIS	337	520	857	67
158	NATHALIE LEMAY	326	531	857	66
159	CÉLINE NORMANDIN	313	544	857	24
160	SYLVAIN COSSETTE	290	567	857	64
161	JACQUES VADEBONCOEUR	363	493	856	16
162	ALAIN ST-ARNAULD	321	535	856	65
163	ZACHARY GUYON	357	498	855	-13
164	NORMANDE DESROSIERS	351	504	855	77
165	JACQUES ST-LOUIS	346	509	855	44
166	YVES RICHER	311	544	855	31
167	ANTHONY GUYON	340	514	854	41
168	HÉLÈNE ARCAND	357	496	853	61
169	GILLES NADEAU	313	540	853	-15
170	MARCEL TREMBLAY	300	553	853	66
171	CLAUDE L'HEUREUX	294	559	853	78
172	JOCELYN DARGIS	366	486	852	24
173	MATHIEU TEASDALE	355	497	852	-39
174	SYLVIE TRUDEL	349	503	852	60
175	JEAN-NOEL LAMPRON	322	530	852	92
176	MATTHIEU LEPAGE	319	533	852	36
177	NANCY RICARD	358	493	851	91
178	FRANCOIS COSSETTE	336	515	851	60
179	JEAN-YVES COSSETTE	329	522	851	-26
180	BENOIT DÉSILETS	327	524	851	51
181	ÉRIC MORIN	309	542	851	23
182	RENÉ CARON	350	500	850	45
183	LYNE BROUILLETTE	336	514	850	45
184	MARIO BÉDARD	348	501	849	21
185	JEAN-LOUIS CARON	341	508	849	16
186	STEVE RANCOURT	315	534	849	41
187	PIERRE BLAIS	310	539	849	69
188	JACQUES MORISSETTE	279	570	849	23
189	PASCALE FRÉDETTE	328	520	848	-22
190	RÉNALD BRISSON	317	531	848	60
191	MICHEL BRETON	305	543	848	-3
192	ALAIN CARON	326	521	847	52
193	JOCELYNE RICARD	307	540	847	98
194	SYLVAIN DAOUST	354	492	846	40
195	THÉRÈSE LAPORTE	329	517	846	-59
196	SERGE PAQUETTE	318	528	846	45
197	JEAN-PIERRE D'AOUST	351	494	845	3
198	BENOIT LEMAY	346	499	845	50
199	JOSÉ SARABIA	338	507	845	83
200	GINETTE DESAULNIERS	337	508	845	69

Le «cumulatif» est une référence pour vos échanges seulement. Votre rang au classement général est déterminé par la somme des pointages depuis le début de la saison 2018. Notez qu'en raison du nombre de participants, il nous sera impossible de vous renseigner par téléphone sur les performances de votre équipe. Tous les gagnants seront contactés par téléphone dans la semaine suivant la publication.

Statistique des joueurs

N.B.: En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/-. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 1								
CONNOR MCDAVID	EDM	29	44	73	1	0	1	1
NIKITA KUCHEROV	TAM	22	56	78	15	0	0	0
NATHAN MACKINNON	COL	27	44	71	17	0	1	1
SIDNEY CROSBY	PIT	21	36	57	19	0	0	0
JOHN TAVARES	TOR	30	24	54	13	0	1	1
RONDE 2								
TAYLOR HALL	NJD	11	26	37	-6	0	0	0
STEVEN STAMKOS	TAM	26	31	57	-1	0	0	0
BRAD MARCHAND	BOS	19	34	53	1	0	0	0
AUSTON MATTHEWS	TOR	21	22	43	0	1	0	1
MARK SCHEIFELE	WPG	25	34	59	18	0	0	0
RONDE 3								
ANZE KOPITAR	LOS	14	20	34	2	1	1	2
JOHNNY GAUDREAU	CGY	29	44	73	20	0	0	0
DAVID PASTRNAK	BOS	27	29	56	-1	0	0	0
TYLER SEGUIN	DAL	18	27	45	11	0	0	0
NICKLAS BACKSTROM	WSH	13	38	51	10	1	3	4
RONDE 4								
CLAUDE GIROUX	PHI	14	38	52	4	0	0	0
EVGENI MALKIN	PIT	14	38	52	-19	0	0	0
PHIL KESSEL	PIT	20	33	53	-14	0	0	0
JAMIE BENN	DAL	18	16	34	5	0	0	0
JACK EICHEL	BUF	16	36	52	8	0	0	0
RONDE 5								
BLAKE WHEELER	WPG	9	52	61	9	0	0	0
ALEXANDER OVECHKIN	WSH	37	20	57	9	4	1	5
EVGENY KUZNETSOV	WSH	9	32	41	0	1	2	3
ARTENI PANARIN	CLB	19	34	53	10	0	0	0
PATRICK KANE	CHI	29	42	71	-4	0	1	1
RONDE 6								
MATTHEW BARZAL	NYI	14	31	45	-4	1	0	1
JAKUB VORACEK	PHI	11	28	39	-13	0	0	0
MIKKO RANTANEN	COL	23	51	74	16	0	1	1
ALEXANDER BARKOV	FLO	17	30	47	-18	0	3	3
PATRICK LAINE	WPG	25	9	34	-9	0	0	0
RONDE 7								
VINCENT TROCHECK	FLO	5	13	18	-1	1	0	1
ALEXANDER RADULOV	DAL	14	27	41	6	0	0	0
LEON DRAISAITL	EDM	27	34	61	3	1	1	2
FILIP FORSBERG	NSH	18	11	29	9	0	1	1
RYAN GETZLAF	ANA	10	23	33	-14	0	1	1
RONDE 8								
JONATHAN MARCHESSAULT	VEG	17	18	35	1	0	1	1
MITCH MARNER	TOR	20	42	62	17	1	0	1
VLADIMIR TARASENKO	STL	17	15	32	-11	1	1	2
SEAN MONAHAN	CGY	27	34	61	11	0	0	0
ERIK KARLSSON	SAN	3	40	43	5	0	0	0
RONDE 9								
WILLIAM KARLSSON	VEG	16	16	32	-5	0	0	0
JONATHAN HUBERDEAU	FLO	12	37	49	-23	0	1	1
MIKAEL GRANLUND	MIN	12	29	41	2	0	2	2
JOE PAVELSKI	SAN	27	18	45	0	1	4	5
MARK STONE	OTT	22	28	50	15	0	0	0

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 10								
ERIC STAAL	MIN	17	19	36	5	3	2	5
SEAN COUTURIER	PHI	19	20	39	-3	0	0	0
BRAYDEN SCHENN	STL	9	18	27	-10	0	1	1
VICTOR HEDMAN	TAM	7	26	33	14	0	0	0
DYLAN LARKIN	DET	21	27	48	-6	1	0	1
RONDE 11								
BRENT BURNS	SAN	9	46	55	8	0	3	3
WILLIAM NYLANDER	TOR	1	6	7	-5	0	3	3
JADEN SCHWARTZ	STL	3	18	21	-1	0	1	1
BROCK BOESER	VAN	16	18	34	7	0	1	1
ILYA KOVALCHUK	LOS	9	13	22	-18	0	0	0
RONDE 12								
EVGENY DADONOV	FLO	18	22	40	-8	0	2	2
GABRIEL LANDESKOG	COL	29	25	54	14	0	0	0
RYAN O'REILLY	STL	18	32	50	14	1	1	2
MATTHEW TKACHUK	CAL	24	33	57	12	0	0	0
RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM	16	30	46	-5	0	0	0
RONDE 13								
JOHN KLINGBERG	DAL	6	19	25	4	0	0	0
SHAYNE GOSTISBEHERE	PHI	5	15	20	-12	0	0	0
JASON ZUCKER	MIN	13	12	25	-2	0	1	1
VIKTOR ARVIDSSON	NSH	19	7	26	7	1	0	1
MIKE HOFFMAN	FLO	23	19	42	-18	0	0	0
RONDE 14								
BRAYDEN POINT	TAM	30	35	65	17	0	0	0
LOGAN COUTURE	SAN	19	28	47	2	2	2	4
MATT DUCHENE	OTT	20	27	47	0	0	1	1
P.K. SUBBAN	NAS	4	14	18	10	0	0	0
RYAN JOHANSEN	NSH	9	34	43	2	1	0	1
RONDE 15								
PATRICE BERGERON	BOS	14	27	41	3	0	0	0
DREW DOUGHTY	LOS	5	23	28	-16	1	0	1
JAMES VAN RIEMSDYK	PHI	12	10	22	-5	0	0	0
EVANDER KANE	SAN	21	21	42	2	2	0	2
ALEX GALCHENYUK	PHO	8	17	25	-12	0	0	0
RONDE 16								
JOHN CARLSON	WSH	8	39	47	17	0	2	2
DAVID PERRON	STL	17	18	35	3	0	0	0
JONATHAN TOEWS	CHI	22	26	48	2	1	0	1
PIERRE-LUC DUBOIS	CLB	17	26	43	8	0	0	0
MAX PACIORETTY	VEG	15	13	28	-4	2	0	2
RONDE 17								
JORDAN EBERLE	NYI	11	12	23	-7	0	0	0
BRENDAN GALLAGHER	MTL	19	11	30	6	0	0	0
ROMAN JOSI	NAS	8	28	36	3	1	0	1
ARTTURI LEHKONEN	MTL	7	16	23	11	0	0	0
JONATHAN DROUIN	MTL	14	23	37	-3	1	0	1
RONDE 18								
WAYNE SIMMONDS	PHI	15	8	23	-11	0	0	0
MAX DOMI	MTL	16	28	44	6	0	0	0
PAUL BYRON	MTL	10	8	18	8	0	0	0
TOMAS TATAR	MTL	16	22	38	10	0	1	1
CHARLES HUDON	MTL	3	2	5	-8	0	1	1

PATRIOTES

Une vitrine exceptionnelle

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À deux semaines du début des séries, les Patriotes disposent du week-end parfait pour faire grimper leur intensité d'un cran avec un programme double à domicile face aux Ravens de Carleton.

Le premier duel sera présenté au vieux Colisée vendredi soir. Puis, les deux formations vont lancer ni plus ni moins la programmation de la Classique hivernale, à Saint-Tite, samedi après-midi. Après les ligues de garage et le hockey mineur, ce sera en effet la première des quatre rencontres majeures disputées durant ce festival de hockey extérieur d'une dizaine de jours mis sur pied par les Cataractes.

«Les joueurs ont hâte, c'est sûr. Ça fait une couple de jours qu'ils en parlent. En plus, face aux Ravens, avec qui nous avons développé une grosse rivalité ces dernières années, nous sommes assurés d'avoir un gros défi sur les bras», explique le pilote Marc-Étienne Hubert, qui dit avoir pensé à quelques petits ajustements pour cette sortie en plein air. «On aurait aimé pouvoir pratiquer là-bas cette semaine pour valider certains trucs, mais bon, on arrive quand même avec des trucs différents pour le début de match. On sait aussi qu'on devra s'ajuster en cours de partie.»



Après le match de vendredi soir au Colisée, les Patriotes prendront la route des Grandes estrades de Saint-Tite, samedi. —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Le duel risque d'attirer des amateurs qui ne sont pas des habitués du hockey universitaire et Hubert s'en réjouit. «La température s'annonce clémente, ça serait l'fun de voir des familles se déplacer pour venir voir ça. Ils ne seront pas déçus du calibre. Cette Classique, c'est une expérience extraordinaire pour nos joueurs et une belle vitrine pour notre programme. Ça peut même nous aider dans notre recrutement. On n'y voit que du positif.»

Mais avant de penser à la Classique, Patriotes et Ravens doivent en découdre une première fois au Colisée. Les Trifluviens, qui ont gagné quatre de leurs six derniers matchs, auront l'esprit à Trois-Rivières et non à Saint-Tite, assure Hubert. «Ça ne m'inquiète pas du tout, ce bout-là. Nous sommes si près des séries, et le classement est tellement serré. Chaque match aura une incidence sur notre place finale au classement. On va y aller un match à la fois et ça m'étonnerait que les Ravens pensent différemment de nous!»

Avec trois matchs à écouler à la campagne, les Patriotes sont toujours au septième rang de leur division. S'ils ne peuvent baisser, ils peuvent certainement grimper puisqu'ils ne sont qu'à quatre points des Ravens, qui occupent le quatrième échelon! Ce week-end, Hubert devra toutefois se passer des services de Deven Saint-Hilaire, suspendu deux matchs lors de la dernière rencontre à Nipissing samedi dernier.

LA CLASSIQUE HIVERNALE À SAINT-TITE

Samedi 2 février
Universitaire: Carleton c. **UQTR**, 15h

Vendredi 8 février
LHJMQ: Rimouski c. **Shawinigan**, 19h30

Samedi 9 février
LHJMQ: Québec c. **Shawinigan**, 15h

Dimanche 10 février
Midget AAA: Séminaire St-François c. **Trois-Rivières**, 14h

BASKETBALL COLLÉGIAL

Demi-sœurs, coéquipières et colocs!

Jasmine Martel et Mégane Gouin font équipe chez les Diablos

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Jasmine Martel et Mégane Gouin ont intérêt à bien s'entendre par les temps qui courent. En plus d'être demi-sœurs et coéquipières chez les Diablos, elles partagent également le même appartement!

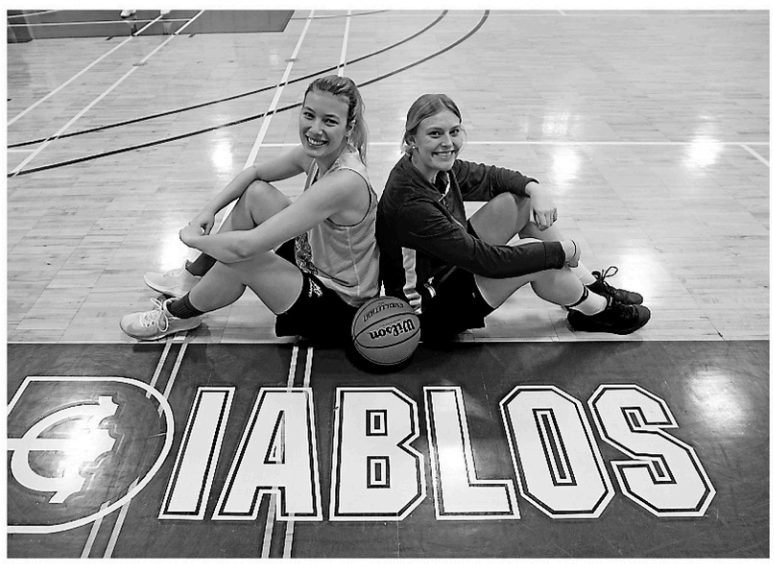
Heureusement, tout semble être au beau fixe pour les deux étudiantes-athlètes.

Originaires de Sorel-Tracy, Martel et Gouin se connaissent depuis plus d'une dizaine d'années. Déjà bonnes amies, leur amitié a franchi un autre niveau lorsqu'elles sont devenues demi-sœurs, il y a huit ans, par l'entremise d'une famille recomposée.

Après l'arrivée de Martel à Trois-Rivières l'an dernier, Gouin a suivi cet automne et les deux filent le parfait bonheur sous les ordres de Faisal Docter, en première division du réseau collégial de basketball féminin. «On a pratiquement toujours joué au basketball ensemble, sauf les années où je changeais de niveau. On a aussi joué au soccer ensemble quand on était plus jeunes», explique Martel, meilleure marqueuse des Diablos cette saison avec une production de 10,2 points par match.

Pour Gouin, une présence familière dans le vestiaire trifluvien avait quelque chose de rassurant au moment de choisir une institution collégiale. «C'est toujours plaisant de connaître quelqu'un quand tu débarques dans un nouvel environnement. Elle a certainement été un plus dans la balance quand j'ai pris ma décision», explique l'ailière qui en est à sa première année chez les Rouges.

«D'ailleurs, mon adaptation n'a pas été évidente au départ. J'ai dû m'habituer à une nouvelle ville, une nouvelle école et un nouveau niveau de basketball. Au secondaire, on n'avait pas de sport-études alors le rythme n'était pas aussi intense qu'au collégial. On pratiquait moins souvent», mentionne celle qui obtient 4,7 points par match en moyenne depuis le début de la campagne.



Après avoir disputé quelques saisons avec les Polypus de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, Jasmine Martel et Mégane Gouin sont heureuses de se retrouver au sein des Diablos. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

L'esprit familial atteindra même un autre niveau lors du dernier match de saison régulière. La sœur aînée de Mégane, Laurie Gouin, évolue avec les Lynx du Cégep Édouard-Montpetit, une formation directement impliquée dans la course aux éliminatoires avec les Diablos!

D'ailleurs, les deux joueuses formées au sein des Polypus de l'école secondaire Fernand-Lefebvre aimeraient bien accéder au Championnat provincial cette saison. Mais avant de penser aussi loin, elles devront d'abord qualifier l'équipe dans les matchs de barrage et ensuite arracher une victoire pour être invitées au rendez-vous de fin de saison. «Je veux retourner au Championnat provincial. Ça commence à faire trop longtemps que je n'y ai pas goûté!», sourit Martel.

LES DYNAMIQUES EN VILLE

À ce sujet, un gros test attend Martel, Gouin et leurs coéquipières des Diablos (3-6) vendredi alors que les Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy (8-1) s'arrêteront au gymnase du pavillon des Sciences à 19 h.

Plus tôt cette saison, les Trifluviennes avaient fourni un vaillant effort face à leurs rivales de la Vieille capitale, classées quatrième au pays, dans un revers de 68-62.

«On a vu qu'on peut jouer avec Sainte-Foy. On doit juste trouver une façon d'être plus efficaces avec le ballon. Les filles deviennent trop stressées au moment de lancer. On a besoin de se créer de la confiance», explique l'entraîneur Faisal Docter.

Shaw retrouve ses coéquipiers

L'attaquant avait subi une blessure au cou le 31 décembre

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

BROSSARD — L'attaquant Andrew Shaw était de retour à l'entraînement avec ses coéquipiers pour une première fois depuis qu'il a subi une blessure au cou le 31 décembre, mais il devra patienter encore un peu avant de disputer un premier match.



De retour à l'entraînement un mois jour pour jour après avoir été blessé, Andrew Shaw n'a pas encore reçu le feu vert des médecins pour recevoir des mises en échec. Il ne sera donc pas en uniforme en fin de semaine face aux Devils et aux Oilers. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Shaw n'a pas encore reçu le feu vert des médecins pour recevoir des mises en échec. L'entraîneur-chef Claude Julien a indiqué que Shaw devrait rater les matchs du week-end contre les Devils du New Jersey et les Oilers d'Edmonton.

«Nous suivons le protocole. Aujourd'hui, c'était un entraînement sans contact, nous verrons comment il se sent demain (vendredi), a dit Julien. Je vais attendre le feu vert des médecins pour qu'il recommence à s'entraîner avec contacts. Ensuite, il n'a pas joué depuis un mois et il va devoir retrouver la forme.

«Il y a beaucoup de choses à surveiller et c'est difficile de cibler une date précise pour un retour.»

Âgé de 27 ans, Shaw s'était blessé en première période du match qui s'est soldé 3-2 en prolongation pour le Tricolore face aux Stars de Dallas, la veille du Nouvel An.

En raison de son historique au niveau des commotions cérébrales, le Canadien avait soumis Shaw au protocole de la LNH en matière de commotion cérébrale - même si l'équipe a éventuellement classifié sa blessure comme en étant une au cou.

Shaw s'est entraîné jeudi au sein d'un trio complété par Michael Chaput et Kenny Agostino lors du retour au travail du Canadien, à la suite de la pause du match des étoiles et de son congé obligatoire. Ses coéquipiers étaient contents de le retrouver à leurs côtés.

«Il en faut un qui nous agace! Il n'y avait plus personne pour nous écoeurer, a dit Phillip Danault en rigolant au sujet du retour de Shaw. C'est amusant de le revoir dans le vestiaire et sur la glace.»

En 36 matchs cette saison, Shaw a inscrit 11 buts et 13 aides. Il connaissait de bons moments avant de tomber au combat, alors qu'il avait accumulé 22 points en 25 rencontres en évoluant surtout aux côtés de Max Domi et Jonathan Drouin.

LE CH DANS LE BROUILLARD CONCERNANT JUULSEN

Par ailleurs, Julien a été questionné sur l'état de santé du défenseur Noah Juulsen. Ce dernier a disputé seulement trois rencontres avec le Rocket de Laval depuis qu'il a été rétrogradé - la dernière le 27 décembre.

L'animateur Ron Fournier a déclaré la semaine dernière sur les ondes du 98,5 FM que la carrière du défenseur âgé de 21 ans pourrait être compromise en raison d'une blessure à un nerf du visage qui nuit à sa vision.

Juulsen avait été atteint par un tir le 19 novembre face aux Capitals de Washington. Il était revenu au jeu le 11 décembre et avait disputé quatre parties avec le Tricolore en portant une grille avant d'être renvoyé dans la Ligue américaine.

«Je n'ai pas assez de détails pour en dire plus, a affirmé Julien au sujet de l'état de santé de Juulsen. Et je ne veux pas donner de fausses informations non plus.»

Choix de premier tour du Canadien en 2015, 26e au total, Juulsen a récolté jusqu'ici deux buts et six aides en 44 rencontres au cours de sa carrière dans la LNH.



› RALLYCROSS: LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DES AMÉRIQUES DÉVOILÉ

Le calendrier du Championnat de rallycross des Amériques comptera six épreuves cette saison, ont révélé jeudi les dirigeants de la série. On ouvrira le bal les 8 et 9 juin, sur le circuit de Mid-Ohio, avant de visiter le Gateway International Raceway, près de St. Louis les 13 et 14 juillet. L'étape du Grand Prix de Trois-Rivières sera de retour pour une deuxième année, comme la direction l'avait confirmée il y a quelques mois. Cette troisième manche se déroulera les 3 et 4 août. Le championnat se déplacera ensuite à Austin au Texas (28 septembre), avant que la saison ne se termine les 5 et 6 octobre, avec un retour à Mid-Ohio. —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Auger-Aliassime contre les Slovaques

BRATISLAVA, SLOVAQUIE (PC) — Le capitaine Frank Dancevic a décidé de faire confiance à la jeunesse plutôt qu'à l'expérience en vue de l'affrontement entre le Canada et la Slovaquie, cette semaine au NTC Arena, dans le cadre de la Coupe Davis.

Les adolescents Denis Shapovalov et Félix Auger-Aliassime ont été sélectionnés jeudi par Dancevic afin de disputer les matchs en simple et en double lors de cette qualification au meilleur de cinq duels. Du côté des Slovaques, Martin Klizan et Filip Horansky prendront part aux matchs en simple tandis que Filip Polasek et Igor Zelenay joueront en double.

Les matchs en simple auront lieu vendredi, sur un terrain intérieur de terre battue. Le double se déroulera samedi avant les parties inversées en simple.

Âgé de 19 ans, Shapovalov occupe le 25e rang du classement de l'ATP, le plus haut pour un joueur de moins de 20 ans. Il commencera le bal contre Horansky, qui pointe au 219e échelon. Auger-Aliassime, classé 106e, le meilleur rang pour un joueur de 18 ans, croisera le fer avec Klizan, 38e de l'ATP.

L'équipe gagnante accédera aux finales de la Coupe Davis, qui auront lieu à Madrid, en novembre.

Les deux joueurs canadiens sont athlétiques, dynamiques et ils possèdent de bonnes habiletés pour frapper la balle avec puissance. Shapovalov a éclos en 2017 et depuis, il se maintient très haut au classement. Auger-Aliassime est quant à lui un des meilleurs espoirs du sport.

Shapovalov, de Richmond Hill, en Ontario, et Auger-Aliassime, de Montréal, ont grimpé les échelons ensemble en tant que juniors. Ils ont remporté les grands honneurs lors du volet junior du double aux Internationaux de tennis des États-Unis, en 2015.

«Ils ont toutes les habiletés nécessaires pour devenir de très grands joueurs», a récemment mentionné Daniel Nestor, qui a pris sa retraite il y a quelques mois.

Les vétérans Peter Polansky et Dancevic se trouvent aussi sur la formation canadienne. Milos Raonic, le 14e joueur au monde, n'est pas disponible en raison d'une blessure au genou.

Un point en cadeau aux Sea Dogs

Les Cataractes sauvent la mise en gagnant 5-4 en fusillade



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Si jamais les Cataractes ratent le grand bal de fin d'année, il faudra se souvenir de ce match face aux Sea Dogs de Saint-John. Les Cataractes ont bien engrangé deux points en remportant ce match 5-4 en fusillade face à leurs rivaux directs pour la dernière place donnant accès aux séries, mais ils leur ont aussi permis de quitter avec un point en poche grâce à une remontée de trois buts en troisième période, qui a poussé le duel en prolongation.



Xavier Bourgault a ouvert la marque pour les Cataractes, tôt en première période. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

Les Shawiniganais vont s'en vouloir. Grâce à un Justin Blanchette en grande forme, ils menaient 4-0 au milieu du match. Les Sea Dogs étaient les agresseurs mais grâce à beaucoup d'opportunisme, les locaux ont gâté les 3900 personnes au Centre Gervais Auto en sortant Zachary Bouthillier du match après 10 minutes! Ce dernier n'est pas le seul à blâmer, mais disons que lorsqu'un entraîneur mène 6-2 dans les chances de marquer et que c'est 3-0 pour l'équipe adverse, il est temps de faire un changement.

Justement, Mikhail Denisov a été brillant en relève. Il a cédé un but en avantage numérique à Vincent Senez à son arrivée dans le match mais par la suite, il a été sans reproche, donnant une chance à son équipe de revenir dans le match.

Les Cataractes ont cédé une première fois en deuxième. En début de troisième, ils semblaient toutefois en plein contrôle. Cette belle assurance est disparue quand les Sea Dogs ont ajouté un deuxième but, au milieu de l'engagement. Douze petites secondes plus tard, les visiteurs en ajoutaient un autre et soudainement, le fossé était réduit à un but. Puis dans la dernière minute de jeu, William Poirier a obligé tout le monde à faire du temps supplémentaire en inscrivant le but égalisateur.

En prolongation, les deux clubs ont eu leurs chances. Les Cataractes ont eu droit à un avantage numérique. Les Sea Dogs, eux, ont bénéficié d'un tir de punition. Les deux gardiens ont continué de se démarquer. La fusillade a donc été nécessaire, et c'est Justin Blanchette qui a eu le dernier mot en stoppant Alex Drover, qui n'a pu donner la réplique au filet inscrit par Xavier Bourgault.

«Ça fait du bien. Tout le monde a été déçu par mes performances à mon arrivée à Shawinigan, moi le premier. J'ai travaillé fort avec mon entraîneur des gardiens (Steve Mongrain) pour corriger certaines choses et ça va mieux depuis quelques matchs. Ce n'est pas parfait , mais je sens que je progresse», souriait Blanchette, qui avait du mal à expliquer comment son club avait pu échapper une avance de 4-0. «C'est le hockey… On fait notre possible, mais on ne contrôle pas tout. Parfois, un tir devient un but. Puis, un second aussi. Faut donner aussi du crédit aux Sea Dogs. Au moins, on a trouvé une façon de revenir fort en prolongation.»

C'est aussi ce que retenait Valentin Nussbaumer, meilleur attaquant de son camp jeudi. «C'était un gros match, on le savait. Et puis il y avait beaucoup d'ambiance. C'est l'fun de voir que nos partisans sont encore derrière nous même si la saison est difficile. Bien sûr, on aurait dû mieux gérer la troisième période. Mais au moins, on a trouvé un chemin pour se rendre aux deux points.»

Si la récolte était la bienvenue chez Daniel Renaud également, le pilote ne cachait pas que son club avait été un peu chanceux. «À nos six derniers matchs, c'est notre moins bonne performance. Et c'est ce soir qu'on récolte la victoire! On a été opportunistes, notre gardien a été très solide et nous sortons d'ici avec la victoire, en ajoutant un point de plus à notre avance au classement. On a atteint notre objectif qui était de gagner ce match.»

Renaud disait s'attendre à une meilleure prestation de son club vendredi face à l'Armada. «Je me suis couché à 5 h 30 mardi, alors c'est la même chose pour mes joueurs. La deuxième journée suivant un voyage est toujours la pire côté énergie. Demain, de ce côté, ce sera mieux. Ce soir, c'est une victoire qui fait du bien au moral. Demain, si on pouvait coller une deuxième victoire, ça pourrait être un élément déclencheur dans notre volonté de tourner notre saison de côté.»

Xavier Bourgault, Jan Drozg, Valentin Nussbaumer et Vincent Senez ont marqué les filets des Cataractes, qui ont dominé 39-32 dans la colonne des tirs au but. «Nous avons 15 recrues dans l'alignement ce soir, dont sept de 16 ans. Ça doit être un record de la LHJMQ! On a connu un bon départ, on a orchestré une belle remontée en troisième. Dans les circonstances, c'est un gros point pour nous sur la route», expliquait de son côté Josh Dixon, le pilote des Sea Dogs.

Manseau à la maison

SHAWINIGAN — Absent depuis quelques matchs, Jérémy Manseau n'est plus dans le giron des Cataractes depuis mercredi. Le vétéran de 20 ans est retourné à la maison, pour des raisons personnelles. «Il doit gérer une situation personnelle. Quand il sera prêt, il pourra revenir», a expliqué brièvement le directeur-gérant Martin Mondou, qui n'a pas voulu élaborer davantage.

Manseau, un Trifluvien, écoule sa deuxième campagne avec les Cataractes. Cette saison, en 40 matchs, il a amassé 13 buts et 16 mentions d'assistance. **STEVE TURCOTTE**

› ÉVACUATION DU CENTRE GERVAIS AUTO

Les 4108 spectateurs présents jeudi soir au Centre Gervais Auto pour assister à l'affrontement entre les Cataractes de Shawinigan et les Sea Dogs de Saint John ont bien cru ne jamais pouvoir voir l'issue du match. Lors du deuxième entracte, l'alarme incendie s'est déclenchée et l'amphithéâtre a dû être entièrement évacué. Les pompiers de Shawinigan ont été dépêchés sur les lieux. Les spectateurs ont été évacués quelques instants, le temps que les pompiers s'assurent que le bâtiment ne présentait aucun danger. Ceux-ci ont rapidement déterminé qu'il s'agissait d'une fausse alerte. Le problème provenait du système d'alarme. Des employés de la Ville de Shawinigan doivent maintenant, précise François Saint-Onge, porte-parole de la Ville de Shawinigan, analyser cette situation plus en profondeur. Vers 21 h, les spectateurs ont pu regagner l'aréna et le match a pu reprendre son cours normal. —PHOTO: SYLVAIN MAYER



SKI ACROBATIQUE

«Je n'ai plus autant de plaisir à repousser les limites»

À 25 ans, l'olympien Alex Bellemare prend sa retraite



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un an après avoir vécu l'ivresse des Jeux olympiques, à PyeongChang, le skieur acrobatique Alex Bellemare prend sa retraite de la compétition.



Alex Bellemare avoue avoir étiré un peu la sauce, lui qui tenait à vivre la frénésie des Olympiques.—PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le Bonifacien de 25 ans a en effet annoncé jeudi qu'il tirait un trait sur sa carrière internationale. Après plusieurs années à voyager autour du globe, la passion n'était tout simplement plus au rendez-vous.

«Depuis 2017, je n'ai plus autant de plaisir à repousser les limites. Avant, dès qu'il y avait une course, j'étais prêt à tout faire pour gagner. Ces derniers temps, je me contentais plutôt de faire ma descente et voir le résultat que ça allait donner. Je ne ressentais plus la flamme comme avant», a-t-il expliqué, en entrevue avec *Le Nouvelliste*.

Voilà donc déjà un bon moment que Bellemare était tiraillé par sa carrière. Il admet avoir quelque peu étiré la sauce, car il tenait absolument à vivre la frénésie des Jeux olympiques. Mais le point de non-retour a été franchi il y a quelques mois lors d'une compétition qui était présentée en Autriche. Alors que tous ses coéquipiers pratiquaient leur routine, la fierté de Vallée du parc ne voulait tout simplement pas prendre la piste.

«Ça m'a vraiment fait mal de ne pas faire cette course-là. Je voyais tout le monde descendre et je n'avais aucune envie d'y aller. Ç'a été difficile à vivre, mais il fallait accepter que ce n'était tout simplement plus pour moi», mentionne celui qui a été relégué de l'équipe nationale A à l'équipe B cette saison puisqu'il n'avait pas obtenu de podium l'an dernier.

Même s'il se retire de la compétition, Bellemare n'a pas l'intention de s'éloigner de ses skis pour autant. «Mon sport, c'est bien des choses avant d'être une compétition. J'ai encore du plaisir à skier et j'ai des commanditaires qui apprécient encore les trucs que je fais.»

UNE CARRIÈRE REMPLIE

En plus de six ans sur le circuit mondial de ski slopestyle, Bellemare a su laisser sa marque aux quatre coins de la planète. Sa feuille de route comprend notamment une expérience aux Jeux olympiques (22e position), six participations aux X Games, une aux Championnats du monde de ski ainsi que 19 épreuves de la Coupe du monde.

Le Bonifacien avait d'ailleurs connu une rentrée fracassante sur le circuit de la Coupe du monde, en mars 2012. Confronté à l'élite de la planète pour une première fois, il avait surpris les observateurs, du haut de ses 19 ans, en grimpant sur la deuxième marche du podium à Mammoth Mountain, en Californie.

Parmi les autres dates marquantes de sa carrière, il est impossible de passer sous le silence le 2 février 2016 alors qu'il a signé son unique victoire sur le circuit de la Coupe du monde à Bokwang, en Corée du Sud. Bellemare garde aussi de précieux souvenirs de sa médaille de bronze obtenue aux X Games en 2015.

«Je me rappelle de chaque compétition. Ce sont plein de beaux souvenirs. Je me souviens même qu'après mon podium aux X Games, en 2015, j'étais un peu triste car je me disais que je venais de vivre le summum et que ma carrière s'en irait en descendant. Je m'étais trompé, car j'ai ensuite gagné une Coupe du monde et vécu les Jeux olympiques, raconte-t-il. Maintenant, j'estime que j'ai vécu ce que j'avais à vivre. Je n'ai tout simplement plus les manœuvres pour faire des compétitions internationales», mentionne Bellemare, qui entend continuer de suivre les activités de ses bons amis de l'équipe nationale.

«Je ne vais pas arrêter de regarder le ski de compétition. Ça va encore faire partie de mon quotidien. J'ai habité plus souvent dans ma vie avec Evan (McEachran), Teal (Harle) et ABM (Alex Beaulieu-Marchand) qu'avec mon chien! C'est certain que je veux rester en contact avec eux...»

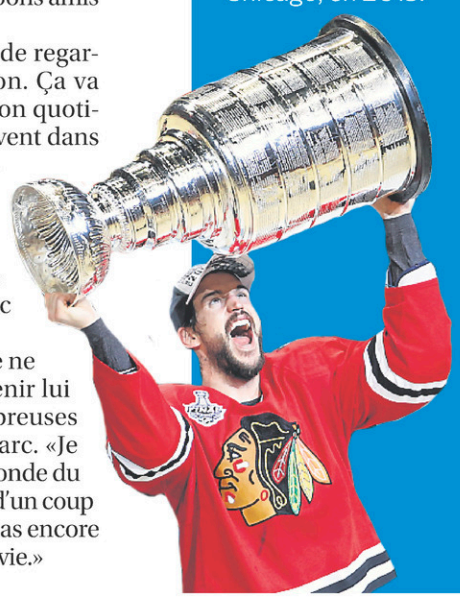
Pour la suite, Bellemare ne sait pas trop ce que l'avenir lui réserve... à part de nombreuses descentes à Vallée du parc. «Je veux demeurer dans le monde du ski. Je ne peux pas arrêter d'un coup sec. Mais je ne sais juste pas encore ce que je vais faire de ma vie.»

sports

CHIFFRE DU JOUR

56,6

Antoine Vermette a annoncé sa retraite jeudi. En 14 saisons, le Québécois aurait affiché la 14e meilleure moyenne de l'histoire de la LNH pour les mises au jeu remportées (56,6 %). Il a gagné la Coupe Stanley avec les Blackhawks de Chicago, en 2015.





LIQUIDA MEUBLES

NOUS PAYONS LES

2 TAXES

OU PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS*

SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS ET LA DÉCORATION



CAUSEUSE INCLINABLE
PTR: 670684

599,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERS.



739,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERS.

MOBILIER DE CUISINE 5 MCX
PTR: 912648

PRODUIT VEDETTE



Pied de lit en sus

529,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERS.

MOBILIER DE CHAMBRE 5 MCX PTR: 911021

MATELAS WILLARD II
Mousse ferme de Serta
• 1/2 po de mousse polygel



DOUBLE
PTR-685934

399,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERS.

Garantie 10 ans

Sommier à titre indicatif



SECTIONNEL 2 MCX
PTR: 912616

899,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERS.

CONCOURS
PROFIL CLIENT



À GAGNER
UN MOBILIER DE CHAMBRE 5 MORCEAUX
Une valeur de 529,99$
POUR PARTICIPER : Allez au liquidameubles.ca ou textez «CHAMBRE» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets
NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1-833-BAS-PRIX (227-7749)

*Applicable sur un achat de 349,99$ et plus avant taxes. Nous payons les 2 taxes ou payez en 50 versements sur les meubles, les matelas et la décoration à l'exception des électroménagers et produits électroniques. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photo à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 17 février 2019. Détails en magasin.

liquidameubles.ca
100% TRANSACTIONNEL